

Projet Scientifique et Culturel

# Musée d'Archéologie nationale

Ce CHÂTEAU a été RESTAURÉ  
de 1862 à 1906  
d'après les dessins d'Eug<sup>e</sup> MILLET Arch<sup>t</sup>

MUSÉE  
DES  
ANTIQUITÉS NATIONALES



Musée  
d'Archéologie nationale  
Domaine national  
Saint-Germain-en-Laye

---

Projet scientifique et culturel

Musée d'Archéologie nationale

Présenté à la Commission scientifique des musées nationaux

Le 9 février 2017

---

Le projet scientifique et culturel du musée d'Archéologie nationale a été conçu et coordonné par Catherine LOUBOUTIN, conservateur général, adjoint au directeur, chargé de la politique scientifique, sous la responsabilité de Hilaire MULTON, directeur du Service à compétence nationale Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye.

Ont contribué à sa réalisation :

Anaïs BOUCHER

Joëlle BRIÈRE

Hélène CHEW

Fabien DURAND

Virginie GRÉBOVAL

Olivier HAUCHECORNE

Corinne JOUYS BARBELIN

Ali KEDJAM

Christine LORRE

Hilaire MULTON

Laurent OLIVIER

Daniel PERRIER

Clotilde PROUST

Francis ROCHE

Thomas SAGORY

Catherine SCHWAB

Aurélie VERVUEREN, conception graphique

# SOMMAIRE

---

<b>I - UN PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL (PSC) POUR LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE (MAN)</b>	<b>11</b>
<b>1 - IDENTIFIER UNE PERSONNALITÉ PROPRE</b>	<b>12</b>
<b>2 - DESSINER DES PISTES POUR UN NOUVEAU SOUFFLE ET PLAIDER POUR UN PROJET DE RESTRUCTURATION D'ENVERGURE</b>	<b>12</b>
<b>II - LE MUSÉE DANS SON CADRE</b>	<b>13</b>
<b>1 - LE SITE : MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE ET MONUMENT HISTORIQUE</b>	<b>13</b>
1.1 - UN MUSÉE DANS UN CHÂTEAU	13
1.2 - UN MONUMENT HISTORIQUE	14
1.3 - UN LIEU DE MÉMOIRE	15
1.4 - UN DOMAINE	15
1.5 - CONSACRER UNE PLACE LÉGITIME AU SITE ET À SON HISTOIRE	17
1.6 - MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE ET DOMAINE NATIONAL DE SAINT-GERMAIN- EN-LAYE	17
<b>2 - L'ENVIRONNEMENT : LE MAN ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE</b>	<b>18</b>
<b>III - HISTOIRE DU MUSÉE</b>	<b>20</b>
<b>1 - QUELQUES DATES</b>	<b>20</b>
1.1 - 1867-2017 : 150 ANS D'HISTOIRE	20
1.2 - LA PHILOSOPHIE DE SA FONDATION	20
1.3 - LA RÉNOVATION MALRAUX	21
1.4 - LE MUSÉE AUJOURD'HUI	22
<b>2 - LA QUESTION DE L'IDENTITÉ DU MAN AUJOURD'HUI</b>	<b>22</b>
<b>IV - LES COLLECTIONS DU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE</b>	<b>24</b>
<b>1 - LES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES</b>	<b>24</b>
1.1 - NATURE DES COLLECTIONS	24
1.1.1 - Paléolithique et Mésolithique	24
1.1.2 - Néolithique	25

1.1.3 - Âge du Bronze .....	25
1.1.4 - Premier âge du Fer (Hallstatt).....	26
1.1.5 - Gaule celtique .....	26
1.1.6 - Gaule romaine .....	26
1.1.7 - Premier Moyen Âge .....	27
1.1.8 - Archéologie comparée .....	27
1.1.9 - Autres collections .....	28
<b>1.2 - DES COLLECTIONS EXCEPTIONNELLES .....</b>	<b>28</b>
<b>2 - LA GESTION DES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES .....</b>	<b>29</b>
2.1 - L'INVENTAIRE PAPIER .....	29
2.2 - RÉCOLEMENT ET GESTION INFORMATISÉE DES COLLECTIONS .....	30
2.2.1 - Un système informatisé pour la gestion et la documentation des collections ..	30
2.2.2 - Le premier récolement décennal .....	30
2.2.3 - Le post-récolement et le second récolement décennal .....	30
2.2.4 - Le chantier des collections .....	31
<b>3 - PRÉSENTATION DES COLLECTIONS, LE PARCOURS PERMANENT.....</b>	<b>31</b>
3.1 - LE PARCOURS DE VISITE ACTUEL .....	31
3.2 - CONSTRUIRE UN MUSÉE BUISSONNANT POUR UN RENOUVEAU INDISPENSABLE	32
3.2.1 - Champs chronologique et spatial. ....	33
3.2.2 - Synthèse et contextualisation .....	35
3.2.3 - Trois axes complémentaires .....	35
3.2.4 - Un parcours buissonnant .....	36
3.2.5 - Une ligne directrice pour un parcours original. ....	39
<b>4 - CONSERVATION ET RESTAURATION DES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES .....</b>	<b>40</b>
4.1 - LES ACTIVITÉS DU LABORATOIRE.....	40
4.1.1 - La conservation restauration des collections, une compétence en adéquation avec les besoins du musée .....	40
4.1.2 - La participation à l'étude des collections .....	40
4.1.3 - Une compétence reconnue : l'activité de moulage des collections .....	40
4.2 - DES MISSIONS À RÉORGANISER ET À DÉVELOPPER.....	41
4.2.1 - La restauration, une mission à restructurer .....	41
4.2.2 - La conservation préventive, une mission à développer et structurer .....	42
4.3 - DES PARTENARIATS À DÉVELOPPER.....	42
<b>5 - LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES .....</b>	<b>44</b>
5.1 - LES LOCAUX DU SERVICE DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES .....	44

5.2 - NATURE DES FONDS .....	44
5.2.1 - Les fonds d'archives .....	44
5.2.2 - La bibliothèque .....	45
5.2.3 - L'iconothèque .....	45
5.3 - LE PUBLIC DU SERVICE DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES .....	46
5.4 - DES FREINS AU SERVICE PUBLIC .....	46
5.4.1 - Les archives, état et traitement des fonds .....	46
5.4.2 - La bibliothèque .....	46
5.4.3 - L'iconothèque et le partenariat MAN/RMN-GP .....	47
5.5 - OBJECTIFS ET AMBITIONS .....	48
5.5.1 - Répondre aux attentes du public tant interne qu'externe. ....	48
5.5.2 - Assurer la constitution, la sauvegarde et la connaissance du patrimoine documentaire .....	48
5.5.3 - Participer aux réseaux professionnels .....	48
<b>6 - LES RÉSERVES, UN CHANTIER PRIORITAIRE .....</b>	<b>49</b>
6.1 - LES RÉSERVES ACTUELLES .....	49
6.1.1 - Multiplicité, dispersion et hétérogénéité des locaux .....	50
6.1.2 - Encombrement, gestion difficile et conditions de conservation insatisfaisantes pour les collections .....	50
6.1.3 - Conditions d'étude des collections pour les chercheurs .....	50
6.1.4 - Sécurité et sûreté déficientes .....	50
6.2 - DE NOUVELLES RÉSERVES INDISPENSABLES .....	51
6.2.1 - L'externalisation .....	51
6.2.2 - Des locaux pour la conservation, l'étude et la valorisation des collections .....	51
6.2.3 - Des réserves propres au MAN ou des réserves mutualisées ? .....	51
6.2.4 - Des espaces au château .....	52
<b>7 - LES ÉQUIPES AU SERVICE DES COLLECTIONS .....</b>	<b>53</b>
7.1 - LES PERSONNELS DU PÔLE SCIENTIFIQUE .....	53
7.2 - LES AUTRES PERSONNELS DU SCN .....	53
7.3 - UN PÔLE SCIENTIFIQUE DÉSÉQUILIBRÉ ET DES COMPÉTENCES CRUELLEMENT ABSENTES .....	54
7.4 - LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS .....	54
7.4.1 - Les chargés de mission et collaborateurs scientifiques bénévoles .....	54
7.4.2 - Les chargés de TDO de l'École du Louvre .....	55

<b>1 - LE SERVICE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DES PUBLICS</b> .....	<b>56</b>
1.1 - QUELS PUBLICS AU MAN ? .....	56
1.1.1 - Quelques chiffres .....	56
1.1.2 - Quels visiteurs ? .....	56
1.2 - QUEL ACCUEIL POUR LE PUBLIC ? .....	61
1.2.1 - L'ouverture des salles d'exposition : des moyens humains insuffisants .....	61
1.2.2 - Une accessibilité insuffisante .....	62
1.2.3 - Des commodités peu commodes .....	62
1.2.4 - Un parcours de visite déroutant. ....	62
1.2.5 - Un accompagnement didactique insuffisant .....	62
1.2.6 - Des espaces pour les groupes insuffisants .....	63
1.2.7 - Réservations et plannings. ....	63
1.3 - QUELLES OFFRES ? .....	64
1.3.1 - Les offres d'animations .....	64
1.3.2 - L'archéologie au musée. ....	67
1.3.3 - Diversifier et multiplier l'offre culturelle .....	67
1.3.4 - Poursuivre et diversifier les partenariats .....	67
1.4 - QUELS ACTEURS AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT ? .....	68
1.4.1 - Le service du Développement culturel et des publics, organigramme et liaisons fonctionnelles .....	68
1.4.2 - Les conférenciers RMN-GP .....	68
1.4.3 - Compétences et liaisons fonctionnelles .....	68
1.5 - QUEL PUBLIC POUR LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE ? .....	69
<b>2 - LE SERVICE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE</b> .....	<b>70</b>
2.1 - MISSIONS ET ACTIVITÉS DU SERVICE .....	70
2.1.1 - La collection <i>Grands sites archéologiques</i> . ....	70
2.1.2 - La valorisation des collections du MAN et du Domaine .....	70
2.1.3 - La couverture photographique et la numérisation 3D des collections .....	70
2.2 - QUEL BILAN POUR CE NOUVEAU SERVICE ? .....	71
<b>3 - LE SERVICE DE LA COMMUNICATION, DU MÉCÉNAT ET DE LA CRÉATION GRAPHIQUE</b> ..	<b>72</b>
3.1 - COMMUNICATION. ....	72
3.1.1 - Presse .....	72
3.1.2 - Les partenariats média .....	73
3.1.3 - La communication numérique .....	73

3.2 - MÉCÉNAT ET PRIVATISATIONS : OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE .....	73
3.2.1 - Le mécénat .....	73
3.2.2 - Lieux d'action et responsabilités .....	74
3.2.3 - Handicaps et améliorations indispensables .....	74
3.3 - RELATIONS PUBLIQUES .....	74
3.3.1 - Fichier .....	74
3.3.2 - Tourisme .....	75
3.3.3 - Le contexte territorial .....	75
3.4 - CHARTE GRAPHIQUE ET SIGNALÉTIQUE .....	75
3.4.1 - Un logo peu satisfaisant .....	75
3.4.2 - Une charte graphique à créer .....	75
<b>4 - LA LIBRAIRE-BOUTIQUE .....</b>	<b>76</b>
4.1 - LA LIBRAIRIE .....	76
4.2 - LA BOUTIQUE .....	76

## VI - LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE

77

<b>1 - L'ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS .....</b>	<b>77</b>
1.1 - L'ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS DU MAN AUJOURD'HUI .....	77
1.2 - UNE POLITIQUE NATIONALE POUR L'ENRICHISSEMENT DES MUSÉES .....	77
1.3 - DÉPÔTS CROISÉS ET AFFECTATIONS ENTRE MUSÉES ET SERVICES NATIONAUX ..	78
1.3.1 - Des collections parentes mais différentes .....	78
1.3.2 - Le musée national du Moyen Âge .....	78
1.3.3 - Le musée du Louvre .....	79
1.3.4 - Le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) .....	80
1.3.5 - Le département des Monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France .....	80
1.3.6 - Le musée d'Orsay .....	80
1.4 - LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE ET LE MUSÉE NATIONAL DE PRÉHISTOIRE .....	80
<b>2 - LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES .....</b>	<b>81</b>
2.1 - CONSTRUIRE UNE POLITIQUE D'EXPOSITIONS TEMPORAIRES .....	82
2.1.1 - Un champ sans limites chronologiques .....	82
2.1.2 - Organiser des expositions d'envergure internationale .....	82
2.1.3 - Organiser des expositions en réseau .....	82
2.1.4 - Organiser des expositions dossiers .....	82

2.1.5 - Accueillir et valoriser des collections invisibles .....	83
2.1.6 - Faire écho à l'actualité des découvertes .....	83
2.2 - QUELS ESPACES POUR LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES ? .....	84
2.2.1 - In situ .....	84
2.2.2 - Hors les murs .....	84
<b>3 - LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE .....</b>	<b>85</b>
3.1 - LES CONSERVATEURS DU MAN : DES ACTEURS DE LA RECHERCHE .....	85
3.2 - LA PRÉSENCE DU MAN DANS L'ORGANISATION, LA GESTION ET L'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE .....	85
3.3 - L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION .....	85
3.3.1 - Dans le domaine de l'archéologie et des métiers des musées .....	85
3.3.2 - Dans le domaine de l'information (archivistique, documentation, bibliothéconomie) .....	86
3.4 - LES CHERCHEURS AU MUSÉE : LE MAN, MAISON DES ARCHÉOLOGUES PROFES- SIONNELS .....	86
3.5 - DES HANDICAPS ET DES AMÉLIORATIONS INDISPENSABLES POUR MIEUX ACCUEILLIR LA RECHERCHE .....	86
3.5.1 - Locaux dédiés au travail sur les collections .....	86
3.5.2 - Salles de réunions scientifiques .....	87
3.5.3 - L'auditorium .....	87
3.6 - DES MODALITÉS DE PARTENARIAT À CONSTRUIRE .....	87
3.7 - LA DIFFUSION DE LA RECHERCHE, LES PUBLICATIONS .....	89
3.7.1 - Publier la recherche sur les collections et l'histoire du musée .....	89
3.7.2 - Axes possibles d'une politique de recherche et de publication en lien avec le musée, ses collections et son histoire .....	91
3.7.3 - Publier les recherches menées par le personnel scientifique du MAN .....	92
<b>4 - DES PARTENARIATS À DÉVELOPPER .....</b>	<b>92</b>
4.1 - LE MAN ET LES MUSÉES D'ARCHÉOLOGIE EN FRANCE .....	92
4.1.1 - Prêts et dépôts .....	92
4.1.2 - Le MAN Grand département .....	93
4.1.3 - Un réseau des musées d'archéologie .....	93
4.2 - L'OUVERTURE À L'INTERNATIONAL .....	93
4.2.1 - Des partenariats forts .....	93
4.2.2 - La création d'un comité d'orientation .....	94
4.3 - LES PARTENAIRES « CULTURE » HORS MUSÉES .....	94
4.3.1 - Les services archéologiques du ministère de la Culture et de la communication .....	94

4.3.2 - L'Inrap, opérateur public national d'archéologie préventive . . . . .	94
4.3.3 - Les institutions et réseaux détenteurs de ressources documentaires . . . . .	95
4.4 - LES PARTENAIRES ACADÉMIQUES . . . . .	95
4.5 - UNE MULTIPLICITÉ POSSIBLE DE PARTENARIATS . . . . .	95
4.6 - LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE . . . . .	96

## VII - LES MOYENS DE FONCTIONNEMENT

97

<b>1 - LES RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE DU MAN . . . . .</b>	<b>97</b>
1.1 - RÉPARTITION DES 67 AGENTS ŒUVRANT AU SEIN DU MUSÉE (1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2017) . . . . .	97
1.2 - DISTRIBUTION DES AGENTS SELON LES MISSIONS DU MUSÉE (67 AGENTS) . . . . .	97
1.2.1 - Pôle scientifique (18 agents) . . . . .	97
1.2.2 - Secrétariat général (38 agents) . . . . .	98
1.2.3 - Mission du Développement culturel, de la communication et du numérique (10 agents pour 9 ETP) . . . . .	98
1.3 - RECRUTEMENTS RÉCENTS ET ATTENDUS, PERSONNELS HORS PLAFOND D'EMPLOI . . . . .	98
<b>2 - LES LOCAUX . . . . .</b>	<b>99</b>
2.1 - LES ESPACES PROFESSIONNELS . . . . .	99
2.1.1 - Les espaces de travail des agents . . . . .	99
2.1.2 - Les espaces de conservation et d'étude des collections . . . . .	99
2.1.3 - La sécurité des collections . . . . .	99
2.2 - LES LIEUX D'ACCUEIL ET D'ACTIVITÉ DES PUBLICS . . . . .	99
2.3 - LES ATELIERS SITUÉS À L'EXTÉRIEUR DU CHÂTEAU (RUE THIERS) . . . . .	99
<b>3 - LES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES . . . . .</b>	<b>99</b>
<b>4 - LES RESSOURCES FINANCIÈRES AU SERVICE DES COLLECTIONS . . . . .</b>	<b>100</b>
4.1 - BUDGET DE FONCTIONNEMENT . . . . .	100
4.2 - CRÉDITS DE RESTAURATION . . . . .	100
4.3 - RECHERCHE DE RESSOURCES PROPRES POUR L'INVESTISSEMENT . . . . .	100

<b>1 - LE MAN, LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE</b> .....	<b>101</b>
<b>1.1 - LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE</b> .....	<b>101</b>
<b>1.2 - LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE</b> .....	<b>102</b>
1.2.1 - Des collections .....	102
1.2.2 - Des témoins emblématiques et des chefs-d'œuvre .....	102
1.2.3 - Des collections éclairées .....	102
<b>1.3 - LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE</b> .....	<b>102</b>
1.3.1 - Le MAN acteur de l'archéologie .....	102
1.3.2 - Le MAN vitrine de l'archéologie .....	102
1.3.3 - Le MAN, lieu d'accueil privilégié pour les archéologues professionnels .....	103
1.3.4 - Le MAN, maison de tous les publics .....	103
<b>1.4 - LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE</b> .....	<b>103</b>
1.4.1 - Une complémentarité de vocation à construire entre les musées d'archéologie en France .....	103
1.4.2 - Une politique nationale d'affectation des collections à préciser .....	104
1.4.3 - Une collaboration entre musées à développer .....	104
<b>1.5 - UN MUSÉE, UN MONUMENT ET UN DOMAINE</b> .....	<b>106</b>
<b>1.6 - UN MUSÉE BIEN DANS SES MURS</b> .....	<b>106</b>
1.6.1 - Une continuité historique .....	106
1.6.2 - L'éloignement de la capitale .....	107
<b>2 - UNE MUE INDISPENSABLE ; LES GRANDS LIGNES DU PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL</b> .....	<b>107</b>
<b>2.1 - LES AMBITIONS DU PROJET</b> .....	<b>107</b>
<b>2.2 - CALENDRIER ATTENDU, À MOYEN ET PLUS LONG TERME</b> .....	<b>108</b>
2.2.1 - Temps 0 : le schéma directeur .....	108
2.2.2 - Temps 1 : des urgences non bloquantes pour l'avenir .....	108
2.2.3 - Moyen terme (2 à 3 ans) .....	109
2.2.4 - Un projet d'envergure pour une refondation du MAN (4 à 10 ans) .....	109

Acronymes .....	111
Organigramme fonctionnel du SCN .....	112
Plans et circuit de visite du MAN .....	114



# I-UN PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL (PSC) POUR LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE (MAN)

---

Le musée d'Archéologie nationale est partie intégrante du Service à compétence nationale (SCN) qui comprend le musée, le château et le Domaine national.

Le présent PSC n'est pas un projet d'établissement, document en cours d'élaboration sous la direction du directeur du SCN, Hilaire Multon. Il propose un projet pour le musée d'Archéologie nationale qui prend en considération le château dans sa dimension de monument historique abritant le musée et de lieu de mémoire, et le Domaine dans sa complémentarité actuelle et souhaitable avec le musée. Par MAN on entend donc le musée d'Archéologie nationale et non pas l'ensemble de l'établissement.

Plutôt que de dresser dans un premier temps un bilan de la situation actuelle et de proposer ensuite un projet, il a été choisi d'associer bilan et projet dans un exposé qui aborde successivement les différentes facettes du musée.

Ce PSC a été élaboré en moins d'un an par tous les membres de l'établissement qui concourent à la vie du musée *stricto sensu*. Fruit de discussions complétées de contributions écrites, il a été élaboré par les services du musée ayant une mission scientifique et culturelle. Y ont contribué les conservateurs, les responsables de la communication, du développement numérique et du développement culturel et des publics, le secrétaire général du SCN, sous la direction de la responsable du pôle scientifique, adjointe au directeur du SCN et sous la responsabilité du directeur du SCN.

Des ébauches de PSC ont été produites antérieurement, en particulier le document appelé « MAN 2000 ». Ces documents ont été pris en compte, d'autant qu'ils étaient porteurs de constats qui n'ont rien perdu de leur actualité.

Une Mission d'inspection sur la conservation du musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye, diligentée par la Direction générale des patrimoines a été menée entre octobre 2013 et mai 2014, en raison d'un profond malaise au sein du personnel scientifique. Ce PSC prend également en considération les recommandations du rapport telles qu'elles ont été communiquées à l'ensemble des conservateurs et aux organisations syndicales, le rapport intégral, rendu le 25 novembre 2013 (première partie) et le 5 mai 2014 (seconde partie) ne leur ayant pas été rendu accessible, en vertu de l'article 213-2-3 du Code du patrimoine.

Son objectif est double :

- Identifier une personnalité propre ;
- Dessiner des pistes pour un nouveau souffle et plaider pour un projet de restructuration d'envergure.



## 1 - IDENTIFIER UNE PERSONNALITÉ PROPRE

L'identité du MAN est fondée sur son unicité (**le** musée d'Archéologie nationale) ; sur sa fonction (Le **musée** d'Archéologie nationale) ; sur des vestiges matériels et des ressources documentaires de premier plan, consacrés à l'archéologie, à l'histoire du monument, du musée et des collections, qui doivent être mis au service de l'archéologie (Le musée d'**Archéologie nationale**) ; sur son périmètre et son rôle national (Le musée d'Archéologie **nationale**).

Toutefois, cette identité nécessite d'être clairement explicitée et davantage affirmée. Le MAN doit se définir non pas en concurrence avec les musées en région ou d'autres musées nationaux, mais en complémentarité et offrir une identité originale clairement comprise par le public, par les partenaires institutionnels et par les instances politiques et administratives.

## 2 - DESSINER DES PISTES POUR UN NOUVEAU SOUFFLE ET PLAIDER POUR UN PROJET DE RESTRUCTURATION D'ENVERGURE

L'objectif de ce PSC est de faire un bilan de l'actuel, de définir le plus précisément possible les atouts du MAN pour un nouveau souffle et de mettre en exergue l'impossibilité d'un repositionnement du MAN sur le devant de la scène archéologique sans une restructuration d'envergure.

### 1 - LE SITE : MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE ET MONUMENT HISTORIQUE

#### 1.1 - UN MUSÉE DANS UN CHÂTEAU

Résidence royale depuis Louis VI le Gros, au 12<sup>e</sup> siècle, Saint-Germain-en-Laye fut à la fois un séjour de plaisance et un lieu de pouvoir des rois de France. De nombreux édits royaux ou traités ont été signés à Saint-Germain-en-Laye, jusqu'au traité de 1919 qui mit officiellement fin à la guerre avec l'Autriche. Trois souverains sont nés à Saint-Germain-en-Laye : Henri II, Charles IX et Louis XIV, mais aussi Marguerite de Valois, mieux connue sous le nom de Reine Margot. Saint Louis, né à Poissy, fit agrandir le château et confia à Hugues de Chelles le soin de construire la chapelle gothique, entre 1234 et 1238. François I<sup>er</sup> construisit, sur les fondations du vieux château de Charles V, un palais Renaissance. Henri II et Henri IV bâtirent à côté un second édifice, dit Château-Neuf, entre le Château-Vieux et la Seine. Le Roi-Soleil naquit à Saint-Germain-en-Laye en 1638 et y passa, à partir de 1666, l'essentiel des premières années de son règne personnel, avant son installation à Versailles en 1682. Il diligenta l'aménagement intérieur des cinq pavillons d'angle qui venaient d'être bâtis par Mansart. Jacques II Stuart, roi d'Angleterre en exil, accompagné de sa famille et de ses partisans, arriva en 1689 dans un château pratiquement vide et inhabité, qu'il occupa jusque vers le milieu du 18<sup>e</sup> siècle,



avant que ce dernier n'abrite des appartements de courtisans, sous forme de lots. Toutefois, au 18<sup>e</sup> siècle, les chasses se poursuivirent : Louis XV et Louis XVI continuèrent de venir en forêt de Laye. Elles s'appuyaient sur le rôle des Noailles, gratifiés en 1717 de la charge de capitaine et gouverneur des châteaux, jardins, parcs et forêts. Leur hôtel de plaisance, qui se signale par la qualité de son architecture due à Jules-Hardouin-Mansart, doté d'écuries et de services en lisière de forêt, devint un rendez-vous de chasse au service des souverains.

À partir de la Révolution, la destinée du château devint militaire, d'abord prison provisoire pour suspects de 1793 à 1794, puis garnison de vétérans en 1798. Napoléon I<sup>er</sup> y établit une école de cavalerie, active de 1809 à 1814. Un pénitencier militaire, prévu pour 537 détenus, s'y installa sous la monarchie de Juillet, de 1836 à 1855. Furent alors aménagés cellules, cuisines et réfectoires, salles de bains, parloir, corps de garde, bureaux, infirmerie, cachots, ainsi qu'un atelier dans la salle de bal. Des étages furent coupés en deux dans leur hauteur, des sentences morales inscrites sur les murs et les murs des fossés surélevés. Peu de vestiges attestent du passé royal de ce monument, délabré et vide de tout mobilier lié à sa fonction d'origine et dont l'architecture extérieure est en très mauvais état lors de la visite d'État de la reine Victoria en 1855.

Napoléon III le sauve, le restaure et y installe le *musée des Antiquités celtiques et gallo-romaines*. Les cloisons des cellules et les cachots du pénitencier sont démolis et les salles ainsi nettoyées sont transformées en salles d'exposition. Quelques restes architecturaux du château royal, non démolis, sont conservés.

Les dégradations subies par l'édifice dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, puis sa restauration et l'installation du musée ont occulté tout vestige d'une résidence royale et font de l'ancienne résidence royale une trace mémorielle plus qu'une réalité tangible.

## 1.2 - UN MONUMENT HISTORIQUE<sup>1</sup>

**En 1862**, la commission des monuments historiques décide que l'extérieur du monument, déjà fort abîmé par des affectations successives et diverses, doit être reconstruit à l'image d'un château Renaissance, en détruisant l'état du 17<sup>e</sup> siècle (pavillons Mansart), tandis que les espaces intérieurs doivent être, eux aussi, entièrement reconstruits, afin de créer des salles de musée. **L'ancien château royal devient alors l'écrin d'un musée d'archéologie et ne peut être considéré ni présenté comme un musée-château.**

Aujourd'hui, ne sont connus que de rares vestiges archéologiques témoignant des différents états anciens du château, le « donjon », la chapelle gothique, l'escalier d'honneur en partie d'époque Renaissance et une association briques/pierre qui, si elle n'est pas authentique mais le fruit de la restauration d'E Millet, témoigne d'une volonté novatrice d'évocation historique. **S'emparer de l'histoire du site sous l'angle de l'archéologie afin de pouvoir mieux connaître et de restituer au public cette histoire architecturale du monument, des origines à son état actuel pourrait, et devrait, être un champ de recherche attractif<sup>2</sup>.**

---

1. Le Château Vieux a fait l'objet d'un classement sur la liste des monuments historiques en 1862 et l'ensemble du Domaine national en 1963.

2. Cécile LÉON (2008) - *Le château de Saint-Germain-en-Laye au Moyen-Âge. Histoire et évolution architecturale d'une résidence royale XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*, Les Presses Franciliennes/Les Amis du Vieux Saint-Germain, 246 pages. Cet ouvrage constitue la seule étude à caractère archéologique consacrée au château royal.

### 1.3 - UN LIEU DE MÉMOIRE

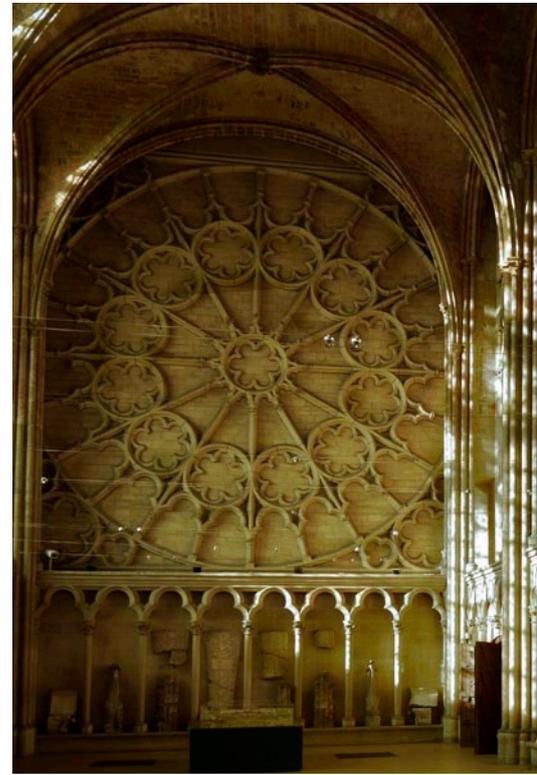
De nombreux événements majeurs de l'histoire nationale et européenne se sont déroulés dans le château, depuis les premières heures du château médiéval jusqu'à l'époque moderne et même contemporaine : naissances, mariages, ambassades, traités, spectacles et créations artistiques. La présence de ces moments doit être rendue sensible pour le public qui manifeste régulièrement son intérêt pour ces questions. François I<sup>er</sup> a voulu une grande salle de bal, dont il ne voit pas les travaux achevés à sa mort, en 1547. Ce même roi épouse Claude de France le 18 mai 1514, dans la chapelle encore endeuillée par la mort récente de Louis XII. Le Grand Dauphin, fils de Louis XIV, y est baptisé avec faste, en présence de la cour et de nombreux invités, le 24 mars 1668.

Le musée abrite à partir de juin 1919 les négociations et la signature du traité de paix avec la jeune République autrichienne, née des décombres de l'empire austro-hongrois<sup>3</sup>.

Ce ne sont là que quelques exemples de la riche documentation que constituent les cartes, les estampes, les gravures et les archives, ainsi que les photographies pour la période contemporaine, appartenant aux collections publiques (Archives nationales et MAN). Ces fonds peuvent permettre une évocation riche et variée de cette histoire du lieu et du monument, dont l'importance est considérable dans l'histoire de l'État et de son affirmation.

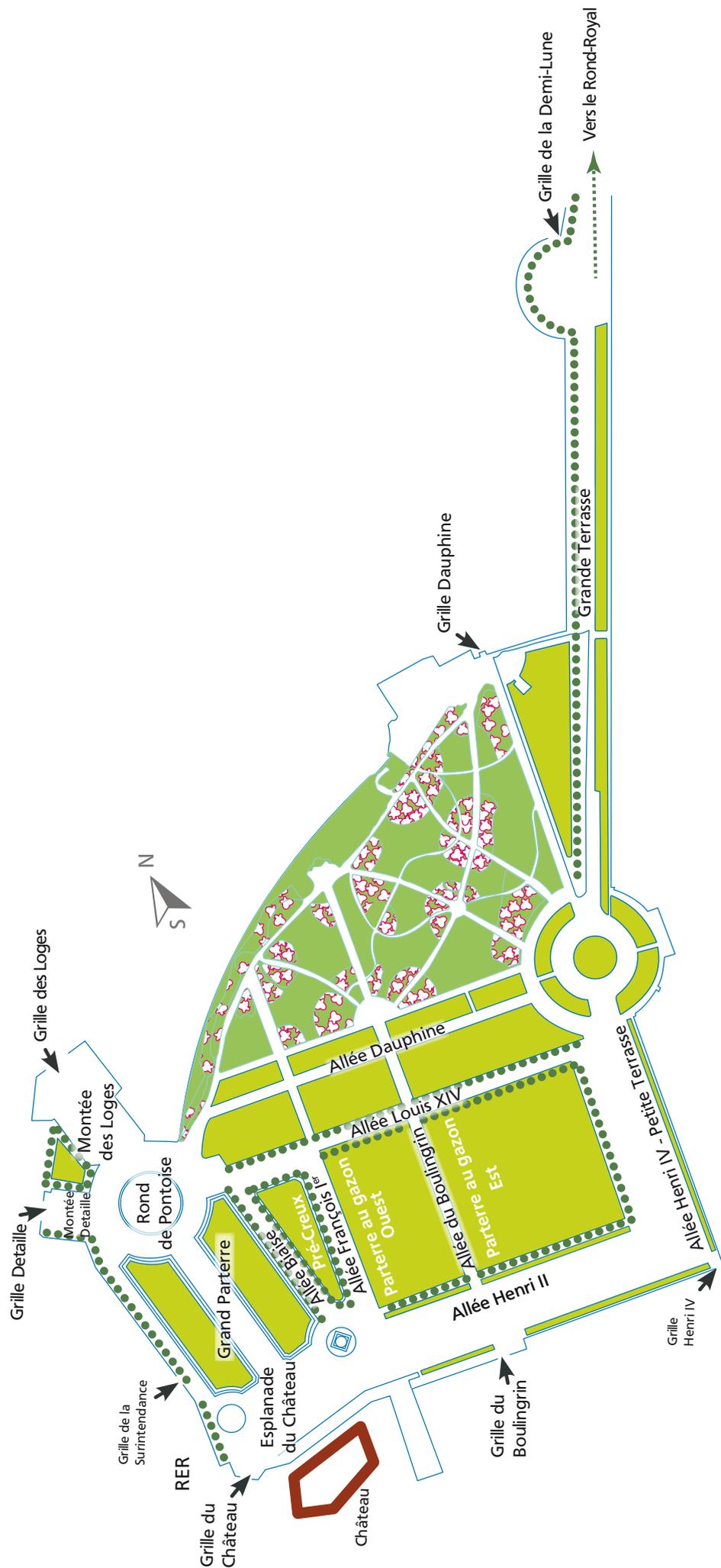
### 1.4 - UN DOMAINE

Jouxtant l'ancienne forêt royale et indissociable du château et du musée, le **Domaine national de Saint-Germain-en-Laye offre, sur 45 hectares**, un parcours dans l'histoire des jardins. Il a subi d'importantes perturbations qui en limitent la cohérence et la lisibilité, notamment la lente disparition du Château-Neuf, au cours du 18<sup>e</sup> siècle. **Classé « Jardin remarquable »**, ce lieu de promenade et de loisirs est apprécié d'un très large public. Il permet d'admirer les jardins à la française dessinés par André Le Nôtre pour Louis XIV dans les années 1660, ou de flâner dans le Jardin anglais créé au 19<sup>e</sup> siècle, à l'occasion de l'arrivée du chemin de fer (1844-1847) sur le plateau. Joyau de cet espace paysager, la **Grande Terrasse d'André Le Nôtre**, balcon sur le grand Paris, offre un panorama à 180 degrés sur l'ouest francilien. Le Domaine national accueille le public toute l'année et abrite régulièrement des manifestations de rayonnement national ou régional (« Rendez-vous aux jardins », « paroles de jardiniers » en partenariat avec *Yvelines Tourisme*), destinées à sensibiliser les publics au paysage et à l'art des jardins. Le Domaine national bénéficie d'un programme décoratif, sculptures, vases, malheureusement très limité depuis les dégradations subies dans les années 1990 - c'est ainsi que la statue de *Vercingétorix* due à Aimé Millet a été placée dans l'escalier d'honneur du musée, suite à sa restauration en 2012-2014<sup>4</sup> - qui appelle une refonte.



3. Joëlle BRIÈRE, Laurent OLIVIER, Hilaire MULTON (2014) - « Le Musée des Antiquités nationales et la Grande Guerre », *Antiquités nationales*, n° 45, p. 145-173.

4. Anaïs BOUCHER (2014) - « Un *Vercingétorix* d'Aimé Millet à Saint-Germain-en-Laye », *Antiquités nationales*, n° 45, p. 17-24.



**Le Domaine demande par ailleurs à être pensé dans sa relation au musée, en termes d'acheminement de l'un à l'autre, mais également dans la relation à envisager avec les collections et le propos du musée.**

### **1.5 - CONSACRER UNE PLACE LÉGITIME AU SITE ET À SON HISTOIRE**

Plusieurs expositions temporaires (*Louis XIV à Saint-Germain-en-Laye* en 1988 ; *Henri IV, prince de la paix* en 2010 ; *Saint-Louis et Saint-Germain-en-Laye* en 2014) et de trop rares publications de synthèse ont abordé l'histoire du site et des événements qui s'y sont déroulés. Toutefois, aujourd'hui, aucun espace ne leur est consacré, hormis la salle qui constitue le point de rassemblement des groupes où est exposée une magnifique maquette de grande taille du monument et du parc dans son état de la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle, une série de panneaux, peu visibles, dans les salles du musée et une loggia, dotée d'une signalétique historique, ouverte sur la cour du château depuis les salles gauloises rénovées. Cela représente peu de choses au regard de l'importance historique et de la charge symbolique du lieu, de ses premières heures à ses configuration et fonction actuelles.

Par les ressources documentaires propres au musée, par des dépôts en provenance de grands établissements nationaux (musée du Louvre, Archives nationales, BNF, Château, musée et Domaine national de Versailles) d'estampes, de plans, voire de portraits des souverains et par une politique de mécénat avisé dans le domaine numérique, il est possible de rencontrer l'attente d'un public très large – notamment européen et international – en complément de ses attentes relatives aux collections archéologiques du musée. Cette aspiration s'est déjà exprimée dans le cadre d'une étude FIGESMA sur les publics en 2005 (Direction des musées de France) et a été confirmée par une enquête Ipsos/Inrap de décembre 2010.

Le numérique permettrait de reconstituer en 3D une évolution du château et plus largement du site, dont le Château-Neuf et le Domaine, avec une évocation des diverses phases de construction, d'aménagement et d'occupation, en y insérant à chaque étape des images d'archives ou des textes évoquant non seulement la grande histoire, mais aussi des anecdotes et des faits de la vie quotidienne à Saint-Germain.

**L'histoire du château et du Domaine doit sans conteste être pleinement prise en considération dans un dispositif attractif, intégré au parcours de visite du musée. Il est indispensable de présenter l'histoire du lieu dans lequel pénètre le public, mais aussi de souligner la spécificité des espaces qu'il va parcourir ensuite.**

Concevoir et mettre en œuvre une présentation qui identifie et associe, sans les confondre et sans en faire des entités incompatibles, le musée d'Archéologie nationale et son écrin, le château royal de Saint-Germain-en-Laye ; intégrer, pour son plus grand profit, le musée dans son environnement immédiat, le Domaine national de Saint-Germain-en-Laye que 900 000 à 1 million de personnes fréquentent chaque année : il s'agit là d'une nécessité pour répondre aux attentes du public, donner toute sa place au monument et au Domaine, retracer l'histoire d'un château jusqu'à sa transformation salvatrice en musée national d'archéologie dont l'histoire elle-même doit être contée.

### **1.6 - MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE ET DOMAINE NATIONAL DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

**Depuis 2009, le domaine et le musée forment une seule entité. Le Service à compétence nationale (SCN), désormais responsable d'un lieu patrimonial abritant des contenus patrimoniaux de natures différentes, est une réalité inscrite dans le paysage institutionnel. Elle conduit désormais les acteurs locaux à ne s'adresser qu'à un seul interlocuteur au nom du ministère de la Culture de la Communication, ce qui représente une avancée considérable notamment vis-à-vis des élus et partenaires institutionnels du territoire. Il n'en demeure pas moins que se pose une question de continuité de la politique scientifique, d'image institutionnelle et de gouvernance, ainsi que celle d'une signalétique et d'une charte graphique lisibles et intelligibles, afin de tisser un lien entre les composantes du SCN et de valoriser parallèlement l'identité propre de chacune.**

Des relations sont à trouver entre les jardins et le musée qui les borde sur sa marge sud-ouest, mais dont le seul accès est le parvis de la place Charles de Gaulle, à l'extérieur du Domaine national. **Même si jardins et musée sont très proches, ils forment dans l'esprit des visiteurs et des Saint-Germainois deux réalités distinctes** qu'ils s'approprient de façon différenciée. **Une interpénétration de ces deux lieux reste à bâtir**, le parc pouvant constituer encore davantage un appel à la visite du musée et des manifestations archéologiques (reconstitutions, histoire vivante, expérimentations) trouvant toute leur place dans le Domaine.

L'évolution du propos scientifique et culturel du MAN nécessite de :

- situer le MAN dans son environnement historique et spatial ;
- clarifier et valoriser la configuration et la vocation actuelle des différents lieux, musée, château et Domaine.

Une présentation permanente dans un espace dédié et des expositions temporaires seront intégrées au parcours de visite repensé.

## 2 - L'ENVIRONNEMENT : LE MAN ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Depuis 1862 le musée d'Archéologie nationale est implanté à Saint-Germain-en-Laye. Cette localisation proche de Paris (20 km environ) et son excellente desserte par le RER A (25 minutes de Paris), dont la sortie est située face au Château sont un atout considérable. C'est aussi un handicap pour l'établissement, du fait de la richesse et des moyens en communication de l'offre culturelle parisienne et versaillaise.

Si l'on suit les chiffres du Comité régional du tourisme (CRT), le musée d'Archéologie nationale se trouve pourtant à la 15<sup>e</sup> place des sites culturels et de loisirs hors de Paris (et à la 4<sup>e</sup> place si l'on se limite aux seuls musées). On se doit également de préciser que la ville de Saint-Germain-en-Laye, outre son riche patrimoine urbain inscrit dans le cadre d'un secteur sauvegardé, abrite plusieurs établissements muséaux : le musée départemental Maurice Denis (le Prieuré), l'espace Paul et André Véra pour les collections municipales et la maison natale du compositeur Claude Debussy, inscrite dans le réseau des « Maisons des illustres », abritant aujourd'hui l'Office de tourisme.

**Les habitants de Saint-Germain-en-Laye et des villes alentour entretiennent des sentiments ambivalents à l'égard du château, marqués par l'affection pour un lieu qui signe l'identité visuelle et l'histoire de la ville sans toujours mesurer l'importance du musée qu'il abrite.** Il faut rappeler que Gabriel de Mortillet, préhistorien prestigieux et conservateur au musée de 1868 à 1885, fut maire de Saint-Germain-en-Laye de 1882 à 1888, avant d'être élu député de la Seine-et-Oise. On remarque d'autre part un certain détachement mêlé de frustration de la part du public qui s'attend parfois à découvrir une demeure royale meublée, alors même qu'il leur est indiqué que celle-ci n'existe plus et qu'elle est devenue musée par la volonté de Napoléon III.

Le musée d'Archéologie nationale est connu du public local et, à un moindre degré, du public francilien et du public national qui ne perçoivent pas toujours l'importance des collections, faute de moyens en termes de communication, d'une image forte, et en dépit d'une politique de communication fortement développée depuis trois ans. Les efforts sont à poursuivre pour améliorer la situation, **la richesse du musée devant pouvoir être perçue par les habitants et les institutions comme un atout touristique majeur et un sujet de fierté.**

Les travaux en cours sur le monument ne peuvent que créer un processus de réappropriation vertueux et amener le public à découvrir le musée et ses collections.

On doit en revanche souligner que le Domaine national – désigné couramment par une métonymie, « la Terrasse » - est, depuis le 19<sup>e</sup> siècle, le lieu des fêtes, des rites de passage indissociables de la vie locale : mariages, baptêmes, fêtes de fin d'année pour les lycéens, Fête nationale et bal du 13 juillet. Situé en cœur de ville, à proximité des dessertes de transport public, le Domaine national, héritier du

Domaine royal, draine un nombre considérable de promeneurs qui peuvent passer à proximité du château et donc du musée, le voir sans pourtant le contempler ni émettre le souhait d'y entrer et de le visiter. C'est là le paradoxe d'un musée qui n'est signalé ni sur le réseau routier (à l'exception de la silhouette du château et de la terrasse sur l'autoroute A13 dans le sens Rouen-Paris) ni dans la signalétique de la ville, ni dans les transports en commun, à l'exception d'une vitrine d'un autre âge dans la gare du RER A.

Le développement de la visibilité et de la fréquentation du musée passe d'abord par un traitement des abords de ce dernier, en favorisant une meilleure inscription du monument dans le tissu urbain et dans les flux de passage, en développant une signalétique directionnelle renvoyant aux collections du musée, dans le cadre de la ville, au sein de la station rénovée du RER A - sortie mentionnant explicitement le musée d'Archéologie nationale - et dans les espaces du Domaine national. Il passe aussi par la mise en œuvre, à travers des billets spéciaux et des supports de communication partagés, d'un réseau régional d'offre muséale, non seulement avec des musées archéologiques de collectivités territoriales (musée Carnavalet et crypte Notre-Dame à Paris, musée de Guiry-en-Vexin, musée de Nemours, musée Archéa, pour les plus importants), mais aussi avec d'autres musées de collectivités et des établissements nationaux géographiquement proches (château et Musée national de Versailles, La Malmaison).

La mise en œuvre du projet scientifique et culturel du MAN aura pour objectif :

- d'inscrire le MAN comme équipement culturel régional exceptionnel, riche de ses collections et de son histoire ;
- de lui donner toute sa place dans l'action culturelle et touristique des collectivités territoriales, à l'échelle de l'ouest de l'Île-de-France et du Grand Paris.

Le MAN doit pouvoir être identifié comme le musée d'Archéologie nationale, institution muséale unique, d'accès aisé et inscrit dans un site architectural et paysager exceptionnel.

## 1 - QUELQUES DATES

### 1.1 - 1867-2017 : 150 ANS D'HISTOIRE

**Créé par un décret impérial du 8 mars 1862, le MAN est issu de la volonté de Napoléon III, empereur féru d'histoire et d'archéologie qui fut le principal financeur des fouilles entreprises à Gergovie et à Alésia, le principal donateur du musée dès l'origine et un acteur attentif de la rénovation du château de Saint-Germain.**

**La restauration du château et son aménagement en musée ont été confiés à Eugène Millet, élève de Viollet-le-Duc. Les travaux, poursuivis par les architectes Lafolloye et Daumet, ne seront terminés qu'en 1907. Toutefois, l'Empereur inaugure les sept premières salles le 12 mai 1867.**

**D'abord dénommé « musée des Antiquités celtiques et gallo-romaines », bien qu'exposant aussi des collections de périodes plus anciennes, le musée s'est rapidement appelé « musée des Antiquités Nationales ». En 2005, il prend le nom de « musée d'Archéologie nationale », le terme « Archéologie » traduisant une ambition nouvelle, celle de ne plus être perçu comme un conservatoire d'antiquités mais un acteur d'une pratique scientifique vivante dont il doit être le lieu de présentation.**

**En 2009, le musée d'Archéologie nationale et le Domaine national de Saint-Germain-en-Laye sont intégrés au sein d'un même établissement, un service à compétence nationale (SCN) dénommé « musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye », appellation peu satisfaisante qu'il serait opportun de simplifier pour une meilleure lisibilité de l'établissement.**

### 1.2 - LA PHILOSOPHIE DE SA FONDATION

« L'intention de sa Majesté, en décidant la création de ce Musée, a été de réunir les pièces justificatives, pour ainsi dire, de notre histoire nationale »<sup>5</sup>.

« Le musée d'antiquités gauloises doit être un établissement scientifique où l'historien et l'archéologue trouveront et pourront apprécier avec facilité les documents les plus précieux, les plus instructifs relatifs à nos ancêtres ; où la nation française pourra en quelque sorte contempler son berceau [...]. Réunir le plus grand nombre possible de monuments et de documents d'origine authentique, les classer bien méthodiquement suivant leur âge, leur provenance, leur destination première, tel est le devoir de ceux qui seront appelés à l'honneur de réaliser l'idée féconde de l'Empereur. »<sup>6</sup>.

À l'origine, le musée est créé pour recueillir plus particulièrement les collections archéologiques rassemblées à l'instigation de Napoléon III pour servir de base scientifique à son *Histoire de Jules César*, notamment celles des fouilles réalisées à Alésia ou Gergovie. Toutefois, **dans son rapport initial du 1<sup>er</sup> avril 1865<sup>7</sup>, la commission consultative d'organisation du musée élargit l'assise chronologique du musée et des futures collections qui devront réunir « les antiquités provenant des débris de civilisations qui se sont succédées [sic] sur le sol de la Gaule, depuis les temps les plus reculés jusqu'au siècle de Charlemagne, ainsi que tous les documents d'origine étrangère qui pourront servir à éclairer la partie de l'histoire de notre pays comprise entre ces limites de temps ».**

---

5. Rapport du 14 juin 1863 par le comte de Nieuwerkerke, Archives nationales, 20144782/1 (AMN G1)

6. Note d'Adrien de Longpérier sur l'organisation du musée de Saint-Germain, 1863, Archives nationales, 20144782/1 (AMN G1)

7. Rapport du 1<sup>er</sup> avril 1865, Archive nationale, 20144782/1 (AMN G1)

Dans ce cadre, la mission fixée au musée « sera de présenter au visiteur, de la manière la plus claire possible, la succession des différentes phases par lesquelles a passé la civilisation de notre patrie, de lui faire connaître, en les lui mettant pour ainsi dire sous les yeux, les arts, les industries, la religion, les mœurs de nos premiers pères, de lui faire saisir les rapports de filiation que chacune des peuplades qui formaient les Gaules avaient avec les autres peuples du globe, de lui permettre de retrouver tous les éléments qui ont concouru à la formation des types qui se rencontrent encore aujourd'hui dans les diverses régions de la France. Enfin, de faciliter les recherches des historiens, des artistes et des industriels en mettant à leur portée tous les documents relatifs à l'objet de leurs études ».

Le projet définitif<sup>8</sup> prévoit une présentation des collections subdivisée en grandes périodes chronologiques ordonnant la succession des salles. Les collections sont composées d'objets originaux regroupés par contextes de découverte, de moulages, de maquettes et de tous documents « qui pourraient éclairer l'histoire ». Une salle de comparaison ou d'analogies, exposant les « objets de même nature dans des nationalités différentes, (trouvés) sur d'autres points du globe » est prévue dans « la grande salle dite de Mars », tandis qu'une section « ethnographique » complète le musée archéologique lui-même. Une bibliothèque, un atelier de moulages et une salle d'étude pour chaque étage du musée sont mis en place à l'intention des chercheurs<sup>9</sup>.

### 1.3 - LA RÉNOVATION MALRAUX

À l'instigation d'André Malraux, ministre des Affaires culturelles de 1959 à 1969, le musée fait l'objet d'un vaste et ambitieux programme de rénovation. L'architecte **André Hermant choisit de dissimuler une grande partie des restaurations de Millet**, occultant les fenêtres et les cheminées et créant une architecture intérieure en phase avec le goût des années soixante. Dès 1961, le parcours muséographique est profondément transformé : les espaces d'exposition sont réduits de quatre à deux niveaux (entresol et premier étage) et dix-neuf salles, au lieu de quarante-trois, accueillent le nouveau parcours permanent qui présente environ 30 000 objets suivant une progression chronologique. Les moulages disparaissent des espaces d'exposition. Des réserves sont installées dans les salles du second étage, permettant de préserver jusqu'à aujourd'hui leur muséographique d'origine, ainsi que dans des espaces attenants aux salles d'exposition. Ce nouveau musée est inauguré par André Malraux le 9 avril 1965. Les rénovations se succèdent ensuite, avec l'ouverture, à l'entresol, des salles gauloises en 1971, des salles consacrées au Premier âge du Fer, à l'âge du Bronze et au Néolithique en 1973, et des salles dévolues au Paléolithique en 1976. La rénovation



8. Rapport du 11 avril 1866, Archives nationales, 20144782/1 (AMN G1)

9. Laurent OLIVIER (2009) - « Du musée des Antiquités nationales au musée d'Archéologie nationale » in Jean-Paul DEMOULE, Christian LANDES (dir.), *La fabrique de l'archéologie en France*, Paris, La Découverte, p. 79-100 ; Hilaire MULTON (2016) - « Le Musée des antiquités nationales et la 'fabrique de la nation' », *Romantisme. Revue du XIX<sup>e</sup> siècle*, 2016/3, p. 15-33.

du musée s'achève en 1984 avec l'ouverture de la salle d'Archéologie comparée, installée au premier étage dans la majestueuse « salle de Mars », salle de bal inaugurée sous le règne d'Henri II, devenue salle des comédies sous le règne de Louis XIV durant lequel 155 comédies, ballets ou opéras furent créés ou repris dans ce lieu d'exception, lieu majeur dans l'histoire du théâtre et de la danse.

#### 1.4 - LE MUSÉE AUJOURD'HUI

**En 2012, les salles consacrées à la Gaule celtique rouvrent après neuf années de fermeture pour rénovation. Elles représentent aujourd'hui les seuls espaces de visite repensés depuis les années soixante.** Elles offrent une présentation contemporaine et épurée de l'état des connaissances et de la richesse des collections du musée sur les cinq siècles précédant la conquête romaine. C'est également une évocation historiographique, dans un souci de souligner l'histoire longue et continue du musée et les fondements et choix esthétiques qui furent ceux du musée de Napoléon III au sein duquel les collections celtiques occupaient une place privilégiée.

Toutefois, ces nouvelles salles s'insèrent sans modification dans le circuit et les espaces mis en place dans les années 1960. Hormis dans ces salles, les trois-quarts des collections du MAN conservent aujourd'hui peu ou prou leur mode de présentation des années soixante à quatre-vingt. Des réaménagements légers ont été réalisés au fil des ans, sans aucun programme commun à l'ensemble du musée, mais pour répondre au besoin, impératif, de simplement réaménager les présentations en vitrines et d'enrichir, modestement, la présentation matérielle et pédagogique des collections.

**Dans les années quatre-vingt-dix, un projet de rénovation de l'ensemble du musée fut envisagé, appelé « MAN 2000 ». Malheureusement, seule la première tranche fut menée à bien, avec un réaménagement de l'accueil au rez-de-chaussée et un nouvel accès aux espaces de visite qui ne pouvaient trouver leur sens que dans le cadre d'une restructuration fondamentale. L'absence de suites données à ce premier élan a conduit à un parcours de visite perturbé et très malaisé pour le public.**

Le projet appelé pour le MAN doit repenser, spatialement et muséographiquement, une présentation des collections, aujourd'hui hétérogène et en grande partie vieillie, et un parcours de visite cohérent.

## 2 - LA QUESTION DE L'IDENTITÉ DU MAN AUJOURD'HUI

La création du musée, lieu de construction de l'archéologie tout autant que de monstration, a bénéficié de l'investissement des plus grands scientifiques de l'époque (1862-1907). André Malraux, lors de l'inauguration le 9 avril 1965 (ou lors de sa visite avec le Général de Gaulle le 25 mars 1965) lança « *Il y a deux grands musées en France, le Louvre et le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye* ». Cette boutade illustre l'importance et l'originalité réelles que le musée des Antiquités nationales revêtait à ses yeux. En revanche, **Le Figaro du 7 mai 2001 publiait un article provocateur d'Anne-Marie Roméro intitulé « Faut-il brûler le Musée des antiquités nationales ? » qui avait le mérite d'alerter sur l'isolement croissant du MAN au regard de l'enrichissement des connaissances et donc des collections d'archéologie nationale**, alors que de remarquables musées voyaient le jour ou étaient profondément rénovés dans les régions françaises. Signe des difficultés qui sont encore celles auxquelles est confronté le MAN, cet article, qui se voulait non pas une pierre jetée dans le jardin du musée mais une incitation à l'action, n'a pas eu de répercussion. En dépit des évolutions favorables des dernières années, en termes de fréquentation et de visibilité, il demeure d'actualité pour la communauté archéologique des professionnels comme pour le public.

**Le public actuel manifeste unanimement un réel ravissement devant des collections bien perçues comme exceptionnelles** et peu de visiteurs ressortent déçus de leur visite, même s'ils déplorent souvent de trop rares explications sur le sens et le contexte des objets.

Il faut, d'autre part, souligner que **le MAN jouit d'une réelle reconnaissance parmi la communauté archéologique** qui conduit chercheurs et collectionneurs à s'attacher à l'étude des collections et à

faire don d'objets et d'archives, contribuant à faire du MAN un centre de référence pour l'archéologie. Parallèlement, cette communauté déplore les difficultés du MAN, qui s'accroissent régulièrement depuis les trente dernières années, à être pleinement intégré à la chaîne opératoire qui mène de la fouille, programmée ou préventive, à l'accueil et la préservation des vestiges majeurs, pour une mise à disposition aisée de ces vestiges aux chercheurs et pour une présentation au public des témoignages matériels et des connaissances relatifs à l'archéologie métropolitaine.

**Le contexte archéologique dans lequel se situe le MAN a grandement évolué depuis plus de trente ans, tant dans la pratique, la gestion et la valorisation de l'archéologie que dans le paysage des musées dédiés à l'archéologie en France.** Le développement bienvenu des musées territoriaux a conduit à une vision qui privilégie l'affectation des découvertes au plus près du lieu de leur découverte, sans réel questionnement sur le rôle et la complémentarité d'un musée national et des musées en région. Le développement de l'archéologie préventive et l'absence de construction, à l'échelon national, d'une politique culturelle qui définisse une mission pour le MAN, dans ce contexte d'enrichissement spectaculaire des connaissances et des vestiges matériels, ont conduit à **un certain assouplissement du MAN dû à un relatif abandon.**

Faute d'une capacité d'enrichissement qui réponde à l'essor des découvertes archéologiques et à la co-construction d'une politique territoriale et nationale, faute d'une salle d'exposition adaptée à des expositions de grand rayonnement et de budgets appropriés, le MAN est aujourd'hui un musée qui n'a pas la capacité d'assumer son rôle de seul musée national d'archéologie des origines aux débuts du Moyen Âge.

Le MAN, sanctuaire des principales grandes découvertes archéologiques pendant longtemps, conservatoire de ce que furent les premiers musées d'archéologie au 19<sup>e</sup> siècle, est un lieu de mémoire de l'archéologie et de la muséographie. Il ne peut toutefois pas être avant tout un musée historique, il doit être aussi un musée actuel, à la hauteur des collections exceptionnelles qu'il conserve et expose et qu'il se doit d'enrichir.

Un effort important est nécessaire pour qu'il retrouve une place de premier plan et qu'il redevienne un musée de référence incontournable, différent et complémentaire des musées territoriaux ou nationaux d'archéologie. L'évolution de l'archéologie au cours des vingt ou trente dernières années et l'effacement du MAN durant cette même période, en dépit d'un relatif accroissement de la fréquentation dû pour beaucoup aux expositions temporaires et à une politique de communication active, nécessitent une profonde mutation du musée sous peine d'une perte totale de sens, sous peine d'une possible mort lente.

Ce PSC a pour ambition de définir une identité propre et un projet d'avenir pour le MAN, fondé sur un état de ses forces et faiblesses et de ses espoirs. Il propose un projet réaliste mais ambitieux :

- définir une identité propre et forte pour le MAN et proposer des voies et moyens à dégager et emprunter pour y parvenir ;
- retrouver une place de premier plan, clairement définie et comprise, dans un paysage muséal et scientifique qui a connu de profonds bouleversements et des découvertes et réalisations majeures depuis une trentaine d'années.

**Le MAN doit pouvoir répondre simplement et efficacement à une question récurrente laissée souvent sans réponse satisfaisante : « en quoi le MAN est-il un musée unique ? », voire « à quoi sert le MAN ? ».**

## IV-LES COLLECTIONS DU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE

---

**Le MAN est l'un des musées au monde qui conserve le plus grand nombre d'objets archéologiques**, modestes vestiges matériels et chefs-d'œuvre issus du territoire national, depuis les plus anciennes réalisations humaines jusqu'à celles des premiers temps du Moyen Âge. Dans une optique comparatiste, pour intégrer ces vestiges matériels dans une vision géographiquement et chronologiquement plus large, des vestiges matériels issus des cinq continents et relevant des temps les plus anciens ou très contemporains, font partie, depuis l'origine, des collections du musée.

**Le MAN est l'un des très rares musées d'Europe à être exclusivement consacré à l'archéologie du territoire national**, avec une mise en perspective à l'échelle mondiale, et se distingue en cela de grands musées comme le *British Museum* de Londres, le *Museo Arqueologico Nacional* (MAN) de Madrid ou le *Neues Museum* de Berlin.

Le MAN conserve également **des archives et des ressources documentaires** très abondantes et d'une valeur historique et patrimoniale exceptionnelle, sur l'histoire du musée, celle de ses collections et celle de l'archéologie, mais aussi sur l'histoire du monument et du Domaine et celle des événements historiques dont ils ont été le théâtre.

### 1 - LES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES

Le MAN conserve des restes anthropologiques, mais n'est pas un musée d'anthropologie *stricto sensu*, dans la mesure où il n'a pas pour propos de présenter l'évolution biologique de l'Homme ni d'interroger la variabilité ou les constantes des comportements sociaux à travers l'espace et le temps.

Se fondant sur les productions matérielles des hommes, le MAN a pour objectif de retrouver les Hommes, leurs savoir-faire, leurs organisations sociales, leurs modes de vie, leurs rapports à l'environnement ou leurs conceptions spirituelles, à un moment donné et dans la suite des époques successives. **Il est un musée de civilisation, miroir d'une histoire fondée sur des objets et les contextes qui les éclairent, un musée de sciences et aussi un musée d'art.**

#### 1.1 - NATURE DES COLLECTIONS

Les collections présentées au public et les collections conservées en réserves forment un ensemble cohérent. Les collections non exposées représentent des collections d'étude avant tout, mais un nombre non négligeable d'objets mériterait néanmoins d'être exposé, mais ne l'est pas faute de place dans les salles d'exposition permanente.

Outre la présentation des collections en salles, sur deux niveaux sans compter la salle Piette, Il convient de souligner la présentation dans les douves du château de sépultures mégalithiques du Néolithique et premier tronçon de la colonne Trajane (galvanoplastie).

##### 1.1.1 - Paléolithique et Mésolithique

Les collections, les plus abondantes du musée, couvrent l'ensemble de cette période, depuis - 800/600 000 ans jusqu'à la fin des temps glaciaires et l'abandon progressif de l'économie de chasse et de cueillette.

Environ 1200 items sont présentés dans la salle I sur quelque 320 m<sup>2</sup>, et 7000 dans la salle Piette.

Tous les sites éponymes du Paléolithique supérieur et des sites majeurs du Paléolithique moyen de France sont représentés. Le musée est moins armé pour une bonne évocation du Paléolithique ancien et du Mésolithique.

L'art mobilier sur matières dures animales et l'art pariétal sculpté n'ont d'équivalent dans aucun autre musée au monde. La figure tutélaire du MAN, présente sur le logo et sur la majorité des documents de communication, la « Vénus à la capuche » ou « Dame de Brassempouy » est abritée tout en haut du musée dans une salle consacrée à la donation faite en 1904 par Édouard Piette. Cette salle, restaurée et inaugurée en 2008, abrite un ensemble de chefs-d'œuvre de l'art paléolithique sans équivalent au monde. Sa localisation, qui répond aux conditions du legs d'Édouard Piette, la situe en marge du circuit de visite actuel et sans accessibilité à tous les publics. La fragilité des œuvres et la configuration de la salle obligent à ne permettre que des visites guidées, par petits groupes, et le manque d'agents accompagnateurs limite les visites à certains jours et certains horaires. Dans le cadre d'une réhabilitation et d'une ouverture au public des espaces du second étage actuellement dévolus aux réserves, cette collection inestimable bénéficierait d'une visibilité accrue.

### 1.1.2 - Néolithique

Les collections sont abondantes, mais d'intérêt inégal. Accumulées en un temps où cette période était mal appréhendée (lors de la rénovation Malraux, dans les années 1960 et 1970, l'existence même d'une salle d'exposition spécifiquement consacrée au Néolithique faisait l'objet de débats internes). Elles rassemblent un grand nombre de récoltes de surface sans contexte qui ont pour principal intérêt d'offrir un large éventail d'objets évoquant la vie quotidienne et le nouvel équipement des premiers agriculteurs et villageois, dans son homogénéité et sa diversité territoriale, du début du 6<sup>e</sup> à la fin du 3<sup>e</sup> millénaire.

Environ 300 items sont exposés dans la salle II d'une surface d'environ 70 m<sup>2</sup>.

La richesse du musée en **réipients en terre cuite** permet d'évoquer l'apparition d'une technique promise à un bel avenir et une diversité stylistique qui illustre le fulgurant accroissement démographique lié à la naissance de l'économie de production et le besoin des groupes humains de se créer des identités distinctes.

Deux catégories d'objets présentent un intérêt majeur : les **lames de hache en pierres rares** et les **parures** jouent un rôle majeur dans l'appréhension des structures sociales et des échanges ou de la circulation de biens à travers l'Europe ; les **représentations humaines**, en pierre ou terre cuite, sont un magnifique témoignage de l'importance nouvelle de l'Homme dans le domaine des croyances.

### 1.1.3 - Âge du Bronze

Les collections du MAN sont d'une très grande richesse et permettent d'évoquer toutes les facettes des sociétés protohistoriques.

Sur environ 150 m<sup>2</sup>, un bon millier d'objets couvrant les 2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> millénaires sont exposés dans les salles III et IV.

Les **dépôts d'outils et d'armes en bronze et de parures ou vaiselles en or** sont le fleuron de ces collections. Leur diversité permet





d'aborder finement les questions techniques, sociales et régionales de cette période et de mettre en lumière les savoir-faire des artisans, l'invention de la métallurgie, la diversité des productions, la vie quotidienne, les modes funéraires et l'émergence d'une société stratifiée.

#### 1.1.4 - Premier âge du Fer (Hallstatt)

La salle IV présente, sur environ 150 m<sup>2</sup>, un millier d'objets environ, datant du 9<sup>e</sup> siècle à la fin du 6<sup>e</sup> ou au début du 5<sup>e</sup> siècle.

Ils illustrent un changement profond des sociétés, avec l'apparition de la métallurgie du fer, **l'ouverture de l'Europe tempérée vers la Méditerranée, étrusque puis grecque**, une hiérarchisation accrue des sociétés dominées d'abord par des cavaliers armés de la longue épée de fer puis par des « **princes** » **aux tombes prestigieuses** qui témoignent d'une forte concentration du pouvoir au sein de sociétés toujours essentiellement rurales.

#### 1.1.5 - Gaule celtique

Les salles consacrées à la période gauloise, inaugurées en 2012 après un profond réaménagement, occupent la moitié des espaces publics du premier niveau d'exposition, soit environ 500 m<sup>2</sup>, et présentent environ 1350 objets datant du 5<sup>e</sup> au 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, dont une grande part encore jamais exposés, fruit d'acquisitions issues de découvertes récentes.

Associant chronologie et thématiques, elles évoquent successivement les **cultes et rituels gaulois** ; **l'aristocratie et l'élite guerrière** qui furent les commanditaires d'un art celtique particulièrement florissant au 3<sup>e</sup> siècle ; les derniers moments de la Gaule indépendante avec le développement de l'artisanat et le siège d'**Alésia**, dans une présentation qui rappelle les recherches du 19<sup>e</sup> siècle et le rôle de Napoléon III aux origines du MAN.

#### 1.1.6 - Gaule romaine

Les collections provenant de Gaule romaine sont très abondantes et leur présentation occupe la majeure partie du second niveau d'exposition, avec quelque 4000 objets, sur environ 800 m<sup>2</sup> (salles X à XVI).

Elles forment, avec les séries gauloises, le fonds constitutif du MAN. À quelques exceptions près (par exemple le trésor d'argenterie de Rethel « le Moulinet » affecté au MAN dans les années 1980, le trésor d'Éauze actuellement en dépôt au musée d'Éauze), les dernières grandes entrées de collections remontent à l'entre-deux guerres.

Les collections font l'objet d'une présentation thématique plutôt que chronologique et séduisent par leur variété et la présence de chefs-d'œuvre remarquables (canthare d'Alésia, Dieu de Bouray, mosaïque de Saint-Romain-en-Gal, trésor d'argenterie de Rethel, entre autres).

**Le monde divin et religieux** et les **activités artisanales** constituent le point fort des collections. Certains manques sont importants, tels l'évocation du cadre politique et administratif, l'architecture, l'urbanisation ou les modes d'habitat, la question de l'emprise de Rome



sur la Gaule ou celle de la diversité des expressions de la romanité selon les régions.

Inaugurées en 1965, les salles de la Gaule romaine souffrent d'une muséographie vieillie et si les aménagements réalisés à faible budget ont permis un enrichissement de la présentation, ils contribuent à une forte saturation de l'espace et à une disparité des présentations.

### 1.1.7 - Premier Moyen Âge

Les collections du Premier Moyen Âge sont de grande qualité sans être numériquement très riches. Terminant le parcours de visite, environ 600 objets se déploient sur quelque 180 m<sup>2</sup> (salles XVII et XVIII). Elles relèvent **essentiellement des temps mérovingiens**, les 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> siècles étant fort peu représentés, hormis par l'exceptionnelle **sépulture viking** de l'île de Groix (10<sup>e</sup> siècle).

Elles sont d'acquisition majoritairement ancienne (surtout entre 1862 et 1914). Pour cette raison, ce sont les **ensembles funéraires** qui dominent très largement, la vie quotidienne des populations étant à peine évoquée. La sépulture de la Reine Arégonde, affectée au MAN en 1994, mais déposée au Louvre jusqu'en 1999/2000, est un ensemble majeur des collections, objet d'études, de publications et de très nombreux prêts, notamment à l'international.

### 1.1.8 - Archéologie comparée

Présentées dans la plus majestueuse salle du musée, la salle de Mars, les collections dites d'archéologie comparée offrent, sur environ 500 m<sup>2</sup>, quelque 5000 objets provenant des cinq continents et appartenant à une très longue chronologie, depuis les premiers outils taillés, en Afrique au Paléolithique inférieur, jusqu'aux haches polies océaniques de l'époque contemporaine.

Rassemblées dès la création du MAN, ces collections répondent à deux axes de réflexion et de présentation, qui ont perduré jusqu'aujourd'hui mais dont la compréhension est devenue difficile pour le public. Dans une perspective à la fois archéologique et ethnologique, elles témoignent, d'une part, **de l'évolution et des spécificités des sociétés dans le monde** dans un champ temporel identique à celui des collections issues du territoire national. Elles présentent, d'autre part, la pluralité des sociétés dans le monde sur **une chronologie longue, dans une perspective ethnologique**. Ces deux axes répondent à un but identique : offrir des perspectives variées de compréhension des sociétés humaines.

Certaines de ces collections (Caucase protohistorique, Égypte pré-dynastique, protohistoire italique, Néolithique du Sud-Est européen, collections d'ethnoarchéologie d'Océanie et d'Arctique) sont exceptionnelles et de niveau international.

Si la notion de comparatisme a évolué depuis l'origine du musée, ces collections d'archéologie comparée conservent leur double valeur : une profonde qualité intrinsèque et une forte capacité à mettre en perspective des vestiges issus du territoire national avec des vestiges de même époque de par le monde ou des vestiges actuels relevant



de cultures dites « premières ». Il faut ne pas oublier que les pionniers de l'étude des productions matérielles de ces sociétés ont été les archéologues.

Ces collections devront à l'avenir faire l'objet d'une présentation profondément renouvelée, associées au parcours « national », dans une perspective comparatiste, et inscrites dans l'histoire du MAN et de l'archéologie, dans une perspective historiographique.

### 1.1.9 - Autres collections

Le MAN conserve en outre des collections de grande qualité, artistique, historiographique et scientifique, à savoir :

- une collection remarquable de **moulages** dont certains ont valeur d'originaux. Inscrits en majorité à l'inventaire du musée, ce sont des objets d'étude et de conservation du patrimoine, non présentés au public sauf rares exceptions ;
- des **maquettes et reconstitutions** grandeur nature de machines de guerre romaines, construites sous Napoléon III et aujourd'hui en réserve ;
- des **sculptures dues à de grands noms** (Bartholdi, Frémiet, Millet) représentant des personnages illustres (Vercingétorix) ou emblématiques de l'histoire ancienne (cavaliers gaulois, légionnaire romain), intégrées pour certaines au parcours ;
- des **peintures du 19<sup>e</sup> siècle** à sujet archéologique exposées dans le musée à l'origine, mais dont seul le *retour de la Chasse à l'ours* de Fernand Cormon est présentée au public (Salle de Mars).
- des **toiles de grand format** dues à Albert Girard, représentant des monuments de la Gaule romaine (dépôts du CNAP), marouflées sur les murs de cinq rotondes aujourd'hui occupées par des bureaux ou des réserves et inaccessibles au public ;
- de magnifiques **maquettes en liège de la fin du 18<sup>e</sup> siècle et du premier tiers du 19<sup>e</sup> siècle**, exposées dans la salle de Mars faute de place dans des espaces qui seraient plus appropriés, représentant des monuments romains, d'Italie mais aussi de Gaule (arènes et Maison carrée de Nîmes par exemple).

Ces collections historiques ne sont pas mises en valeur à leur juste mesure, faute de place, alors qu'elles sont de grande valeur didactique, et pour beaucoup artistique, et qu'elles offrent un écho tout à fait légitime aux collections archéologiques.

## 1.2 - DES COLLECTIONS EXCEPTIONNELLES

Décompter la totalité des collections archéologiques du musée n'a que peu de sens. Estimées, sans réel fondement, à quelque trois millions d'objets, elles sont en réalité **indénombrables**, l'unité n'ayant pas nécessairement de sens en regard d'ensembles archéologiquement cohérents.

Ces collections associent **des chefs-d'œuvre et des témoins de civilisation** plus modestes, témoignant de la sensibilité et des talents des populations anciennes, de leur organisation sociale, de leurs capacités techniques et de leurs univers symbolique et religieux.

Les collections du MAN sont particulièrement riches pour l'art mobilier paléolithique et l'art celtique, pour les objets en or et les dépôts métallique de l'âge du Bronze, pour le mobilier funéraire des tombes gauloises, pour les figurations divines et l'artisanat de la Gaule romaine, pour les parures et éléments vestimentaires du Premier Moyen Âge, mais aussi pour certaines collections archéologiques et ethnoarchéologiques extra-métropolitaines.

L'objectif du MAN est de donner à voir concomitamment :

- des objets de qualité artistique exceptionnelle ;
- des éléments de compréhension d'une histoire fondée sur des objets et les contextes qui les éclairent ;
- des collections variées qui méritent des angles d'approche et de présentation différents.

Le MAN est musée de sciences et aussi un musée d'art, riche de collections nombreuses et admirables, en très grande partie sans équivalent dans d'autres musées.



## 2.2 - RÉCOLEMENT ET GESTION INFORMATISÉE DES COLLECTIONS

### 2.2.1 - Un système informatisé pour la gestion et la documentation des collections

Peu adapté à la nature et aux caractéristiques des collections archéologiques et offrant une communicabilité vers l'extérieur très limitée, le logiciel *Micromusée* n'est pas utilisé par l'ensemble des conservateurs pour inventorier les collections ni pour procéder au récolement. L'utilisation du tableur Excel est partagée par une bonne moitié des conservateurs, mais chacun d'entre eux a établi une architecture de tableau propre. Ces inventaires particuliers à chaque grande période chronologique ne peuvent être assemblés en un seul sans un considérable travail de reconfiguration et il est aujourd'hui impossible de disposer d'un inventaire numérique unique et partagé ni de pouvoir mener facilement des recherches touchant plusieurs périmètres chronologiques (par exemple une provenance géographique ou une acquisition toutes périodes chronologiques confondues).

Aujourd'hui, le MAN souffre de l'absence d'un système informatisé intégrant toutes les données afférentes aux collections, pour leur gestion (inventaire et mouvements) et leur documentation, mais aussi pour leur diffusion auprès des chercheurs et du public.

### 2.2.2 - Le premier récolement décennal

Le premier récolement décennal opéré par le MAN est **insatisfaisant**. Il était mal amorcé puisque le plan de récolement décennal (PRD) remis à la tutelle en 2007 avait été rédigé par chaque conservateur, collection par collection, mais pas synthétisé dans un document unique ; les conservateurs apprennent seulement en 2013, à la faveur d'un nouveau PRD adressé à la tutelle, qu'il n'avait pas été validé par la direction des musées de France (DMF devenue SMF).

Le très faible taux de ce premier récolement (environ 5 %) n'est pas l'aspect le plus critiquable de cette opération dans la mesure où il résulte d'une conception et mise en œuvre de ce premier récolement peu opérantes. Le travail réalisé dans ce cadre pour l'identification et le reconditionnement des collections est jugé de grande qualité par la tutelle (SMF). Les conservateurs ont en effet pour la plupart opté pour un récolement approfondi (reconditionnement, restauration, reclassement, documentation des objets, mise en conformité avec l'inventaire) et non pour un simple recensement. Il faut de plus considérer que la complexité des inscriptions à l'inventaire a souvent obligé à « décortiquer » les ensembles pour en vérifier l'homogénéité et la complétude.

Le plus regrettable est qu'**aucune méthodologie adaptée** n'a été mise en œuvre pour ce récolement, alors que les collections archéologiques présentent, comme les autres collections aujourd'hui dites « indénombrables » (*note-circulaire relative à la méthodologie du récolement des ensembles dits indénombrables et aux opérations de post-récolement des collections des musées de France* du 4 mai 2016), des caractéristiques nécessitant une réflexion préalable à un récolement efficace et sensé. En outre, si elle a pu produire des certifications et des données chiffrées au cours des dernières années, la direction du MAN n'a pas encore fait du récolement un chantier collaboratif impliquant un protocole commun à toutes les collections, et chaque conservateur a assuré le récolement des collections dont il a la charge de façon autonome, privilégiant majoritairement le récolement pièce à pièce, dévoreur de temps et pas nécessairement ni utile ni instructif.

Ce premier récolement a permis un suivi sanitaire, une documentation et un reclassement ou reconditionnement des collections qui lui donnent une qualité à laquelle ne rend pas justice son évaluation quantitative, fondée sur une estimation des collections très approximative (trois millions d'items) et qui a pris pour base des objets pensés comme individualisables et non des unités cohérentes.

### 2.2.3 - Le post-récolement et le second récolement décennal

Il est impératif qu'une **nouvelle méthodologie** soit mise en place pour le second récolement. Le travail réalisé par la tutelle (SMF, sous-direction des collections et « groupe de travail sur les collections en nombre » piloté par cette sous-direction) a permis de produire en mai 2016 une note circulaire qui traite du cas des ensembles dits « indénombrables ». En conformité avec cette circulaire, et comme entériné lors de la commission scientifique des musées nationaux du 9 juin 2016, le MAN opte pour

un second récolement décennal qui distingue les collections exposées à récoler pièce à pièce, ce qui a déjà été fait pour la quasi-totalité des objets, et les collections en réserves. Parmi ces dernières, les pièces uniques seront individualisées et un numéro d'inventaire leur sera affecté si elles n'en disposent pas (cas rarissime) ; les pièces remarquables appartenant à un ensemble et non dotées d'un numéro d'inventaire propre seront distinguées par un sous numéro ; les collections comportant plusieurs milliers d'items et constituant un ensemble homogène doté d'un seul numéro d'inventaire seront récolées par contenant, ce dernier étant numéroté (contenant «n»/«n» contenants), qualifié par sa masse ou ses dimensions, et chaque contenant sera décompté comme une unité<sup>10</sup>.

#### 2.2.4 - Le chantier des collections

Une **étude de faisabilité** du chantier des collections, sous maîtrise d'ouvrage déléguée à l'OPPIC, débutera en mars 2017 pour une durée de 9 mois. Cette étude sera suivie d'un **chantier des collections**, à mettre en œuvre dans le cadre du schéma directeur du MAN. Ce chantier sera une entreprise ardue, en particulier en raison de l'importance numérique des collections et de la multiplicité et surtout de la saturation des locaux de conservation des collections. Il ne pourra pas être menée par l'équipe scientifique du musée, seule ou même renforcée d'une aide compétente, mais il **devra faire l'objet d'une externalisation**, être pensé en étroite relation avec le projet de réserves externalisées, et posera la question des modalités d'ouverture du musée au public.

Le MAN doit pouvoir acquérir les outils indispensables pour :

- disposer d'un système informatisé pour la gestion et la documentation des collections ;
- mettre en ligne un inventaire détaillé pour les collections exposées et plus sommaire pour l'ensemble des collections (objectif à 3 ou 4 ans).

La priorité du MAN sera, dans le second semestre 2017 :

- de rédiger un nouveau PRD en tenant compte de la note-circulaire de mai 2016 ;
- de mettre en œuvre le post-récolement et le second récolement selon une méthodologie adaptée aux collections archéologiques et commune à l'ensemble des collections.

### 3 - PRÉSENTATION DES COLLECTIONS, LE PARCOURS PERMANENT

Aujourd'hui, le MAN n'est pas en mesure de proposer une exposition permanente qui rende compte de l'état des connaissances en archéologie nationale, mais ce n'est pas une fatalité.

Le circuit actuel de visite est présenté en annexe 3.

#### 3.1 - LE PARCOURS DE VISITE ACTUEL

Le MAN n'étant propriétaire d'aucune des chartes graphiques mises en œuvre successivement dans l'établissement, il souffre d'une **signalétique hétérogène**. En particulier, chaque salle offre une mise en page et un graphisme particuliers pour des panneaux didactiques et des cartels eux-mêmes différents de ceux des autres salles. Si ponctuer le parcours par des aménagements muséographiques distincts permet de marquer les étapes chrono-culturelles, l'absence d'un fil rouge esthétique fait de chaque espace un musée autonome et de l'ensemble un manteau d'Arlequin.

---

10. Par exemple, 3 portoirs de faune provenant du site X doté d'un numéro global seront considérés comme trois unités, définies par leurs masses et leurs dimensions, et conserveront le numéro global affecté au site, un sous numéro étant affecté aux pièces sorties pour prêt ou étude. Autrement dit, le récolement du site X fera état d'un certain nombre de pièces individualisées et dotées d'un sous-numéro et de 3 unités de faune, et éventuellement de «n» unités de matériel lithique et de «n» unités d'industrie osseuse, aucune estimation numérique n'étant avancée pour ces unités, faute de pouvoir en établir une qui soit crédible en raison de la disparité de forme et de volume des pièces, qui ne permet pas une estimation chiffrée à partir d'un sondage dans les contenants, et par souci de ne pas sortir les objets des contenants au risque de les abimer.

En outre, la **vétusté de certains aménagements muséographiques** est dommageable à la présentation. Il existe presque autant de clés que de vitrines dont certaines ont un système de fermeture peu fiable. Les éclairages des vitrines sont le plus souvent de simples tubes néon, inconciliables avec la fragilité des œuvres : c'est pourquoi les objets originaux d'art mobilier paléolithiques en matières osseuses ne sont pas exposés mais sont évoqués par des moulages, suscitant de constants reproches. Faute de projet d'ensemble et de crédits, les conservateurs font de leur mieux, mais chacun à sa façon, pour éviter le pire.

Aujourd'hui les collections sont présentées avec un **accompagnement didactique restreint**, panneaux d'introduction par salle ou espaces particuliers et cartels plus ou moins développés par vitrine ou par objet. Quelques fiches de salle sont parfois disponibles.

Le recours au numérique au sein des espaces de visite est à peu près inexistant, tant pour la projection de visuels fixes ou animés que pour la mise à disposition de bornes interactives. Seuls sont proposés une vingtaine de films de quelques minutes projetés en boucle dans la galerie du Paléolithique et des courts reportages sur des fouilles réalisées par l'Inrap dans une rotonde à l'entresol. L'implication de l'établissement dans la gestion et l'enrichissement de la collection des *Grands sites archéologiques* - fortement voulus par la direction du SCN en 2015 et assumés par un agent de l'établissement chargé du développement numérique - ne trouve pas encore son plein écho dans l'offre faite au public au sein du musée.

### **3.2 - CONSTRUIRE UN MUSÉE BUISSONNANT POUR UN RENOUVEAU INDISPENSABLE**

La politique culturelle et scientifique actuelle est fondée sur un existant qui a vu des collections abondantes et de premier ordre alimenter le musée à son origine. Jusque dans les années 1970/1980, l'enrichissement des collections, quoique de bien moindre ampleur, a permis au MAN d'être un reflet fidèle de l'état des connaissances. Par la suite, en raison d'une évolution de la pratique et du cadre législatif d'exercice de l'archéologie de terrain, et de la décentralisation qui a permis l'éclosion de nombreux et dynamiques musées d'archéologie en région, le MAN a connu un enrichissement plus sporadique de ses collections, fondé sur les opportunités davantage que sur un véritable projet scientifique et culturel, projet qui aurait nécessité une collaboration entre les différents acteurs, nationaux et territoriaux, politiques, administratifs et scientifiques, qui n'a jamais été ni formalisée ni institutionnalisée.

Aujourd'hui, le MAN souffre de cette situation qui nuit à un positionnement clair et évident pour tous et conduit à une interrogation sur sa vocation voire sa légitimité.

Mettre en œuvre une refonte de la présentation des collections, avec ses corollaires incontournables que sont leur enrichissement et, surtout, une politique scientifique et culturelle dynamique et structurée, relève d'une programmation qui est elle-même conditionnée par des assurances sur la concrétisation possible d'une restructuration des espaces.

**L'objectif de ce PSC est de proposer des lignes directrices pour un discours et des narrations qui fondent à la fois l'unicité, la qualité et l'attractivité du MAN.**

L'ambition du MAN est d'ancrer la présentation des collections dans un discours civilisationnel qui forme la colonne vertébrale du parcours permanent des collections, et de proposer des *focus* sur des thématiques et des collections particulières, sur l'histoire du musée et de ses collections, sur l'histoire et la pratique de l'archéologie.

Sans évoquer les espaces précis qui pourraient être dévolus à la présentation des collections, mais tout en soulignant qu'ils sont aujourd'hui trop restreints et inadaptés, il est possible de dégager des pistes et de définir des priorités d'ordre scientifique, intellectuel et culturel.

### 3.2.1 - Champs chronologique et spatial

#### 3.2.1.1 - *Limites haute et basse*

La MAN présente des témoignages matériels de l'activité humaine, depuis les premiers outils en Afrique jusqu'aux débuts du Moyen Âge sur le territoire national et dans le monde, avec une forte présence de témoignages modernes et contemporains pour les civilisations dites « premières ».

Inscrire le territoire national dans l'histoire de l'apparition des premières créations dues à l'Homme, à l'échelle européenne et mondiale, paraît non seulement une nécessité mais répond à la richesse et à la variété des collections du MAN.

Le *terminus post quem* correspond aux **premières créations dues à l'Homme**, dont le MAN abrite de très beaux exemples.

Pour le *terminus ante quem*, il convient de tenir compte des collections existantes, d'un propos explicite à définir et d'une articulation claire avec le périmètre du musée de Cluny. Les collections couvrent surtout la **période mérovingienne des 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> siècles** et s'inscrivent dans la problématique de la disparition du monde romain, de l'occupation souvent conflictuelle du territoire par les Barbares, du développement du christianisme et de l'amorce d'un monde nouveau. Développer l'évocation des siècles postérieurs dans le parcours permanent, au-delà de la tombe viking qui représente un ensemble très particulier, semble peu souhaitable, bien que la limite chronologique du MAN ait été officiellement fixée à l'An Mil. En revanche, des expositions temporaires permettraient d'élargir le cadre chronologique et géographique actuels.

#### 3.2.1.2 - *Un fil directeur, la chronologie ; une géographie étendue*

Le parcours de visite doit **suivre le fil du temps** afin de faire percevoir les changements et les continuités qui lient les hommes à leurs prédécesseurs, sur le plan technique mais aussi culturel.

Le périmètre géographique du MAN correspond, peu ou prou, aux **frontières actuelles de la France** et agrège plusieurs contrées extra-métropolitaines dont des vestiges, parfois très remarquables, furent intégrés au musée dès l'origine.

Deux questions se posent : comment et en se fondant sur quelles collections le MAN peut-il présenter et expliquer l'histoire du territoire national au long de plusieurs millénaires ? Quelle cohérence et quel lien avec les collections issues de notre sol offrent les collections extra-métropolitaines ?

#### ● **Le territoire national**

Le MAN conserve et présente des collections issues de l'ensemble du sol de France, avec des régions bien représentées ou au contraire mal représentées, globalement ou selon les périodes : le Midi et plus largement le tiers méridional du territoire et l'Alsace sont plutôt peu présents au MAN, la Normandie et le nord du pays également, tandis que les vestiges découverts dans une large bande allant de la Bretagne à la vallée du Rhône et incluant l'Île-de-France, la Picardie et la Bourgogne/Franche-Comté sont nombreux.





Déterminer des manques à combler dans une vision territoriale du propos du musée n'a pas de sens. **Le MAN n'a en effet pas vocation à être une vitrine de toutes les régions de France, mais se doit d'appréhender et donner à voir et comprendre des modes de vie et de pensée partagés, éventuellement dans la diversité, sur l'étendue d'un territoire qui ne fut pas celui qu'il est aujourd'hui, qui ne fut pas le même à toutes les périodes, mais qui est aujourd'hui le territoire de référence pour le public, français ou étranger.**

#### ● **Archéologie et ethnographie des cinq continents**

Le MAN a la chance d'être un musée où les époques, les espaces et les cultures se croisent. Il permet, grâce à cette confrontation, de s'interroger sur une humanité à la fois unique et diverse dans le temps et l'espace, sur des évolutions aux temporalités et aux expressions différentes, sur le rôle de l'environnement, sur l'impact des contraintes et la capacité des hommes à opérer des choix.

L'actuelle présentation des collections archéologiques et ethnographiques issues des cinq continents n'est pas satisfaisante. Dépouillée d'importantes collections océaniques et africaines qui étaient au cœur du propos fondateur de la présentation, « enrichie », faute d'espaces plus appropriés, de collections peu en rapport avec ce propos (maquettes de monuments romains), **la salle de Mars est aujourd'hui peu compréhensible** pour le public qui picore parmi les objets présentés sans bien comprendre la spécificité de la présentation dans sa globalité.

**Une présentation profondément transformée de ces collections est nécessaire à leur valorisation.** Elle demande une articulation plus forte qu'actuellement avec l'ensemble des collections, dans un discours intégrateur.

Redéployer et rassembler sont deux axes complémentaires pour ces collections extra-métropolitaines, avec :

- le redéploiement de certaines collections **en proximité et en miroir des séquences propres au territoire national** (Paléolithique, Protohistoire de l'Europe centrale et nord-méditerranéenne, Grèce, Italie et Ibérie des âges des métaux et de l'époque romaine) ;
- une **présentation résolument historiographique de collections d'importance exceptionnelle** rassemblées dans une perspective globalisante et une démarche et une vision intellectuelles aujourd'hui transformées, afin d'éclairer leur raison d'être présentes au MAN et de mettre en valeur des collections n'ayant pas ou ayant peu d'équivalent dans d'autres musées français (Égypte prédynastique, Caucase, par exemple) ou liées à l'histoire de la recherche et à de grandes figures de l'archéologie au 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle (Henri Hubert, Salomon Reinach, Jacques de Morgan, entre autres) ;
- la valorisation de **thématiques scientifiques particulières** pour certaines collections : ethnoarchéologie (collections Pétrequin et Leroi-Gourhan) et expérimentations (évolutions dans l'interprétation et la reconstitution des objets anciens).

### 3.2.2 - Synthèse et contextualisation

Le MAN doit offrir une présentation qui permet de contextualiser les particularités et les fonds communs que les musées territoriaux mettent en exergue dans une perspective d'histoire régionale.

Une présentation des vestiges issus du sol français, mais reflet des modes de vie et de pensée largement partagés dans toute l'Europe, couplée à une présentation plus large temporellement et spatialement de témoignages issus d'autres continents, doit se fonder sur une démarche intellectuelle **d'interrogation sur les parentés et les particularités des cultures et non pas obéir simplement à une exhaustivité documentaire.**

La vocation du MAN est donc d'être un musée de civilisation, à la fois **introduction ou élargissement des présentations en région et synthèse** de modes de vie et de pensée, des innovations et des caractéristiques majeures qui ont trouvé place sur notre territoire et que les musées territoriaux inscrivent dans une histoire et un territoire plus limités. Il a pour mission de **présenter l'unicité ou au contraire l'universalité de tel ou tel phénomène et de mettre en regard ses diverses expressions.**

### 3.2.3 - Trois axes complémentaires

Le MAN doit développer une présentation muséographique qui réponde à trois objectifs qui lui donneront son identité et sa singularité et qui répondent aux attentes du public.

#### *3.2.3.1 - Susciter l'émotion, affirmer le génie créateur et la parenté des hommes au-delà des millénaires dans le domaine artistique ou intellectuel*

Le MAN abrite des **chefs-d'œuvre exceptionnels** qu'il convient de présenter comme tels dans le but de faire prendre conscience au public que les temps les plus reculés ne furent pas des temps de sauvagerie et de préoccupations uniquement matérielles. Il est primordial de **susciter l'émotion et l'admiration** devant les capacités intellectuelles et artistiques des plus anciens occupants du territoire national afin non seulement de leur rendre justice mais surtout de faire prendre conscience que le sens esthétique, la capacité créatrice et la pensée symbolique sont aussi anciens que l'Homme, que les modes d'expression ont varié au fil du temps mais que **la notion d'évolution et de progrès n'a aucun sens dans le domaine des œuvres de l'esprit<sup>11</sup>.**

#### *3.2.3.2 - Souligner et interroger les caractéristiques majeures des civilisations successives*

Le MAN doit se donner pour ambition de donner à voir, grâce aux objets, qui seuls ont permis de les mettre en lumière avant - et même parallèlement - à la pratique de l'écriture, les caractéristiques propres à chaque grande période de notre histoire ancienne et expliquer les ruptures et les continuités entre elles. Le public doit pouvoir **comprendre aisément les étapes majeures de l'histoire humaine** telles la lente conquête de la maîtrise de la matière, la domestication du feu, l'apparition des sépultures, la naissance de l'art ; les ruptures climatiques et environnementales, l'accroissement accéléré de la population et la diversité culturelle liées à la naissance de l'agriculture ; l'affirmation d'une structuration sociale de plus en plus marquée avec l'apparition du métal et l'élargissement considérable des échanges commerciaux et culturels ; l'interaction entre l'héritage local et l'adoption de la civilisation romaine ; la fin d'un monde et la naissance d'un monde nouveau dans un contexte de migrations de grande ampleur.

---

11. « Les faits suffisamment contrôlés suffisent pour établir que des pratiques non orientées vers les techniques de la vie matérielle ont existé avant l'*homo sapiens* ; nommons-les religieuses parce qu'elles témoignent d'un comportement qui dépasse la vie végétative. », *Les religions de la préhistoire*, André Leroi-Gourhan (1964)

**Rendre évidents et logiquement successifs les progrès techniques**<sup>12</sup>, mais s'interroger sur la permanence de certains modes de vie et de pensée et relativiser la notion d'une évolution intellectuelle, morale, artistique et même sociale de l'humanité sont le socle d'une interrogation sur notre monde actuel, ses craintes, ses blocages, ses conquêtes ou ses fiertés qui trouvent de remarquables parallèles, et leçons, dans l'histoire ancienne et même très ancienne.

### 3.2.3.3 - Donner à voir la diversité des choix culturels au sein d'un même espace-temps

La richesse des collections du MAN permet, de façon globale sans être du tout exhaustive, de répondre à la soif des amateurs, des étudiants et des chercheurs à la recherche de précisions typologiques ou stylistiques ; au plaisir des visiteurs attachés à repérer des objets provenant de leur lieu de vie ; à la curiosité et l'étonnement fréquemment manifestés devant la diversité des façons de fabriquer ou utiliser un même type d'objet.

Des collections non indispensables à une visite synthétique autoriseraient des galeries d'étude parallèles et itératives consacrées à des séries typo-chronologiques ou stylistiques (industries lithiques ou osseuses, parures ou armes protohistoriques, petits bronzes gallo-romains, *instrumentum*, etc.).

Complémentaire, mais distinguée dans son mode de présentation, l'**exposition de séries** typo-chronologiques fournies est à envisager **comme un parcours parallèle** à une présentation beaucoup plus aérée et mettant en exergue chefs-d'œuvre et problématiques majeures.

### 3.2.4 - Un parcours buissonnant

**Fondé sur la chronologie**, sur une mise en exergue des phénomènes de civilisation qui ont marqué le territoire national dans un champ géographique élargi, il faut envisager **un parcours synthétique des grandes séquences de l'histoire des hommes par le biais de leurs productions matérielles**, des plus anciens témoignages aux débuts du Moyen Âge. Linéaire et mettant l'accent sur les chefs-d'œuvre et les objets emblématiques des modes de vie, de pensée et de production, il devra éveiller la curiosité et l'admiration et pousser au questionnement et à la réflexion sur l'évolution des sociétés, inscrivant par là le passé dans le présent.

Parallèlement, **la libération d'espaces du musée aujourd'hui utilisés comme réserves**, en particulier au second étage, leur aménagement dans le plus grand respect possible de leur état d'origine et leur ouverture au public permettraient de consacrer plusieurs foyers à des thématiques aujourd'hui absentes du musée.

#### 3.2.4.1 - Un parcours dans les salles historiques du musée

Le MAN a le privilège de conserver dans leur état d'origine, celui du musée voulu par Napoléon III, des espaces qui étaient jusqu'aux années 1960 des espaces de présentation des collections accessibles au public et qui sont aujourd'hui fermés au public, à l'exception de la salle Piette.

Situées au second et dernier étage du musée, **les salles De Baye et Moreau sont, comme la salle Piette, des conservatoires de la muséographie du 19<sup>e</sup> siècle**. Il en existe peu d'exemples de par le monde pour les musées d'archéologie, seul le *Neues Museum* de Berlin ayant choisi de mettre en valeur la muséographie historique du musée saccagée lors de la Seconde guerre et dont les vestiges survivants ont été superbement intégrés dans la rénovation récente. Les aménagements nécessaires à la réouverture de ces salles historiques qui fascinent les quelques visiteurs privilégiés qui y ont accès, sont d'ampleur raisonnable, hormis ceux nécessaires à leur accessibilité à tous les publics.

---

12. « Nous n'osons pas croire que Descartes, Lavoisier et les savants de l'ère atomique doivent quelque chose au pithécanthrope. Pourtant il en est ainsi. Si la moindre coupure s'était jamais produite dans la lente acquisition des techniques essentielles, tout aurait été à recommencer. Les merveilles de la science moderne sont le fruit d'une longue maturation. Le premier ouvrier, partant de zéro, ne pouvait faire autre chose que de casser un caillou en deux pour en tirer un couteau. Son lointain successeur, des centaines de milliers d'années plus tard, même s'il est mentalement inférieur, ne pourra pas ignorer tout ce qui a été découvert avant lui ; il en profitera forcément. », *Les chasseurs de la Préhistoire*, André Leroi-Gourhan (1983)

Appartenant également au musée d'origine, la **salle du Trésor** qui couronne le donjon et a conservé son décor néo-gothique n'offre pas de difficulté majeure pour une intégration dans un parcours de visite amplifié et pour une évocation des muséographies le plus souvent détruites.

Enfin, **cinq rotondes**, aujourd'hui bureaux et réserves inaccessibles au public, offrent des représentations de monuments romains de Gaule de grand format, dues à Albert Girard. Ces rotondes et leurs peintures sur toiles marouflées offriraient des espaces de détente spectaculaires et bienvenus.

La réappropriation de ces espaces ne procède pas d'une nostalgie stérile mais d'une visée historiographique et de la nécessité de **mettre en valeur une histoire de la muséographie** qui est aujourd'hui un sujet d'étude en pleine expansion qui doit souvent se contenter de documents d'archives plus que de témoins matériels, du moins en ce qui concerne les musées d'archéologie.

#### **3.2.4.2 - Des espaces dédiés à l'histoire du musée et de l'archéologie**

Le MAN est un musée « historique » qui doit mettre en valeur son histoire et présenter l'histoire de la recherche archéologique, ce qui n'existe dans aucun musée.

Deux modes de présentation peuvent être envisagés :

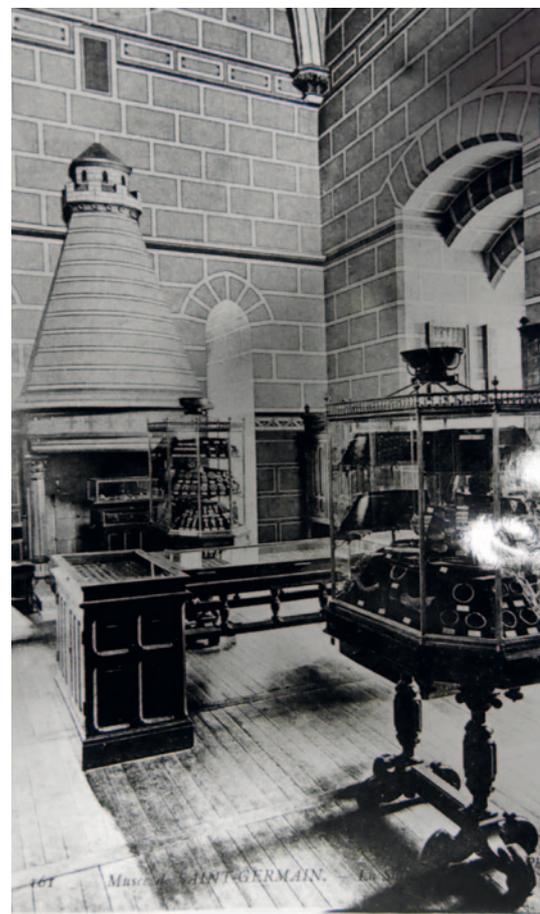
- **un espace de présentation permanente** évoquant les grandes lignes de cette histoire, qui associa étroitement MAN et archéologie pendant une centaine d'années et qui voit une certaine disjonction s'opérer depuis quelques décennies ;
- **des expositions dossiers** mettant en exergue des personnages (chercheurs, collectionneurs, donateurs) et des institutions (musées, institutions de recherche) qui ont joué ou jouent un rôle dans l'éclosion et le développement du musée et de l'archéologie.

Les salles conservant encore leur aménagement muséographique d'origine (salles Piette, De Baye et Moreau), celles qui conservent encore leur décor d'origine (la salle du Trésor et les cinq rotondes décorées de très grandes toiles marouflées représentant des monuments romains sont des témoins tangibles, aujourd'hui très peu connus car peu accessibles, de l'histoire de la muséographie et se prêtent à un parcours permanent spectaculaire. Plusieurs salles du second étage transformées en réserves mais encore « dans leur jus » se prêteraient fort bien à des expositions dossiers.

#### **3.2.4.3 - Un espace dédié aux méthodes de l'archéologie**

Pratiquement tous les musées d'archéologie proposent une présentation des métiers de l'archéologie, souvent intitulée « de la fouille au musée ». Le MAN ne doit pas pour autant s'en priver, mais doit développer un axe privilégié, en s'attachant plus particulièrement aux **enjeux et cadres de la pratique archéologique, à ses acteurs et aux différents champs disciplinaires.**

Il peut surtout développer un aspect plus spécifique que l'on pourrait appeler « **apprendre à voir les objets archéologiques** ». Les nombreuses études, analyses ou restaurations (et dérestaurations)



consacrées aux collections du musée offrent un éventail considérable de cas concrets permettant de présenter les faces cachées et les secrets des objets.

Dédié aux objets et aux matériaux appartenant aux collections, mais pas uniquement, un tel espace serait une sorte d'initiation aux secrets des laboratoires de recherche, et pourrait associer présentation permanente et expositions dossiers.

#### *3.2.4.4 - Un espace dédié à des champs de recherche particuliers*

Manquent aujourd'hui au musée la présentation de certains champs de la discipline archéologique ainsi que la confrontation de collections relevant de moments et de territoires différents. Dans le cadre de présentations permanentes, doivent ainsi être présentées **l'ethnoarchéologie** (collections Leroi-Gourhan et Pétrequin), **l'expérimentation et les reconstitutions** (emmanchements d'armes et outils en particulier ; modèles réduits de machines de guerre romaines dues à Verchère de Reffye) et les maquettes (monuments romains, mégalithes).

Ces objets et thématiques, quand ils sont un exercice de la discipline à visée scientifique et non une activité ludique, sont des méthodes d'exploration du passé grâce aux hypothèses qu'ils permettent de formuler et de confronter aux données archéologiques. Le MAN conserve des collections d'autant plus précieuses pour documenter ces voies de recherche que certaines ont été constituées dès les origines du musée et se sont enrichies jusqu'à aujourd'hui. Elles témoignent ainsi de l'histoire de la discipline et de l'évolution des propositions et hypothèses émises au fur et à mesure de son développement.

#### *3.2.4.5 - Des espaces dédiés aux grands débats de l'archéologie*

Certains débats qui ont traversé et traversent la vie archéologique ont été et sont parfois vifs et polémiques et connaissent un large rayonnement public. Débats anciens et actuels sont un centre d'intérêt réel de la part du public, mais sont souvent mal appréhendés. La perception du monde sacré et des religions, les théories de l'évolution et la question du créationnisme et de son regain d'influence, la notion de races humaines, la question de l'authenticité (Glozel, grotte Cosquer) et des faux en archéologie, les discussions sur la localisation de la bataille d'Alésia, l'interprétation de certains vestiges sont autant de sujets d'information et de débats.

Des **expositions-dossiers** régulièrement présentées dans un espace consacré à ce sujet, intégré au parcours de visite permanent mais pouvant être fermé sans contrainte, et des **conférences** sont susceptibles de rencontrer une véritable audience.

#### *3.2.4.6 - Un espace dédié à des thématiques archéologiques transversales*

La visite générale au fil de la chronologie ne permet guère d'**associer des objets d'époques différentes**, mais qui illustrent des phénomènes, des pratiques ou des comportements qui se sont déployés sur le temps long, selon des temporalités, des modalités, des choix particuliers et grâce à des techniques et avec des matériaux originaux.

Les questions d'apparition et d'expression des hiérarchies sociales, les formes et chemins de diffusion et d'acculturation des idées et des hommes, la création artistique, les relations homme/animal, sont des sujets passionnants et qui intriguent le public.

Témoigner de l'apparition et des différentes formes, selon les moments et selon les cultures, de la violence, de la musique, de la représentation de la figure humaine, des pratiques funéraires ; retracer l'histoire des ressources et modes alimentaires, de l'habillement et de la parure ; expliquer et illustrer l'évolution de l'environnement climatique et naturel, l'anthropisation croissante de cet environnement, sont, parmi d'autres, des sujets d'intérêt constant pour le public que les collections du MAN peuvent et doivent permettre de traiter.

De telles thématiques, qui offrent en outre l'opportunité de déconstruire nombre d'idées reçues, sont propices à des expositions-dossiers régulières.

Présentations permanentes et expositions-dossiers fondées sur les collections du musée sont à coordonner pour cette ouverture à des thématiques aujourd'hui absentes au MAN. En outre, les exposi-

tions-dossiers sont à même de donner lieu à des journées d'études, colloques ou tables rondes.

### 3.2.4.7 - Archéologie et Beaux-Arts

Si le MAN s'est dépouillé au fil du temps d'un nombre non négligeable d'œuvres d'art, en particulier des **peintures sur toile**, qui furent associées aux collections archéologiques au 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle, plusieurs œuvres d'art parfois majeures, en particulier des **sculptures** en partie présentées dans les salles actuelles, ont une place légitime dans les salles d'exposition permanente.

Entre « jeu des 7 erreurs », dans l'identification et la perception anciennes des objets et de nos ancêtres, et plaisir de l'œil, ces œuvres d'art offrent de multiples clés de lecture au sein de collections archéologiques auxquelles elles sont étroitement associées.

### 3.2.5 - Une ligne directrice pour un parcours original

Le MAN ne doit pas être un musée d'archéologie parmi d'autres, mais **LE musée national de synthèse sur les civilisations anciennes dans leur universalité et dans leur spécificité nationale**.

Le MAN ne doit pas refléter une simple succession dans le temps et une juxtaposition des productions humaines, dans les différentes régions de France ou du monde. Son rôle est d'inscrire ces témoignages dans **une perspective anthropologique et historique**, en mettant en exergue les grandes caractéristiques, les permanences et les ruptures dans l'évolution des sociétés, dans leurs expressions universelles et leurs manifestations singulières.

Loin d'être un catalogue le plus exhaustif possible des témoins archéologiques existants, il doit s'intéresser aux questions de civilisation, rendre sensibles les caractéristiques majeures qui marquent les différents moments et espaces qu'il embrasse. Il doit également aborder les choix et contraintes techniques, culturels, économiques, sociaux, symboliques et environnementaux qui furent ceux des hommes et pour lesquels les vestiges matériels qu'ils nous ont laissés sont le support de compréhension unique, privilégié ou complémentaire des textes.

**Il s'agit non pas de donner à voir davantage qu'aujourd'hui, du moins substantiellement, mais de donner à voir autrement et mieux, de donner à comprendre, à admirer et à s'interroger** sur le monde d'aujourd'hui, de permettre d'apprécier la modernité et l'actualité des temps anciens, le fondement et la nécessité de la discipline archéologique.

Le MAN est l'un des très rares musées d'Europe à être exclusivement consacré à l'archéologie du territoire national, avec une mise en perspective à l'échelle mondiale.

Le projet envisagé repose sur le constat d'une nécessaire et fondamentale restructuration et reconquête des espaces du château, et sur une modernisation du propos scientifique et culturel.

Le projet à mettre en œuvre devra se fonder sur :

- un parcours chronologique mettant en exergue et en parallèle collections métropolitaines et collections extra-métropolitaines ;
- une association entre émotion, admiration et compréhension des chefs-d'œuvre et des témoins des sociétés dans leur cadre économique et environnemental ;
- un parcours buissonnant conjuguant un fil rouge pour l'archéologie du territoire national et des séquences spécifiques, historiographiques, thématiques, méthodologiques, développées en parallèle ou dans la continuité du parcours principal ;
- une vision rythmée et non fragmentée du parcours ;
- une association dynamique entre exposition permanente et expositions-dossiers
- une inscription du musée dans son histoire muséographique et dans l'histoire de l'archéologie de sa naissance aux temps présents ;
- un accompagnement didactique accru au service de collections originales, avec un recours au numérique amplifié, mais adapté à la vocation d'un musée.

## 4 - CONSERVATION ET RESTAURATION DES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES

Le MAN dispose depuis l'origine d'un laboratoire de restauration et de moulage. Son activité se déploie selon plusieurs axes, dont la vitalité est inégale, et qui nécessitent dans certains domaines une nouvelle dynamique.

### 4.1 - LES ACTIVITÉS DU LABORATOIRE

#### 4.1.1 - La conservation restauration des collections, une compétence en adéquation avec les besoins du musée

**La restauration des collections archéologiques est en partie assurée en interne** par le laboratoire du musée. Les interventions de restauration, d'entretien des collections et de restauration curative sont effectuées par les deux agents du laboratoire. L'entretien des collections regroupe les interventions de préservation qui sont très peu invasives, dépoussiérage, nettoyage peu invasif, collage évitant la perte de fragments, consolidations localisées, etc. La conservation curative regroupe les interventions plus importantes et plus invasives qui permettent de préserver le message culturel et les informations scientifiques portées par l'objet. Il s'agit essentiellement de stabilisation chimique et mécanique, inhibition de la corrosion des métaux, consolidation des matériaux à cœur, comblements structuraux, renforts structuraux, etc.

Le laboratoire dispose d'une compétence reconnue pour la restauration des objets métalliques et l'étude des restes organiques minéralisés et assure la restauration, ainsi que la dérestauration préalable si nécessaire, d'une partie des collections du musée. La plupart des objets en matières dures animales sont également restaurés en interne. Le laboratoire intervient aussi sur les collections de moulages anciens (creux et tirages) et sur les céramiques.

**Parallèlement, le musée fait appel à des restaurateurs agréés**, par le biais d'un appel à concurrence et des procédures de marchés publics.

#### 4.1.2 - La participation à l'étude des collections

La participation du laboratoire à l'étude des collections consiste en la collecte de nouvelles données scientifiques via la restauration fondamentale, l'expertise des restes organiques minéralisés et l'historique des interventions de restauration.

**Le laboratoire joue un rôle essentiel dans l'étude des collections.** Bon nombre de découvertes sont faites lors des opérations de restauration dite fondamentale, comme par exemple la mise au jour d'inscriptions ou de décors inédits sur des objets en métal lors du retrait de la corrosion. Ces informations nouvelles font avancer la recherche archéologique, mais il conviendrait que le laboratoire soit davantage valorisé, en particulier dans les publications, pour cette recherche appliquée qui nécessite une parfaite connaissance des matériaux et de leurs altérations, une connaissance des collections archéologiques ainsi qu'une grande technicité.

Le laboratoire a développé depuis plusieurs années un nouvel axe d'étude des collections archéologiques : l'expertise des restes organiques minéralisés à la surface des objets métalliques. Il s'agit de la reconnaissance, de la localisation et de la description des traces de matériaux organiques sur les collections anciennes qui n'ont jamais été observées sous cet angle.

Le laboratoire apporte également un nouvel éclairage dans l'étude des collections par sa connaissance de l'histoire de la restauration pratiquée au sein du musée depuis 150 ans, dans le cadre d'un mémoire de troisième cycle, dû à la responsable du laboratoire, sur l'histoire de la restauration dans le cadre de l'histoire de l'archéologie en France et sur le rôle du MAN dans cette histoire.

#### 4.1.3 - Une compétence reconnue : l'activité de moulage des collections

Le laboratoire du MAN a joué un rôle de premier plan lors de la création du musée qui exposait de très nombreux moulages, en très grande majorité réalisés au musée.

Aujourd'hui, l'activité de moulage permet de répondre à des demandes de prêt pour des expositions, à des cessions à titre gracieux de tirages pour des musées mais aussi pour des collectivités désirant présenter de façon permanente le patrimoine de leurs territoires.

D'autre part, le musée conserve une collection patrimoniale de creux (environ 6000 items) qui sont des empreintes non seulement d'objets archéologiques du MAN mais également d'objets de provenances diverses. En effet, l'activité de moulage du MAN a été dès l'origine inséparable de la volonté de présenter, sous forme de moulages à défaut de pièces originales, les vestiges illustrant au mieux l'histoire ancienne du territoire national et celle d'autres territoires offrant des points de comparaison et de contextualisation pour l'espace métropolitain. Le MAN conserve ainsi des creux ou des tirages, en plâtre ou sous forme de galvanoplasties, ayant valeur d'originaux patrimoniaux dans la mesure où certains permettent une reproduction ou présentent un état aujourd'hui disparu d'objets perdus, érodés ou détériorés au fil du temps ; l'exemple des quelque 400 galvanoplasties de la colonne Trajane en est l'exemple le plus éclatant<sup>13</sup>. Ces creux et tirages font actuellement l'objet d'un récolement.

Le laboratoire a entrepris récemment de se former aux nouvelles techniques de reproduction, en particulier au moulage sans contact à partir d'une image 3D. Cette nouvelle compétence sera amenée à se développer rapidement, d'autant que le service du Développement de la politique numérique du SCN mène depuis 2015 une politique active de numérisation 3D de ses collections dans le cadre du projet « France collections 3D » porté par la RMN-GP et financé par la Caisse des dépôts et consignations.

## 4.2 - DES MISSIONS À RÉORGANISER ET À DÉVELOPPER

### 4.2.1 - La restauration, une mission à restructurer

L'activité de restauration doit mieux distribuer les rôles entre le laboratoire et les restaurateurs extérieurs. Le laboratoire doit davantage **intervenir en amont des projets** de restauration, à mener en externe comme en interne, afin de **jouer un rôle de conseil et d'alerte** pour identifier les restaurations urgentes et non plus seulement prendre en charge les collections identifiées par les seuls conservateurs.

Les compétences en interne sont en adéquation avec les collections du musée les plus abondantes et **les crédits dédiés aux restaurations en externe ne sont pas négligeables**, à hauteur d'environ 130 000 € par an. La préservation des collections peut être considérée comme très acceptable, même si des opérations d'envergure seraient encore souhaitables pour certaines collections (objets en alliage cuivreux et en fer, objets en matières osseuses). L'expertise globale sur l'état sanitaire des collections prévue pour 2017 permet-



13. Le premier tronçon de la colonne, sans la base, est présenté, depuis 1887, dans l'angle nord-est des fossés du château.

Alexandre Simon STEFAN, avec la collaboration d'Hélène CHEW (2015) - *La colonne Trajane*. Édition illustrée avec les photographies exécutées en 1862 pour Napoléon III, Picard, 303 p.

tra de mesurer les besoins et de définir une politique et un calendrier pluriannuels en lieu et place des actions ponctuelles aujourd'hui dominantes.

#### 4.2.2 - La conservation préventive, une mission à développer et structurer

Dans le domaine de la conservation préventive, le rôle du laboratoire est aujourd'hui trop réduit et cette mission doit se développer.

La conservation préventive est devenue depuis quelques années une mission primordiale au sein des institutions muséales. Elle regroupe toutes les actions sur l'environnement direct des collections, actions qui ne touchent pas à la matière constitutive des objets mais visent à éviter leur altération. Elle a donc à voir avec la manipulation et les mouvements d'œuvres, leur présentation et leur emmagasinage, temporaire ou permanent.

Définir et organiser la conservation préventive en adéquation avec la nature des collections est du ressort d'un professionnel de la conservation et le laboratoire du MAN bénéficie de ces compétences. La mise en œuvre technique de cette conservation préventive doit être mieux partagée, au sein du laboratoire et entre le laboratoire et les conservateurs, afin de donner davantage d'initiative et de responsabilité au laboratoire.

Le laboratoire a entrepris depuis peu d'accroître son action et de **développer une véritable politique de conservation préventive**. Il a été décidé que les crédits dédiés à la conservation préventive/restauration des collections seraient, en 2017, essentiellement consacrés à la conservation préventive. Il est prévu d'**effectuer un état sanitaire des collections, dans la perspective d'un chantier des collections** devant conduire à la mise en place de nouvelles réserves. Une mission sera confiée à un restaurateur spécialisé, avec une prise en charge sur les crédits de restauration, auquel sera associé le laboratoire et pourrait être associé l'INP dans le cadre de la formation des restaurateurs.

Le laboratoire aura pour tâche de s'équiper en matériel performant, avec l'appui du C2RMF, et de mettre en place **l'étude et le contrôle du climat** dans les salles d'exposition et les réserves, en particulier celles qui abritent des œuvres fragiles (salle Piette) et des œuvres aux contraintes antagoniques mais qui sont inséparables (réserves De Baye et Moreau). **Une étude de la luminosité** va également être menée dans les salles, l'ensemble de ces investigations devant **aboutir à une cartographie des facteurs de risque de dégradation des collections en salles et en réserves**. Un plan de conservation préventive pourra alors être rédigé et mis en œuvre. En concertation avec les conservateurs, le laboratoire devra renfoncer son rôle de conseil pour la gestion courante des collections (présentation, conditionnement et manipulation des objets exposés ou en réserves et dans le cadre de prêts) et assurer une veille sanitaire des collections.

#### 4.3 - DES PARTENARIATS À DÉVELOPPER

Si **la responsable du laboratoire a des contacts réguliers avec ses homologues**, si des approches ont été conduites (rencontre au MAN avec le CRA d'Île-de-France durant l'été 2016 ; mission du C2RMF-département de la conservation préventive durant l'été 2016 ; réunion C2RMF/MAN au MAN le 5 octobre 2016), il n'existe pas encore de partenariats consolidés avec le C2RMF. Il en va de même avec l'Inrap, ou les ateliers de restauration existants. Du fait de l'absence de programmes de recherche et d'actions structurés, les partages d'expérience et de compétences sont trop réduits, ce qui conduit à **un certain isolement du laboratoire dans le domaine des relations institutionnelles**, alors que les collaborations sont nombreuses dans le domaine de l'enseignement et de la formation (direction de mémoires et participation à des jurys de M2 ; formations à la restauration du métal, à la conservation-restauration et au moulage à Paris I-Sorbonne, à l'EDL et à l'INP ; accueil de stagiaires au laboratoire du MAN, soit en moyenne deux stagiaires par an pour un ETP de 6 mois).

**Il est nécessaire de constituer une commission de restauration** qui pourrait être opérationnelle en 2017 ou plutôt 2018. Il serait d'autre part souhaitable que la responsable du laboratoire puisse être membre d'une commission scientifique régionale de restauration, demande qui sera très rapidement formulée auprès des DRAC et des conseillers pour les musées.

Une mission du C2RMF en juillet 2016 a permis de dresser des pistes de collaboration au bénéfice du musée : étude des conditions de présentation des objets dans les vitrines des salles historiques De Baye et Moreau dans l'optique d'un réaménagement et d'une ouverture des salles au public. Il s'agira de nouer rapidement des partenariats avec le C2RMF et des étudiants en régie et en conservation préventive pour parvenir à des propositions concrètes.

Le montage de projets collaboratifs d'étude, de restauration et conservation préventive des collections archéologiques doit pouvoir fédérer des savoir-faire et des institutions (**C2RMF, musées et ateliers de restauration territoriaux, Inrap, SRA voire services territoriaux d'archéologie**) afin de construire des espaces réguliers d'échanges et de co-activité et de réduire ainsi l'isolement du laboratoire. Un **renforcement des collaborations** et des compétences particulières est à la fois un gage de dynamisme et une possibilité réelle de rationalisation des coûts.

Il faudra un peu de temps pour remédier à l'isolement, souligné par l'IDP, mais la volonté de s'ouvrir à des collaborations extérieures est réelle au sein du MAN et les discussions avec de potentiels partenaires (C2RMF, SRA Île-de-France et Inrap) font état d'attentes similaires. En tout état de cause, sans mutualisation des forces humaines et financières, sans partenariats institutionnels clairement définis, le MAN ne sera pas à même de développer toutes ses potentialités.

Le laboratoire doit accroître, au sein du musée, son implication dans la conception, l'organisation et l'évaluation de la politique de restauration ainsi que dans la définition et la conduite d'une politique de conservation préventive qui doit prendre un nouvel élan.

Le laboratoire du MAN doit développer son attractivité, inscrire son savoir-faire dans la recherche et dans un réseau de partenariats qui suppose l'élargissement des collaborations extérieures dans le cadre de réseaux institutionnels à construire pour une mise en synergie de compétences spécifiques et complémentaires, mais géographiquement et institutionnellement dispersées.

## 5 - LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Le MAN est détenteur de ressources documentaires d'une rare richesse, et ce dès l'origine du musée : bibliothèque patrimoniale, fonds d'archives publiques et privées et collections iconographiques qui couvrent objets, sites, personnalités de l'archéologie, muséographie. Les fonds d'archives sont ainsi une ressource documentaire primordiale pour appréhender et restituer l'histoire du musée et l'histoire de la discipline.

L'un des points forts de l'identité du MAN est, en effet, de posséder encore une mémoire vive de son histoire et de celle de la science archéologique à l'approche du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture du musée : phase initiale du projet, constitution des collections, relations avec le monde de l'archéologie, travaux de savants...

### 5.1 - LES LOCAUX DU SERVICE DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Le service a été créé effectivement en 2015 et comprend 3 cellules organisées en fonction de la nature des documents : archives, bibliothèque et iconothèque.

Il se déploie principalement dans 6 espaces du château :

- la bibliothèque au rez-de-chaussée de l'aile sud et ses magasins situés à l'entresol de l'aile sud ;
- l'iconothèque au rez-de-chaussée de l'aile nord ;
- le centre des archives et son annexe, situés au rez-de-chaussée de l'aile nord, et la salle de tri au premier étage, à l'emplacement de l'ancienne bibliothèque.

Deux locaux supplémentaires, d'un accès difficile au second étage du bâtiment, viennent compléter momentanément les magasins de la bibliothèque et des archives.

Deux lieux de consultation sont ouverts aux lecteurs : la salle de lecture de la bibliothèque et le centre des archives. L'accès, sur rendez-vous pour un meilleur accueil des chercheurs, est assuré actuellement par le chef du service, par le responsable de la bibliothèque, ou le responsable de l'iconothèque en fonction des besoins des demandeurs.

### 5.2 - NATURE DES FONDS

Le service des Ressources documentaires rassemble des fonds et collections documentaires sur tous supports : imprimés, documents audiovisuels, fonds d'archives publiques et privées, fonds iconographiques sur tous supports, comprenant un fonds photographique, des estampages et des frottis épigraphiques, et des dossiers documentaires thématiques.

#### 5.2.1 - Les fonds d'archives

Les archives conservées par l'établissement représentent environ 300 mètres linéaires de documents de toutes natures et sur tous supports : manuscrits, cartes et plans sur papier et calque, données numériques, photographies ...

Si la majorité des pièces a été produite à partir du 19<sup>e</sup> siècle, certaines sont datées des 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles et illustrent l'histoire du château.

##### 5.2.1.1 - Les fonds d'archives publiques

Parmi les fonds d'archives publiques remarquables se distinguent particulièrement :

- le fonds d'archives publiques du Domaine de Saint-Germain-en-Laye qui retrace les aménagements successifs du domaine et du château au travers de plans, cartes, photographies et études ;
- les documents issus des travaux de la Commission de la Topographie des Gaules (cartes, plans, photographies, correspondance, rapports, estampages et frottis, albums et registres) qui apportent un éclairage sur la création du musée, son organisation, son rôle moteur au sein des sociétés savantes et la naissance de la science archéologique ;
- enfin, les *Albums noirs*, dossiers thématiques le plus souvent topographiques, constitués à partir de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle.

Des fonds constitués ultérieurement illustrent les techniques de l'archéologie et la place du musée dans ce domaine, comme les archives de l'abbé Philippe relatives à ses fouilles au Fort-Harrouard ou la documentation des fouilles d'Henri Delporte dans les années 1960 et 1970. Le musée conserve également des fonds mixtes constitués autour des personnalités liées à l'établissement et à l'archéologie, comme le fonds du conservateur Henri Hubert, l'un des pères de l'archéologie comparée.

#### 5.2.1.2 - Les fonds d'archives privées

Depuis le 19<sup>e</sup> siècle, des fonds d'archives privées, essentiellement des dons (e.g. fonds Suzanne Cassou de Saint-Mathurin), sont venus enrichir le musée. Ils témoignent de la reconnaissance que portent de nombreux archéologues au rôle et à la place du musée dans leur domaine.

#### 5.2.2 - La bibliothèque

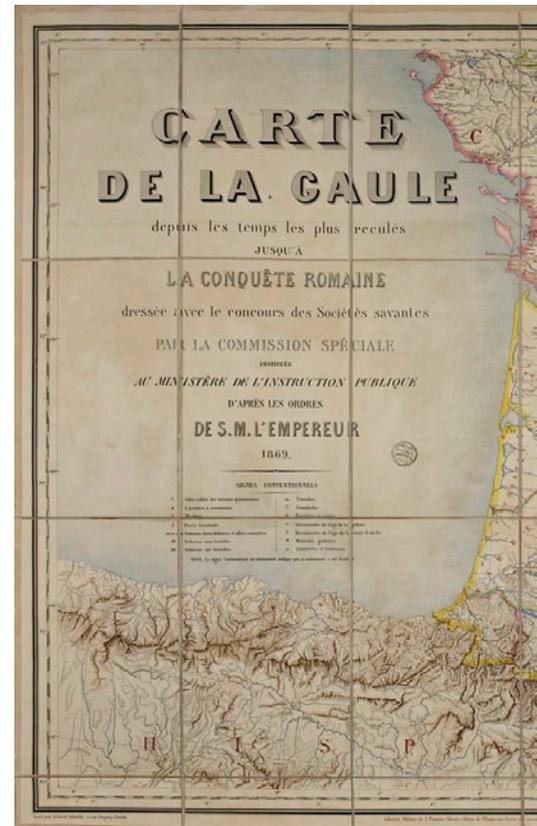
Les collections de la bibliothèque rassemblent des publications spécialisées à destination du personnel scientifique du musée, des chercheurs extérieurs et des étudiants d'un niveau avancé, soit 28 000 ouvrages (monographies, thèses, actes de congrès, catalogues de musées et d'expositions), 800 titres de revues spécialisées, dont 413 abonnements en cours, 20 000 tirés à part d'articles de revues, des cédéroms et DVD. Elles couvrent les civilisations présentes sur le territoire national de la préhistoire à l'an mil ; les cultures et civilisations de tous continents et toutes périodes ; l'histoire, les méthodes et techniques de l'archéologie ; la muséologie ; l'histoire du château et du Domaine de Saint-Germain-en-Laye.

Le fonds ancien de la bibliothèque est tout à fait exceptionnel et l'objet de nombreuses demandes de consultation. L'intérêt majeur du fonds réside dans son apport à l'historiographie de l'archéologie, nulle part aussi bien représentée.

La participation du MAN au réseau FRANTIQ (Fédération et ressources sur l'Antiquité), qui vise à rassembler les catalogues des bibliothèques de recherche partenaires pour offrir un accès centralisé aux ressources documentaires spécialisées, est un atout tant sur le plan technique, car le musée peut gérer ses collections grâce à l'application KOHA, que pour la communication, le musée pouvant s'appuyer sur une équipe extérieure professionnelle et spécialisée.

#### 5.2.3 - L'iconothèque

Les fonds de l'iconothèque sont constitués en majorité des fonds photographiques produits, depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, par les photographes de l'établissement pour les besoins des équipes. Ces fonds, sur tous supports (plaques de verre, négatifs souples, ektachromes, épreuves papier, base d'images numériques), ont été rassemblés dès la création du musée et fournissent un témoignage unique sur les collections du musée, les muséographies successives, les travaux sur le château, sur les sites archéologiques et les personnalités de l'archéologie. Ces fonds majeurs, de près de 100 000 photographies, sont connus en France, comme à l'étranger, ce qui induit des sollicitations constantes de la part d'institutions et de particuliers.



Ces fonds conservent en outre plus de 100 estampes et aquarelles et des albums de dessins et de photographies.

### 5.3 - LE PUBLIC DU SERVICE DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Fonds d'archives, collections de la bibliothèque et images fixes sont largement utilisés par le personnel scientifique de l'établissement.

Le public extérieur qui demande l'accès aux archives et collections de la bibliothèque est français et étranger et pour l'essentiel composé de chercheurs et d'étudiants, dont les recherches très pointues touchent souvent l'histoire de la discipline, des sites et des collections du musée. Les salles de consultation reçoivent en moyenne 230 lecteurs par an.

En revanche, le public de l'iconothèque est beaucoup plus diversifié : chercheurs, étudiants, professionnels de l'édition et des institutions culturelles, collectivités territoriales, amateurs. Les demandes, qui se font le plus souvent par courriel, sont multiples et souvent complexes à satisfaire. On compte plus de 250 usagers par an pour environ 600 images, une demande pouvant concerner plusieurs clichés.

Depuis la création du service des Ressources documentaires, la gestion coordonnée des fonds et collections placés sous la responsabilité du service a eu pour conséquence immédiate une satisfaction grandissante des lecteurs.

### 5.4 - DES FREINS AU SERVICE PUBLIC

#### 5.4.1 - Les archives, état et traitement des fonds

Les fonds d'archives, **jamais récolés et disséminés** dans différents lieux du château et du domaine peu sécurisés (situation en voie d'amélioration), sont mal connus tant du public interne que du public extérieur.

Plus grave, **l'intégrité des fonds d'archives n'a pas été observée** et les documents, sortis de leur contexte de production, ont été dispersés dans de nombreux dossiers thématiques rendant très difficile, voire impossible, toute étude exhaustive ou transversale. Des lacunes, nombreuses, sont régulièrement constatées.

Enfin, **l'entremêlement des fonds publics et des fonds privés**, aux réglementations différentes, rend difficile la communication et la diffusion des documents.

Du fait de l'absence de fonction « archives » jusqu'en 2015, n'ont pas été réalisés le classement, le conditionnement pérenne et la description des fonds d'archives selon les normes en vigueur, ce qui a nui considérablement à leur communication et à leur valorisation.

#### 5.4.2 - La bibliothèque

##### 5.4.2.1 - Inventaire, récolement et état sanitaire

Les collections de la bibliothèque sont également peu connues du public et leur communication sur place est rendue difficile par une **cotation anarchique**. Les collections n'ont jamais été récolées depuis 1862.

Il existe à l'heure actuelle **trois fichiers** recensant les monographies : un ancien fichier établi depuis la création de l'établissement jusqu'aux années 1930, un deuxième fichier manuscrit allant des années 1930 à 1990 environ, et enfin un catalogue informatisé collectif (CCI) géré par le réseau FRANTIQ pour les ouvrages depuis 1992. Les fichiers-papiers ne sont pas aux normes, et il est donc impossible de sous-traiter le catalogage rétrospectif et de réaliser une migration automatisée vers le catalogue en ligne.

Suite à la rétroconversion des fonds, un chantier de recotation et de récolement est indispensable.

#### 5.4.2.2 - Enrichissement

L'enrichissement des collections est **géré par le C2RMF** et, après un temps de latence dû au transfert de compétences du service Bibliothèque, archives et documentation générale du SMF vers le C2RMF, les processus d'acquisition pour le musée ont peu à peu repris un cours normal en 2016. Toutefois, le MAN n'a pas encore connaissance de l'enveloppe annuelle qui lui est allouée ; de ce fait, en se fondant sur la situation antérieure prudemment minimisée, le musée estime ses possibilités d'enrichissement à hauteur de 5000 € par an et met en œuvre ses commandes en fonction de cette enveloppe estimée.

Étant donné la multiplication des bibliothèques offrant aux chercheurs (MAE, pour citer une bibliothèque à proximité du MAN) et au grand public (médiathèques et bibliothèques publiques ont considérablement enrichi leurs fonds depuis 20 ans, en raison de la multiplication d'excellents ouvrages de vulgarisation de l'archéologie), **le MAN doit préciser la politique qu'il souhaite développer** pour l'enrichissement de sa bibliothèque qui a vocation à être **une bibliothèque scientifique** et non une bibliothèque généraliste.

**La labellisation de la bibliothèque et des archives comme *Bibliothèque d'excellence***, en cours de réalisation, est une reconnaissance de sa qualité et une opportunité forte pour faire connaître les fonds anciens qui offrent une richesse remarquable, avec un nombre non négligeable d'ouvrages qui ne sont présents nulle part ailleurs, et pour orienter une politique d'achats ou de dons fondée sur **l'unicité et l'attractivité de ces fonds anciens**.

#### 5.4.2.3 - Locaux

Le volume croissant des monographies et périodiques souffre d'un manque d'espaces tant pour la gestion des collections (refoulement et récolement), que pour sa conservation (magasins). Les ouvrages précieux sont souvent dispersés dans des rayons directement accessibles aux lecteurs et n'ont pas d'espace sécurisé dédié. Enfin, la configuration de la salle de lecture, qui accueille également le bureau du responsable de la bibliothèque et celui du magasinier dans des alcôves, dos à la porte d'entrée, n'offre **ni la sûreté indispensable aux collections, ni le confort nécessaire à l'exécution des missions confiés aux agents du service**.

#### 5.4.3 - L'iconothèque et le partenariat MAN/RMN-GP

Les fonds et collections de l'iconothèque sont également mal connus, faute d'un récolement général. **L'absence d'un système de gestion informatisée rend très difficile un état de la couverture photographique des collections** par toute personne extérieure à l'iconothèque.

**La convention de 2014** relative à la collaboration entre la Direction générale des patrimoines, les musées nationaux SCN et la RMN-GP **n'offre pas pleine satisfaction au musée**, dans l'exercice pratique du partage des missions et responsabilités.

Depuis plusieurs années, l'organisation interne de l'Agence photo de la RMN-GP pèse lourdement sur le fonctionnement de l'iconothèque du MAN :

- **la nouvelle interface web de la base de gestion documentaire Cortex** ne donne plus accès qu'à la partie considérée comme la plus commercialisable des images gérées. Une part importante des fonds photographiques du MAN ayant été écartée sur des critères retenus par la seule RMN-GP, ces fonds ne sont plus visibles à l'écran. Les demandeurs se sont donc tournés progressivement vers le personnel de l'iconothèque du MAN pour effectuer les recherches qu'ils n'étaient plus en capacité de faire eux-mêmes ;

- le turn-over important du personnel de documentation de l'Agence photo et la surcharge de travail des photographes en post-production ont induit **retards et erreurs dans les livraisons d'images et dans leur indexation** sur la base Cortex. Aujourd'hui un agent de l'iconothèque du MAN est mobilisé pour en assurer quotidiennement le contrôle qualité ;

- alors que la production des images numériques depuis 2001 par l'Agence s'est accompagnée de la mise à disposition de l'iconothèque du MAN de CD-Rom comportant les photographies produites lors des campagnes, **l'absence du numéro d'inventaire dans les métadonnées finales** de l'image

empêche toute recherche de la part des agents du service des Ressources documentaires.

La question de la production des images et celle de la gestion du fonds d'images et de son exploitation pèse, en termes de charge de travail, sur les équipes du MAN. **Un dialogue suivi avec les services de l'Agence photo de la RMN-GP doit permettre d'éclaircir :**

- La répartition entre production et gestion actuelle des images, par les photographes du musée ou dans le cadre de campagnes RMN-GP ;
- les parts des droits d'auteur patrimoniaux devant revenir à la RMN-GP, au MAN, aux photographes appartenant au personnel du musée ;
- les modalités et acteurs de la gestion des fonds photographiques du MAN non intégrés au fonds RMN-GP car jugés trop peu rentables ;
- la question, notamment, de la gratuité des droits d'utilisation des images pour les besoins spécifiques du MAN ou pour répondre aux demandes émanant de partenaires bien identifiés (musées, éditions non commerciales, publications scientifiques), qui exige une analyse mieux partagée.

## 5.5 - OBJECTIFS ET AMBITIONS

Le MAN doit parvenir, dans le cadre d'une restructuration fondamentale, à concrétiser des choix afin de répondre à ses missions.

### 5.5.1 - Répondre aux attentes du public tant interne qu'externe

Trois chantiers prioritaires sont à mener :

- accroître et diversifier l'offre numérique pour rendre les fonds et les collections accessibles à tous et donc **créer une banque numérique d'images**, disposer d'une application pour la gestion et l'accès aux fonds d'archives, fédérer les bases de données et les rendre accessibles sur un portail en ligne pour une recherche plus facile, proposer des dossiers thématiques en ligne ;
- favoriser la communication des archives, en portant l'effort sur **le classement et la description des fonds** ;
- **améliorer les conditions d'accueil et de consultation** : orienter le public, faciliter la consultation des archives, des ouvrages et des fonds photographiques sur tous supports.

### 5.5.2 - Assurer la constitution, la sauvegarde et la connaissance du patrimoine documentaire

La richesse actuelle des fonds doit être complétée et accrue par :

- la collecte d'archives publiques intermédiaires pour constituer et sauvegarder le patrimoine archivistique en définissant une politique de collecte active ;
- la définition d'une politique d'archives privées et de fonds photographiques pour susciter des dons ;
- la production d'une charte documentaire pour maîtriser et afficher l'enrichissement des fonds de la bibliothèque, des archives et de l'iconothèque ;
- la mise en œuvre de la conservation préventive des fonds et collections ;
- la poursuite d'un programme de conservation curative indispensable ;
- la définition d'une programmation pour assurer la sauvegarde des fonds.

### 5.5.3 - Participer aux réseaux professionnels

C'est une nécessité affichée et mise en action depuis quelques mois, qui permettra de **gagner en visibilité**, de redevenir un acteur majeur dans la connaissance des collections archéologiques et de l'archéologie, **d'être reconnu comme expert de la gestion documentaire**. La Maison de l'archéologie et de l'ethnologie, Les Archives nationales, le Muséum sont des partenaires qui deviennent quotidiens et la politique de collaboration qui se développe pour la connaissance et la numérisation des fonds et collections intéressant l'histoire du musée et du site est source d'enrichissement pour tous les partenaires.

L'importance des fonds d'archives, de la bibliothèque et de l'iconothèque font du MAN un centre de ressources documentaires à la personnalité unique reconnu par des usagers de tous horizons. Son importance pour le MAN demande de pouvoir pallier les difficultés qu'il rencontre.

À court, moyen ou plus long terme, le service des Ressources humaines doit pouvoir :

- réaliser un état sanitaire des fonds et collections (archives, bibliothèque et iconothèque) et engager une restauration et un conditionnement de ces fonds et collections afin de permettre la consultation, la numérisation et l'optimisation des espaces de conservation ;
- disposer d'espaces appropriés à un bon état sanitaire des fonds et une organisation rationnelle des locaux
- disposer d'outils de gestion pour les archives et les fonds photographiques, applications qui devront être installées sur un serveur sécurisé et puissant, et être connectées non seulement entre elles, mais aussi avec l'outil de gestion des collections afin de créer des dossiers d'œuvres virtuels ;
- enrichir les collections de la bibliothèque et les fonds d'archives privées en favorisant les dons afin de renforcer le rôle de centre de recherche pour l'historiographie de l'archéologie et l'histoire des collections ;
- développer les compétences métier au sein du service (archivistique, bibliothéconomie et documentation), pour une bonne gestion des fonds, un accès facilité aux informations et aux collections, et un accueil optimal des publics ;
- multiplier les modes de communication autour des fonds, des collections et des pratiques professionnelles : publications, colloques, journées d'étude, journées d'accueil des publics, participations aux expositions, intervention dans les cycles de formation ;
- intégrer le musée dans les réseaux professionnels existants pour multiplier les partenariats scientifiques (projets de recherche, échanges professionnels, reconnaissance de ses domaines d'excellence que sont l'histoire des collections et l'historiographie de l'archéologie) ; être moteur dans la formation de nouveaux réseaux (les sources de l'archéologie par exemple).

## 6 - LES RÉSERVES, UN CHANTIER PRIORITAIRE

Les réserves sont à la fois **un lieu de conservation** de collections non exposées pour des raisons variables (manque de place, intérêt muséographique limité) et **un lieu d'étude**. Les collections archéologiques ont la particularité, partagée avec les collections techniques ou de sciences naturelles, d'être des collections en nombre et d'être conservées en nombre dans les réserves qui sont, de ce fait, des lieux d'étude permanents. Les surfaces et l'agencement des réserves doivent donc répondre à ces deux exigences de conservation et d'étude.

### 6.1 - LES RÉSERVES ACTUELLES

Le MAN ne disposait pas à l'origine de réserves, tous les espaces étant dévolus à la présentation des collections au public. Lors de la rénovation des années 1960, certaines salles d'exposition ont été transformées en réserves (premier et second étages) et de simples cloisons ont compartimenté des salles pour aménager des réserves adjacentes (entresol). Peu à peu, les espaces de réserves sont arrivés à saturation et des locaux inadaptés ont été colonisés pour servir de réserves (rue Thiers).

Aujourd'hui l'engorgement et les conditions de gestion et d'étude des collections font des réserves du MAN **des espaces impraticables, saturés et inadaptés à la sécurité et la sûreté des collections**. Plusieurs rapports (rapport du sénateur Philippe Richert en 2002 et rapport de la députée Isabelle Attard en 2014) ont souligné les multiples maux dont souffrent les réserves du MAN et il faut souligner l'engagement et l'ingéniosité des conservateurs pour faire au mieux, permettant ainsi que ces réserves soient reconnues par tous les interlocuteurs du musée, administration centrale et communauté scientifique, comme **bien tenues et bien connues des conservateurs**.



### 6.1.1 - Multiplicité, dispersion et hétérogénéité des locaux

Les réserves abritant des collections archéologiques sont localisées :

- au sein du château, dispersées sur 4 niveaux et dans plus d'une dizaine d'espaces de toutes tailles et aux accès spécifiques, sans compter quelques pièces volumineuses dans les sous-sols ;
- dans les locaux de la rue Thiers, en deux espaces disjoints et sur plusieurs niveaux ;
- dans un énorme blockhaus en centre-ville particulièrement inadéquat<sup>14</sup> où moulages en plâtre et galvanoplasties baignent trop souvent dans les eaux d'infiltration et de condensation et subissent des variations démesurées de température et surtout d'hygrométrie.

### 6.1.2 - Encombrement, gestion difficile et conditions de conservation insatisfaisantes pour les collections

Les réserves actuelles rendent difficiles un accroissement même limité des collections en raison de leur saturation.

Mobiliers parfois peu fonctionnels (ouvertures et étagères) et peu adaptés à la conservation des collections (meubles en chêne et revêtements en feutrine), climat non régulé et non adapté aux différents matériaux (métaux, matériaux organiques), infiltrations et desquamation des murs et des voutes (que les travaux en cours élimineront d'ici à 20121) sont préjudiciable à la conservation et à la manutention des collections.

L'absence de points d'eau (les déshumidificateurs indispensables dans les réserves d'objets en bronze du dernier étage doivent être vidés par les fenêtres dans les fossés) et de sanitaires, l'exiguïté des espaces de circulation et de manipulation des collections, l'éclairage généralement déficient induisent des conditions de travail difficiles dans les réserves.



### 6.1.3 - Conditions d'étude des collections pour les chercheurs

Les réserves, hormis les réserves des collections paléolithiques sises dans le château, ne sont **associées à aucune salle d'étude** pour l'accueil des chercheurs. Il n'est pas envisageable d'autoriser ces derniers à travailler dans les réserves non seulement pour des raisons de sécurité des collections mais aussi parce qu'elles n'offrent aucun espace de travail et sont soit très éloignées de toute présence humaine soit au contraire mitoyennes des salles d'exposition, avec de réels risques liés à l'isolement ou au manque de prise en compte de la sécurisation des accès aux réserves.



### 6.1.4 - Sécurité et sûreté déficientes

À sa demande, le MAN a fait l'objet en 2013 d'un **audit de sûreté très complet par la mission sécurité-sûreté de la DGP**. Cet audit conduit par le capitaine Dominique Buffin a constaté un certain nombre de défaillances tant techniques qu'humaines et émis des prescriptions. Matériaux inflammables tant pour les cloisons que

14. En 1942, sur un terrain de plus d'un hectare situé dans une ancienne carrière rue Félicien David, trois équipes de 400 ouvriers se relaient nuit et jour pour construire en sept mois un bunker d'environ 1 200 mètres carrés comportant trois étages et 60 pièces. Cet abri constituait le quartier général du Haut-commandement Ouest (Oberbefehlshaber West ou Ob. West) dirigé par le maréchal von Rundstedt.

pour les meubles, système électrique entièrement hors normes, encombrement et difficulté de circulation et de travail, et accès aux réserves mal contrôlé restent des **défaillances inquiétantes**, malgré une prise en compte par le SCN des recommandations prônant à une amélioration (accès aux réserves par badge individualisé et traçable en cours de concrétisation).

## 6.2 - DE NOUVELLES RÉSERVES INDISPENSABLES

L'état de saturation, la dispersion et les conditions de conservation et de travail ne peuvent trouver remède dans une reconfiguration des réserves au sein des espaces actuels. L'aménagement de nouvelles réserves et donc la construction d'un bâtiment sont indispensables. L'externalisation des réserves du MAN est indispensable.

### 6.2.1 - L'externalisation

L'**accessibilité depuis le musée et depuis Paris** est une contrainte que l'expérience rend incontournable, mais l'environnement du musée, avec une disponibilité foncière certes contrainte mais sans commune mesure avec celle que connaissent les musées parisiens, est un atout. Aujourd'hui, l'établissement s'emploie à multiplier les contacts avec les collectivités territoriales proches (communes, Conseil départemental, Conseil régional), afin d'étudier les disponibilités de terrains possibles. La décision du choix ne lui revient pas, mais cette **action prospective** peut permettre d'ouvrir des perspectives et d'aider au processus de décision. En 2013, grâce au soutien des services de l'État, et notamment du Préfet de département, il est parvenu à faire inscrire ce projet de réserves en cours de définition dans le Contrat de développement territorial (CDT) Seine-Confluence avant que ce document stratégique, qui peut servir de « boîte à idées » dans le cadre des projets inscrits au Contrat de plan État-Région, ne s'enlise.

### 6.2.2 - Des locaux pour la conservation, l'étude et la valorisation des collections

Il ne peut raisonnablement pas être envisagé de construire des réserves-silos destinées au simple stockage rationalisé de collections archéologiques et de ressources documentaires (archives administratives, ouvrages en doublon, par exemple).

Plus ambitieux mais seul raisonnable pour la conduite des missions attachées à des réserves archéologiques, un centre de conservation et d'études est le choix porté par le musée.

Conçu comme un **lieu de rassemblement des collections archéologiques non exposées et de l'ensemble des ressources documentaires** (archives, iconothèque et bibliothèque) et comme un **lieu d'étude**, il doit :

- abriter des espaces de réserves adaptés aux différents matériaux, obéissant à une répartition des collections par grandes périodes chronologiques mais tenant compte de l'homogénéité de certaines collections comportant des matériaux variés ou des objets d'âges différents, et par nature des fonds ;
- disposer de salles d'étude et de consultation des collections et fonds pour les chercheurs, et d'espaces de travail pour le personnel scientifique du MAN ;
- accueillir le laboratoire de conservation-restauration ;
- bénéficier en permanence d'une présence humaine à proximité.

### 6.2.3 - Des réserves propres au MAN ou des réserves mutualisées ?

Les besoins en réserves sont partagés par plusieurs institutions et la mutualisation est une option qui doit être envisagée.

Une mutualisation avec d'autres musées nationaux n'est pas une solution souhaitable. Si la déontologie et les pratiques sont semblables, les objets sont pour la plupart très différents, en particulier en termes de matériaux et de fragilité, et, souvent, de modalités d'organisation des espaces.

**Une mutualisation avec des institutions qui ont la charge de vestiges archéologiques** est plus cohérente. Une telle option ne peut avoir une chance de succès que si son pilotage repose sur l'association de partenaires relevant de la même tutelle, l'État. Des échanges avec le nouveau conser-

vateur régional d'Île-de-France ont mis en lumière des besoins en réserves à proximité de Paris qui rejoignent ceux du MAN. Une séance de travail entre **le MAN, le SRA Île-de-France et la délégation régionale de l'Inrap Île-de-France**, à laquelle a été invitée la SDPM, en septembre 2016, a donné lieu à une note adressée au Directeur général des patrimoines présentant la concordance des besoins et des conceptions.

D'autre part, le Conseil régional, la Ville de Saint-Germain et les conseils départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine doivent être des partenaires à associer très en amont au projet, d'autant que les services archéologiques des Yvelines et des Hauts-de-Seine sont déjà fusionnés.

La possibilité, ou l'obligation, d'une mutualisation est perçue avec beaucoup d'inquiétude de la part de certains conservateurs du MAN, malgré des éclaircissements sur les fondements d'une telle mutualisation. **Elle ne doit pas être conçue comme l'agrégation de collections et de services aux contours et aux statuts différents ni avec une indifférenciation des missions et des espaces, mais comme une mutualisation de certains espaces et fonctions répondant à des besoins identiques, pour une rationalisation des coûts et des facilités d'échanges et de collaboration.** L'image la plus simple pour en saisir l'esprit est celle d'un immeuble d'habitation où chacun dispose de son appartement en toute exclusivité mais aussi d'espaces et de commodités communes gérés selon des règlements précis de copropriété.

La cohabitation sur un même site d'institutions archéologiques différentes mais parentes et le partage de certains espaces (lieux de vie, bibliothèque, laboratoire, studio de prises de vue, par exemple) et fonctions (gardiennage et entretien, par exemple) s'apparentent à une copropriété dont la bonne gestion ménage les intérêts communs et les intérêts particuliers.

#### **6.2.4 - Des espaces au château**

**La question** de réserves de proximité au sein du château, pour les collections qui sont étroitement complémentaires des collections exposées afin de ne pas disperser des ensembles, ou pour le petit mobilier archéologique à forte valeur marchande et faible encombrement (métal précieux, numismatique, art mobilier paléolithique) **demeure posée à ce jour, sans avis tranché.**

Afin **d'assurer une présence de la conservation au sein du musée**, un espace de travail partagé doit pouvoir être aménagé pour une permanence alternée assurée par les conservateurs.

Les ateliers techniques et un espace de prises de vue photographiques pour les collections exposées doivent rester au château.

Collections archéologiques et ressources documentaires souffrent des mêmes insuffisances et dangers pour la protection des collections :

- dispersion des espaces, manque de locaux et locaux malcommodes ;
- conditions de conservation des collections inadaptées ;
- mauvaises conditions de travail pour le personnel et accessibilité pour étude complexe ;
- sécurité et sûreté des biens et des personnes insuffisantes.

L'aménagement de réserves externalisées est devenu incontournable.

Le MAN conçoit ces réserves comme :

- un centre de conservation et d'étude des collections archéologiques et des ressources documentaires pour les chercheurs et le personnel scientifique du MAN ;
- une implantation à proximité du MAN ;
- des espaces mutualisés avec le SRA Île-de-France et la délégation régionale de l'Inrap Île-de-France, voire avec des services archéologiques territoriaux ;
- un projet qui doit associer les collectivités territoriales et les universités.

## 7 - LES ÉQUIPES AU SERVICE DES COLLECTIONS

Les ressources humaines au service de la politique scientifique et culturel sont dénombrées au chapitre VII « Les moyens de fonctionnement » et simplement commentées ci-dessous.

### 7.1 - LES PERSONNELS DU PÔLE SCIENTIFIQUE

L'organigramme validé lors du CHSCT de novembre 2015 et au CT musées de décembre 2015 (annexe 2) crée un pôle scientifique placé sous l'autorité d'un adjoint au directeur du SCN responsable de la politique scientifique. Il fait état de postes effectivement occupés, mais aussi de postes en attente qui, à ce jour, n'ont pas été ouverts du fait des contraintes pesant sur l'ensemble des effectifs du SCN.

Sept conservateurs ont à ce jour la charge des collections archéologiques et des ressources documentaires.

Neufs agents les assistent dans leurs missions, 3 pour les collections archéologiques (photographe, monteur-installateur, technicienne de recherche) et 6 pour les archives, la bibliothèque et l'iconothèque ;

Deux agents œuvrent au sein du laboratoire de conservation-restauration.

Deux agents sous-affectés par la CRDOA assurent le récolement des dépôts, mais participent également à la gestion et documentation des collections du MAN.

### 7.2 - LES AUTRES PERSONNELS DU SCN

Plusieurs agents participent activement aux missions du pôle scientifique sans y être rattachés.

Dix agents au sein de la mission du Développement culturel, de la communication et du numérique ont des missions dont le périmètre comprend le musée et le Domaine.

Fondée sur le deuxième pilier de la « Loi Musées » de 2002 et pensée du fait de son **action sur l'ensemble du SCN**, musée et Domaine, la mission du Développement culturel, de la communication et du numérique regroupe le **service du Développement culturel et des publics**, le **service du Développement de la politique numérique**, le **service de la Communication, du mécénat et de la création graphique**, et le **service de Production des expositions**. Ce dernier, doté d'un seul agent, a pour mission la préparation budgétaire et technique des expositions temporaires ainsi que le montage des expositions réalisées en interne. Il travaille en étroite collaboration avec les conservateurs pour une muséographie professionnelle lors des expositions de moyenne envergure. Il a également une mission de conception et installation de la signalétique dans l'ensemble des espaces du SCN.

La mission du Développement culturel, de la communication et du numérique est un interlocuteur quotidien du pôle scientifique. La collaboration s'est structurée peu à peu et est très efficace dans certains domaines (communication et informations médias, réseaux sociaux, partenariats éditoriaux tels que la publication mensuelle d'un « objet du mois » dans la revue Archéologia), mais **la mise en œuvre d'actions concertées de longue haleine est à encore à améliorer**, pour le site internet et surtout dans le domaine des animations et documents pédagogiques.

Cinq agents du **Secrétariat général, aux missions administratives et techniques** (aménagement bois et métaux, peinture ; électricité, courants forts et faibles, installations de chauffage).

**Trente-trois agents d'accueil et de surveillance, équipe insuffisante** pour assurer une ouverture normale du musée. Le musée est la plupart du temps ouvert à 50% à l'instant T, parfois à 75% et rarement à 100%.

### 7.3 - UN PÔLE SCIENTIFIQUE DÉSÉQUILIBRÉ ET DES COMPÉTENCES CRUELLEMENT ABSENTES

Les missions du pôle scientifique reposent aujourd'hui très majoritairement sur les épaules des conservateurs.

Les recrutements attendus pour 2017 devraient permettre d'intégrer, pour la première fois, un **régisseur** et un **agent pour la documentation des collections archéologiques**.

**Toutefois, l'équipe scientifique restera sous-dotée, l'absence d'administrateur de bases de données et de personnel de manutention attaché aux collections demeurant un handicap majeur.**

Le service des Ressources documentaires est un service tout récent en cours de construction dont les personnels manquent de formation et dont certains souffrent de fragilité de santé. Plusieurs départs à la retraite en 2017 entraîneront une reconfiguration du service.

**Le nombre des personnels attachés à la gestion et la conservation des collections et des fonds n'a pas augmenté et a même globalement diminué depuis 30 ans.** D'autre part, l'équipe scientifique du MAN est assez déséquilibrée. Le musée manque cruellement d'agents compétents pour la gestion technique et matérielle des collections archéologiques, mais aussi des archives et de la documentation, sans pour autant disposer d'une équipe pléthorique de conservateurs. On ne peut que souligner la **faiblesse numérique de l'équipe du pôle scientifique, le manque de diversité et de complémentarité des compétences.**

L'équipe du pôle scientifique souffre d'autre part d'une **dispersion des espaces de travail** au sein du château. Chaque conservateur assumant seul toutes les tâches de conservation et de valorisation des collections dont il a la responsabilité, aucun personnel n'ayant de mission transversale (régie, documentation en particulier) et la direction de l'établissement ayant pendant de longues années encouragé l'autonomie des conservateurs et parcellisé les départements au détriment d'une politique collégiale, les conservateurs se sont repliés sur « leurs » collections et leur champ scientifique. La dispersion des bureaux, dans les quatre ailes du château et sur deux niveaux favorise en outre cette **atomisation de l'équipe scientifique**, au détriment d'un esprit d'équipe. Un regroupement des bureaux du pôle scientifique est une nécessité et une urgence.

Cet isolement des conservateurs, subi autant que recherché, explique l'**absence de toute dynamique collective de recherche ou de valorisation des collections**, l'hétérogénéité des modes de récolement et d'enregistrement des données ainsi, au moins en partie, que l'hétérogénéité des modes de présentation des collections. Le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture du musée au public, en 2017, et la nécessité de fonder le second récolement décennal sur un PRD qui unifie les pratiques des conservateurs devraient être des chantiers fédérateurs pour l'ensemble de l'équipe scientifique.

### 7.4 - LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS

#### 7.4.1 - Les chargés de mission et collaborateurs scientifiques bénévoles

Depuis 2016, il a été mis fin au « statut » de chargé de mission qui autorisait de faire appel à des bénévoles sans nécessairement de compétence ou projet scientifique, pour la gestion des collections sous la responsabilité des conservateurs. Ce statut sans fondement juridique n'offrait aucune protection à son titulaire et apparentait le travail réalisé à du travail non déclaré.

Désormais, seuls sont habilités à travailler sur les collections, sur la longue durée et avec une autonomie plus grande que celle des étudiants et des chercheurs dont le projet ne touche que ponctuellement les collections du MAN, des « **collaborateurs scientifiques bénévoles** ». Inscrits, au minimum, en M2, ils sont accueillis au musée **dans le cadre d'un projet de recherche bien défini sur les collections du musée**, doivent être couverts par une assurance individuelle et une garantie responsabilité civile, et signer une convention annuelle.

#### 7.4.2 - Les chargés de TDO de l'École du Louvre

Contrastant avec la situation en vigueur jusqu'à dans les années 2000, les conservateurs du MAN assurant un enseignement à l'École du Louvre sont devenus très minoritaires.

La prise en charge des cours d'HGA par un intervenant extérieur, en raison de la défection des conservateurs du MAN, engendre **une distanciation dommageable entre le discours des chargés de travaux dirigés devant les œuvres (TDO), dont la qualité est très inégale, et celui que les conservateurs du MAN souhaiteraient entendre**, mais dont ils ne sont pas porteurs. Une collaboration entre l'EDL et le MAN a commencé à être mise en œuvre en 2016 et doit être poursuivie.

Les équipes au service des collections pâtissent avant tout de :

- la faiblesse numérique des personnels de gestion et de documentation des collections ;
- la dispersion des espaces de travail des agents ;
- le manque d'espaces d'accueil des chercheurs.

Il est impératif de :

- diversifier les compétences au sein du pôle scientifique en adjoignant à l'équipe des conservateurs un personnel de gestion et de documentation des collections et fonds disposant d'une formation adéquate ;
- reconfigurer, sans attendre l'indispensable restructuration profonde du musée, les espaces de travail des agents, en les rassemblant dans des locaux disponibles et de belle surface, l'ancien appartement de fonction du directeur du SCN, ce qui nécessite des travaux d'envergure raisonnable pour un aménagement amené à perdurer ;
- structurer les missions de gestion et de recherche afin d'harmoniser les pratiques et de réunir l'équipe sur des projets communs, la définition de missions transversales confiées à de nouveaux agents étant une condition indispensable pour ce faire.

**Le musée est un lieu d'exception qui regroupe des œuvres, souvent uniques, qu'on ne peut voir ailleurs et dont la matérialité est perceptible en ce seul lieu.**

**Le musée est un lieu de découverte et de transmission des savoirs, dont ne doit pas être absent le plaisir, de l'esprit, de l'œil, de la découverte, du moment partagé.**

La mission du Développement culturel, de la communication et du numérique regroupe quatre services qui concourent à la politique culturelle du MAN, mais aussi du Domaine :

- le service du Développement culturel et des publics
- le service du Développement de la politique numérique
- le service de la Communication, du mécénat et de la création graphique
- le service de Production des expositions

## 1 - LE SERVICE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DES PUBLICS

### 1.1 - QUELS PUBLICS AU MAN ?

#### 1.1.1 - Quelques chiffres

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Visites payantes	19 012	17 805	16 785	20 892	18 479	22 361	19 288	19 767
Visites gratuites	72 882	77 789	73 334	77 616	82 743	88 574	83 819	85 670
Total des visites	91 894	95 594	90 119	98 508	101 222	110 935	102 107	105 437

Les années récentes ont vu une **amélioration de la fréquentation** du musée, sensible surtout en ce qui concerne le public non payant. Toutefois, l'attractivité du MAN est tributaire essentiellement de l'**efficacité de la communication**, les expositions et les événements organisés au musée attirant un public appréciable mais n'entraînant pas des pics de fréquentation très importants.

La fréquentation précise du musée est difficile à établir faute d'outils de comptage adaptés, mais aussi en raison de la perméabilité de l'établissement. La **salle d'exposition temporaire est « hors douane »** en amont de la billetterie et propose régulièrement des expositions-dossiers libres d'accès, dont le public ne peut être mesuré que depuis 2015, grâce à l'installation de capteurs de fréquentation.

D'autre part, **la cour et la chapelle sont accessibles sans avoir à acquitter de droit d'entrée** et les visiteurs y sont imparfaitement dénombrés. La cour est, en outre, le seul espace d'évacuation du musée et les portes vers les espaces muséaux n'étant pas traitées comme des sorties de secours (afin de permettre aux visiteurs du musée de sortir admirer la cour et quitter le musée par ce chemin), les visiteurs peuvent facilement accéder au musée à partir de la cour, sans passer par la billetterie. Il est fortement souhaitable d'**intégrer le monument historique et le musée d'archéologie dans un parcours de visite unique et coordonné**, et de faire de la cour et de la chapelle des espaces accessibles en fin de parcours.

#### 1.1.2 - Quels visiteurs ?

Les moments privilégiés de fréquentation sont bien entendu différents selon que l'on regarde du côté du public scolaire ou des visiteurs individuels. **Hormis les vacances scolaires, la fréquentation la moins soutenue caractérise les mois de décembre à mars. Les vacances estivales ne sont pas**

une période particulièrement fréquentée, en raison du nombre relativement faible de touristes, français ou étrangers, que la capitale et Versailles attirent bien davantage que Saint-Germain-en-Laye, surtout en cas de difficultés de transport (RER A fermé par tronçons pendant les périodes estivales, par exemple entre Nation et la Défense durant un mois entre juillet et août 2016).

#### 1.1.2.1 - Le public individuel

Le public qui fréquente le musée à titre individuel est difficile à identifier précisément, faute d'outils adéquats pour connaître la provenance, l'âge et le profil socio-professionnel des visiteurs. Il est toutefois possible de constater que ce **public est en très grande majorité français et francilien, qu'il est très diplômé et appartient aux catégories socio-professionnelles supérieures.**

#### 1.1.2.2 - Le public familial

**Essentiellement régional, c'est un public important** que la politique de communication des dernières années a contribué à fidéliser et qui contribue au bon taux de remplissage des visites et ateliers assurés par les conférenciers de la RMN-GP, notamment pendant les périodes de vacances scolaires, où l'on observe de bons niveaux de fréquentation en semaine.

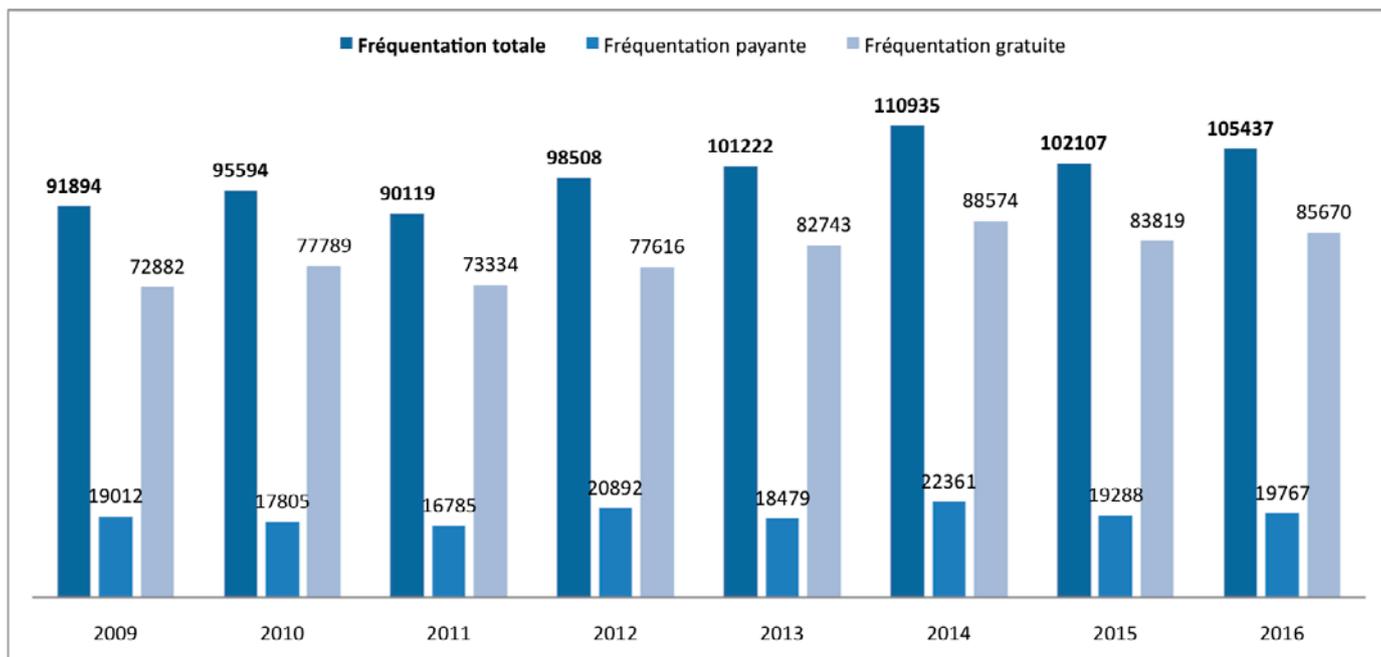
#### 1.1.2.3 - Le public scolaire

**Les publics scolaires constituent la majeure partie du public du musée, soit entre 20 000 et 25 000 élèves par an.** Ils sont bien identifiés, les classes de CE1 et CE2 constituant de loin le contingent le plus fourni (67 à 83% des groupes, selon les années) tandis que les collégiens et surtout les lycéens sont peu présents. Les nouveaux programmes scolaires et **l'introduction de l'étude de la préhistoire en classe de sixième** devraient permettre de toucher un public de collège, comme en témoigne la fréquentation des groupes scolaires depuis la rentrée 2016.

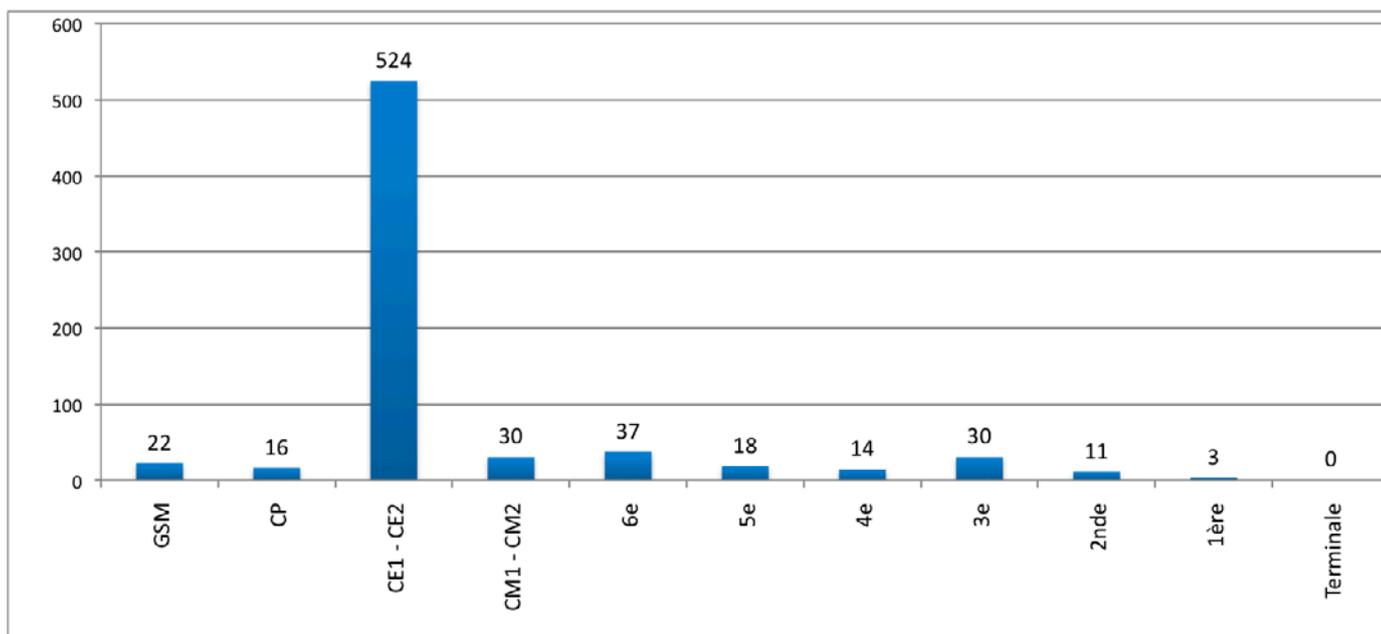
**Le public scolaire est avant tout local et régional.** Les Yvelines, puis les Hauts-de-Seine fournissent les 2/3 du public scolaire. On doit toutefois préciser que les groupes scolaires viennent **autant des quartiers accompagnés par la politique de la ville que des zones privilégiées**, à l'image de Nanterre, Poissy ou des Mureaux. Vient ensuite Paris, tandis que les écoles des autres départements de la couronne parisienne (94, 93, 91, 95 et surtout 77) fréquentent assez peu voire très peu le MAN. **Les musées départementaux de Nemours (77) et de Guiry-en-Vexin (95)** répondent sans doute plus aisément aux besoins et surtout contraintes des écoles, en raison du coût et de la durée du transport, ainsi que des difficultés de stationnement pour les cars, qui éloignent du MAN.

Le musée n'est pas en capacité aujourd'hui de répondre aux demandes des enseignants souhaitant préparer un projet de classe en étroite collaboration avec le musée, par le biais de rencontres autour des collections permanentes et des expositions.

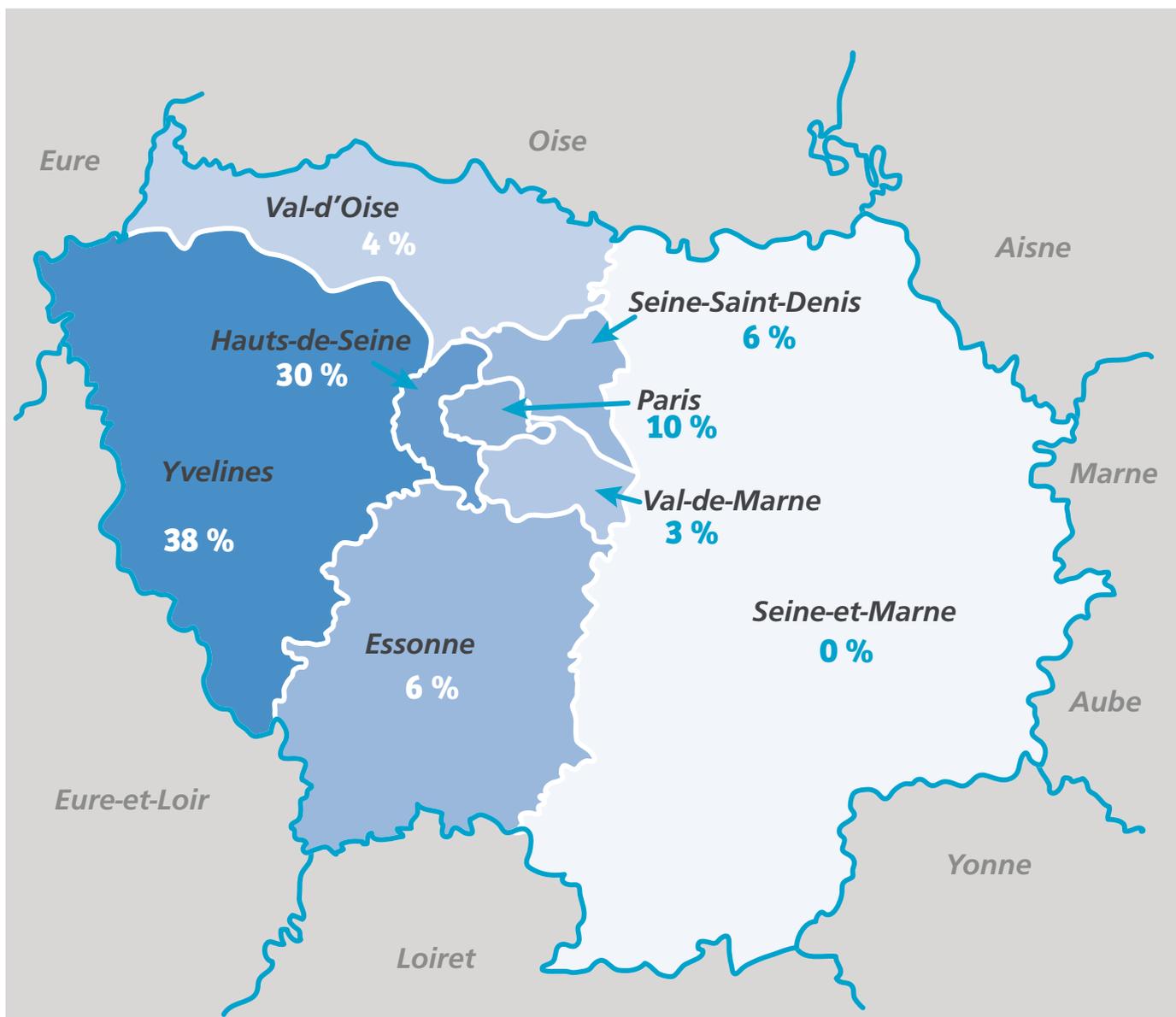




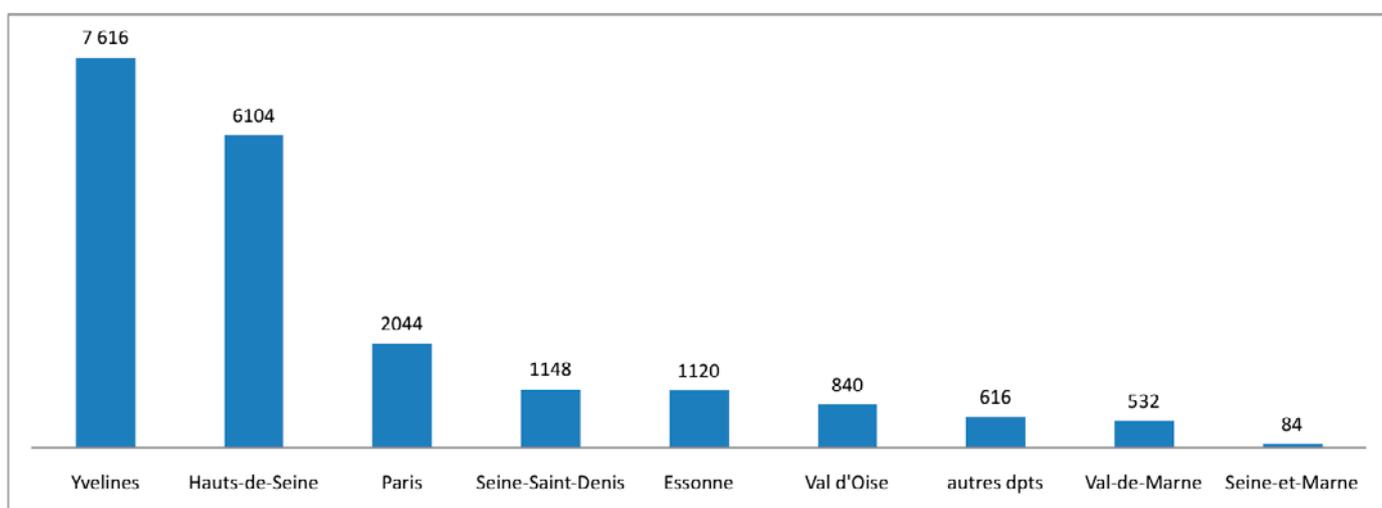
Évolution de la fréquentation du musée



Nombres de groupes scolaires en 2015



Répartition des groupes scolaires en Ile-de- France en 2015



Nombre d'élèves par département et par ordre décroissant - année 2015 (total = 20 104 élèves)

#### 1.1.2.4 - Le public éloigné

Les publics en situation de handicap ou éloigné des pratiques culturelles sont l'objet d'une grande attention de la part du service du Développement culturel et des publics.

L'établissement est engagé depuis 3 ans, à la faveur des échanges avec le réseau ministériel « Vivre ensemble », dans une **démarche volontariste en matière d'accessibilité**. La réalisation d'une rampe d'accès PMR à la chapelle - ensemble patrimonial de référence, mais aussi lieu d'exposition et de manifestations – au cours de l'année 2016 de même que la proposition de **visites en langue des signes et à destination des publics malvoyants**, notamment à l'occasion des Journées de l'accessibilité, traduisent cet engagement, accentué depuis plusieurs années. À la faveur du schéma directeur et du plan Ad'Ap, la **mise aux normes des espaces d'accès aux collections est prioritaire**.

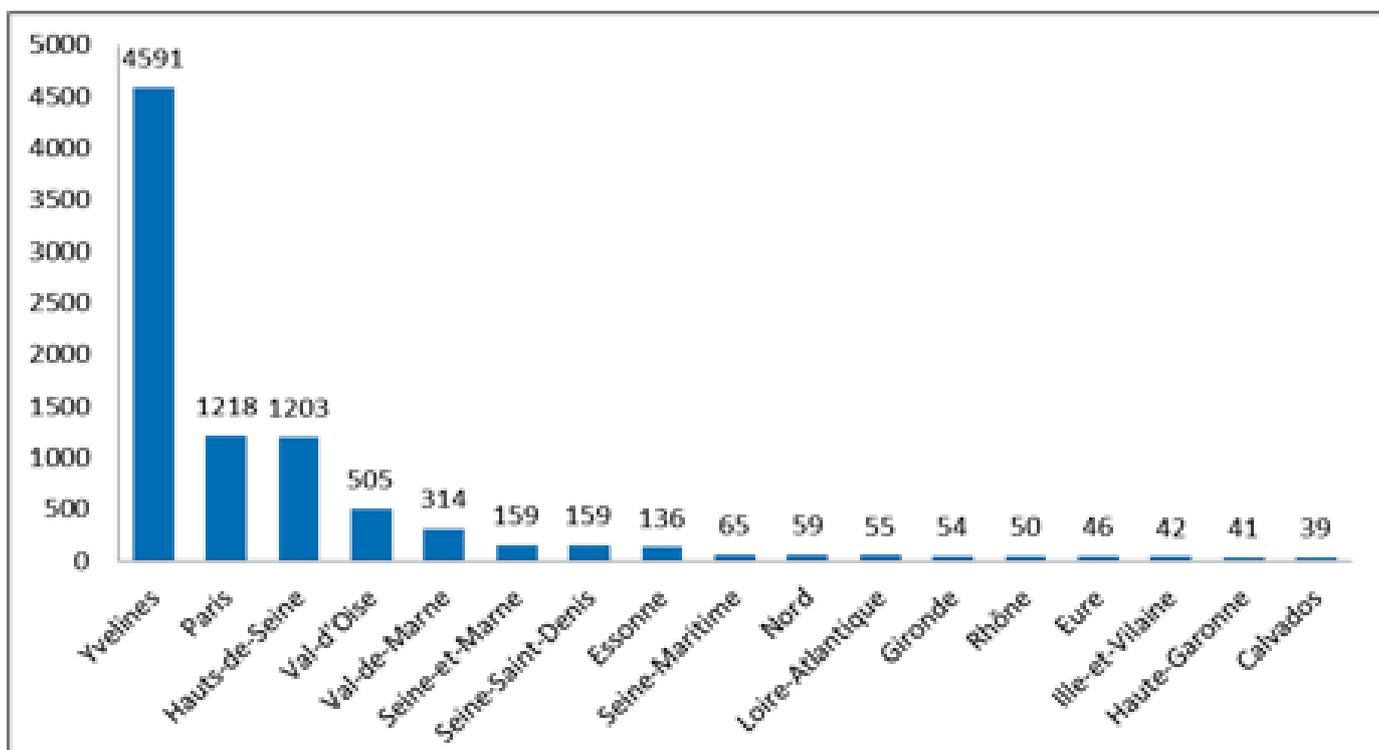
#### 1.1.2.5 - Les études des publics

Le musée dispose de plusieurs études des publics (DMF, 2005 ; RMN-GP/Junior entreprise ESSEC, 2010) qui méritent d'être affinées, mais qui dégagent des lignes claires. Le musée a certes une perception globale de ses publics relativement bonne, mais **les données précises, quantitatives et qualitatives, manquent** pour alimenter une réflexion sur les orientations à donner à l'action culturelle.

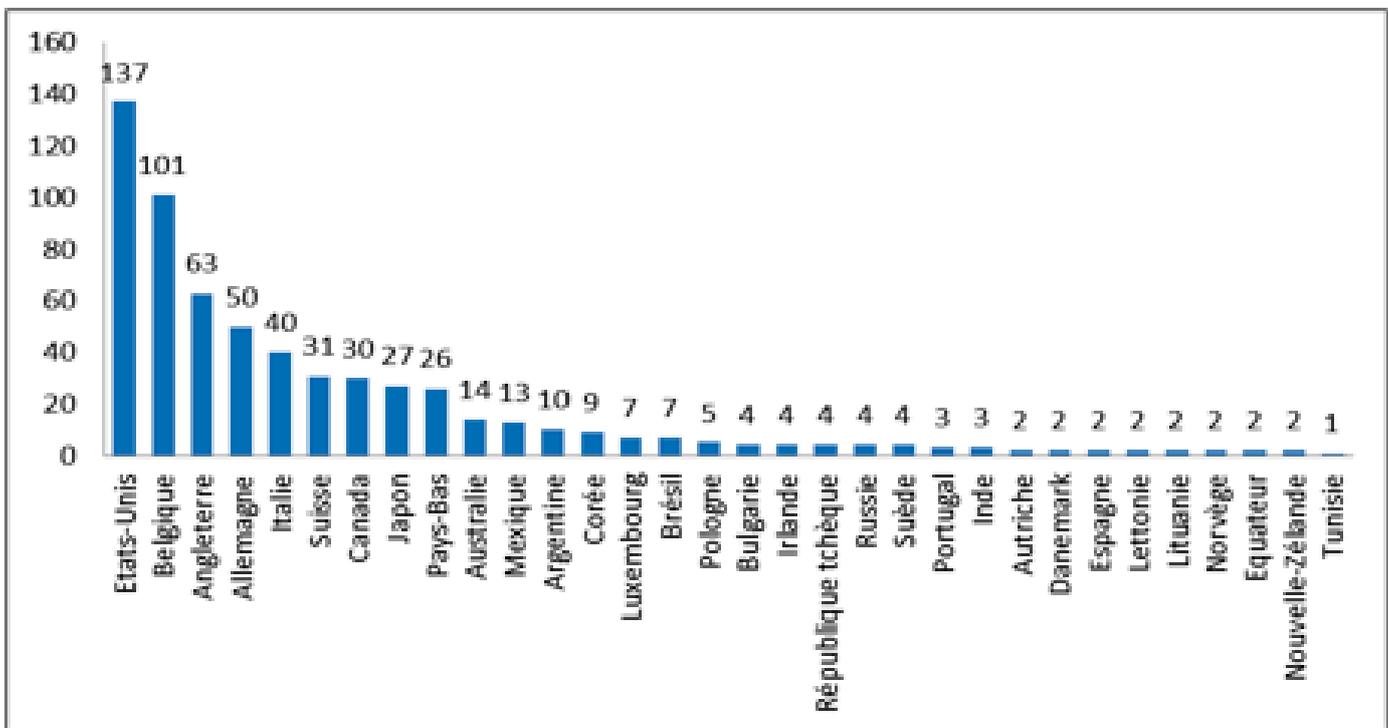
La **mise en place à l'automne 2016 d'une nouvelle caisse** qui renseigne l'origine géographique des visiteurs non seulement fournit des indications intéressantes mais induit aussi une réflexion sur une stratégie souhaitable. Les données, pour l'heure restreintes à une période de deux mois (du 28 septembre au 29 novembre 2016), permettront d'affiner notre connaissance de la fréquentation et des publics du musée. On note toutefois qu'en dépit d'une période et d'un panel limités, ces premiers éléments permettent de mieux appréhender le public individuel, de souligner :

- l'importance du public francilien – et notamment local (Yvelines) ;
- la prédominance des départements situés au nord et à l'ouest du territoire national ;
- la faible représentation du public international, qui est majoritairement européen, même si l'on doit souligner la place des Nord-Américains (États-Unis, Canada, Mexique).

Ces chiffres posent la question de l'attractivité touristique – aujourd'hui relativement faible - d'un musée conservant des collections de référence et d'un site majeur du patrimoine national.



Visiteurs français entre le 28 septembre et le 29 novembre 2016



### Visiteurs étrangers entre le 28 septembre et le 29 novembre 2016

Une étude des publics est par conséquent programmée dans le cadre du schéma directeur du musée qui adoptera une approche qualitative et non pas quantitative, afin de mieux cerner les attentes, les satisfactions et les déceptions ou critiques des visiteurs et des non-visiteurs.

Du fait de leur échantillon limité, les études « À l'écoute des visiteurs » conduites par le Département de la politique des publics (DPP, DGP) ne permettent pas aujourd'hui de mesurer le degré de satisfaction ou les attentes du public en matière d'offre culturelle, animations ou présentation des collections.

Les publics scolaires représentent environ 25 % du public du musée. Dans l'état actuel des locaux et des personnels, le MAN n'a pas les moyens d'accroître sa capacité d'accueil des groupes, en particulier scolaires.

Les actions prioritaires sont :

- mener une politique active à destination du public individuel ;
- disposer d'une meilleure connaissance du public individuel (public potentiel, indifférent et intéressé), pour affiner l'offre et les outils de médiation.

## 1.2 - QUEL ACCUEIL POUR LE PUBLIC ?

La qualité d'accueil du public est aujourd'hui très insuffisante.

### 1.2.1 - L'ouverture des salles d'exposition : des moyens humains insuffisants

Faute de personnel de surveillance suffisant, il est très rarement possible d'ouvrir simultanément l'ensemble des salles d'exposition permanente. Trop souvent, les salles ne sont ouvertes que pour moitié à un instant T, le premier et le second niveau étant ouverts en alternance, l'un le matin et l'autre l'après-midi. Cette organisation permet la plupart du temps une ouverture à 100% du musée sur la journée, mais si les visiteurs du matin peuvent envisager de prolonger leur séjour à Saint-Germain pour voir l'ensemble des collections, les visiteurs de l'après-midi n'ont accès le plus souvent qu'à la moitié du parcours.

En outre, ces fermetures de salles régulières - notamment depuis la réouverture des salles gauloises en mars 2012, représentant 25% de la surface des collections permanentes - oblige à laisser les **conférencières seules avec leur groupe scolaire dans des salles fermées au public et sans l'accompagnement d'un agent de surveillance**, ce qui ne répond pas aux impératifs de sécurité du public soulignés dans le rapport de la mission réalisé par le capitaine Buffin en 2013 (IDP, DGP). La présence de groupes en visite-conférence dès 9 heures, avant l'ouverture du musée au public, pourrait se justifier afin de répondre au mieux aux nombreuses demandes de visites-conférences et aux horaires de sortie et de cantine pour les enfants ; mais, effectuées en l'absence de tout agent d'accueil et de surveillance, elle pose les mêmes problèmes de sécurité.

### 1.2.2 - Une accessibilité insuffisante

Le musée, hormis la salle Piette - et les toits également fort demandés -, est accessible à tous les publics. Toutefois, les **difficultés à surmonter pour accéder à l'ensemble des autres espaces d'exposition permanente** (monte-charge et ascenseur nécessitant un accompagnement par le personnel du musée ; difficulté d'accès et de mouvement pour l'utilisation de ces machineries) rendent le parcours de visite fatiguant et parfois impraticable pour les visiteurs peu mobiles. Les travaux d'accessibilité PMR de la chapelle conduits en 2016 sont la première étape d'un vaste chantier en matière d'accessibilité inclus dans le plan Ad'Ap de l'établissement.

### 1.2.3 - Des commodités peu commodes

**Le seul espace toilettes et points d'eau à disposition du public est situé au rez-de-chaussée, entre la porte cochère d'accès et la billetterie-boutique.**

Les **vestiaires** existent mais sont mal implantés, obligeant les visiteurs à conserver sacs et autres *impedimenta* tout au long de leur visite, non sans risque pour les collections.

Les **points de repos** se limitent à quelques sièges dans les salles et sur les paliers de l'escalier d'honneur, et à une rotonde à mi-parcours. Aucun espace de détente et de restauration ne permet une respiration en cours de visite.

Le site ne dispose d'**aucun stationnement dédié**. Si le parking au pied du musée est commode, il est payant et aucun parking pour les cars n'est disponible à proximité du site.

### 1.2.4 - Un parcours de visite déroutant

Dans le cadre d'un projet initié dans les années 1990 et qui devait refondre le parcours en faisant de l'escalier d'honneur le point d'entrée du circuit, la circulation au sein des espaces d'exposition devait être réorganisée. Ce projet est resté sans suite et un **aménagement conçu comme provisoire** a été mis en place afin de conduire le visiteur en tête d'un parcours logique. Provisoire, cet aménagement était et reste **difficilement appréhendable et désoriente le visiteur dès ses premiers pas** dans le musée (annexe 3), comme le souligne déjà l'étude des publics conduite par la DMF en 2005.

La signalétique directionnelle, tant au sein du site dans son ensemble qu'au long du parcours de visite, n'est pas assez explicite et manque d'uniformité.

### 1.2.5 - Un accompagnement didactique insuffisant

Les visiteurs témoignent très souvent de leur surprise et de leur émerveillement devant la qualité et l'originalité des collections présentées. Néanmoins, ils regrettent tout aussi souvent la pauvreté de l'accompagnement didactique. Panneaux et cartels sont largement présents et la place manque pour en mettre davantage, mais **l'information demeure insuffisante, présente uniquement en français** - à l'exception de quelques panneaux généraux dans les premières salles - et les repères chronologiques et géographiques (cartes, frises) manquent. **La très faible présence d'outils numériques** au sein, en amont ou en aval du parcours de visite est particulièrement sensible. Il n'existe pas de visites « embarquées ». **Le musée dispose toutefois, depuis 2015, d'une application mobile** présentant les collections, en français, anglais et bientôt espagnol. **Le site internet**, qui a bénéficié d'une refonte et de l'appui technique de la RMN-GP en 2013, est ergonomique, son interface est

agréable et permet le partage d'information sur les réseaux sociaux. Il est assez riche même s'il mérite d'être étoffé, particulièrement en matière de présentation des collections, en dépit du lancement de l'application *Images d'art* et des parcours thématiques développés en son sein.

Des espaces dédiés à la présentation de modèles 3D de sites archéologiques - et du site du musée - sous forme de formes d'espaces de réalité virtuelle renforceraient la compréhension et la mise en contexte des collections.

La volonté de développer le public international doit s'accompagner de **dispositifs multilingues**, aujourd'hui absents des salles et des supports de visite, hormis sur l'application *ArchéoMAN*.

#### **1.2.6 - Des espaces pour les groupes insuffisants**

Pour un accueil correct des groupes, en particulier des groupes scolaires, le MAN manque cruellement d'espaces.

Les groupes d'enfants ne disposent pas de toilettes et vestiaires dédiés. **Aucun espace d'attente et de repos permettant notamment le déjeuner « sorti du sac »** n'existe, alors qu'un long trajet en transport en commun (une petite heure aller et autant pour le retour en moyenne) est le lot commun d'une grande partie des groupes scolaires.

Les **ateliers d'animation et de manipulation se réduisent à un seul espace** qu'il faut souvent diviser. Deux ateliers pédagogiques au moins seraient nécessaires, dont un exclusivement conçu pour les enfants.

Actuellement, les capacités d'accueil du public scolaire ont atteint leurs limites, tant pour les visites guidées dans les salles d'exposition que pour les animations mises en œuvre dans l'unique atelier pédagogique. **Le musée doit aujourd'hui refuser l'accueil de groupes scolaires en atelier**, faute de place et d'animateurs en nombre suffisant, puisque le musée doit adapter son offre pédagogique à la disponibilité en conférenciers RMN-GP.

#### **1.2.7 - Réservations et plannings**

Aujourd'hui, **aucun logiciel de réservation et de gestion des plannings ne permet au public d'organiser sa visite à distance**. Des réservations en ligne, telles qu'elles se font pour les hôtels, sont hautement souhaitables. Le paiement des prestations se fait aujourd'hui sur place, le jour même et au moment de l'animation réservée. **Le paiement en ligne au moment de la réservation doit pouvoir être mis en œuvre** pour le confort du service mais aussi des visiteurs ; il n'est pas possible, par exemple, d'offrir actuellement une entrée ou une animation prépayées, faute d'un paiement possible à distance.

D'autre part, les **difficultés liées au système de gestion Sysrem** sont récurrentes depuis plusieurs années et ne facilitent pas le travail du service.

Les tarifs d'entrée au MAN ne font pas l'objet de plaintes. En revanche, **la grille tarifaire** actuelle, en particulier pour les activités proposées en individuel, **est complexe et déroutante**. Elle est, en outre, peu favorable au public en situation de handicap.

**Proposer des outils de réservation et de paiement en ligne et simplifier la grille tarifaire sont une nécessité pour le public et pour le service.**

Le MAN ne dispose pas des espaces nécessaires à un accueil et un confort de visite de qualité, que ce soit pour les groupes ou pour le public individuel.

L'amélioration de l'accueil des publics doit être replacée au cœur des priorités, avec :

- des espaces d'accueil (vestiaires en particulier) et de repos en amont et en cours de parcours de visite ;
- des espaces d'animations (ateliers d'animation) et de détente (pose du déjeuner) suffisants et adaptés aux groupes, en particulier scolaires ;
- un meilleur taux d'ouverture des salles d'exposition ;
- un accompagnement didactique, en particulier numérique, *in situ* ou embarqué, développé ;
- un recours accru au multilinguisme ;
- une amélioration du système de réservation
- la mise en œuvre d'un paiement en ligne des prestations et des réservations ;
- une accessibilité accrue pour tous les publics à tous les espaces de visite, que l'année 2018 verra considérablement améliorée.

### 1.3 - QUELLES OFFRES ?

#### 1.3.1 - Les offres d'animations

La diffusion des propositions et supports d'animation a été largement améliorée, depuis 2014, avec l'envoi du programme d'activités à une liste de diffusion de plus de 5000 noms et avec des contacts plus étroits avec les réseaux éducatifs du territoire. L'accroissement sensible de la fréquentation traduit cet effort. En termes de coûts et de réactivité aux demandes de réservation, des progrès sont à réaliser. Si, aujourd'hui, la visite préalable sur place ou le contact téléphonique pour la réservation d'activités, et la mise à disposition *in situ* ou par envoi postal des supports d'information ou d'animations sont les outils privilégiés de contact, il est impératif de pouvoir rapidement développer la mise à disposition sur le site internet du musée de davantage de supports d'information et d'animation. **Simplifier les contacts et amplifier la diffusion des actualités impliquent la création d'outils numériques et le développement des interfaces avec le public sur le site internet de l'établissement.**



L'organisation d'animations spécifiques (Mois de la Préhistoire, Mois du Moyen Âge, conférences...) se fait à la satisfaction de tous et rencontre le public, avec l'appui de la presse spécialisée en archéologie et de la presse locale. En revanche, l'offre en documents pédagogiques et d'aide à la visite, et celle d'ateliers, est moins satisfaisante.

Visites-conférences et ateliers - état janvier 2016	Type	Individuels				Scolaires		
		Âge	Public	Capacité	Tarif	Classes	Capacité	Durée
Sur les traces de nos ancêtres	Visite générale	À partir de 13 ans	Adultes	30	6,5 € - 5 €	À partir du CE2	30	1h30
Le Paléolithique	Visite générale	À partir de 13 ans	Adultes	30	4,5 € - 3,5 €	À partir du CE2	30	1h
Le Néolithique	Visite générale	À partir de 13 ans	Adultes	30	4,5 € - 3,5 €	À partir du CE2	30	1h
L'âge du Bronze	Visite générale	À partir de 13 ans	Adultes	30	4,5 € - 3,5 €	À partir du CE2	31	1h
La société gauloise, une société raffinée	Visite générale	À partir de 13 ans	Adultes	30	4,5 € - 3,5 €	À partir du CE2	30	1h
La Gaule romaine	Visite générale	À partir de 13 ans	Adultes	30	4,5 € - 3,5 €	À partir du CE2	30	1h
Le premier Moyen Âge	Visite générale	À partir de 13 ans	Adultes	30	4,5 € - 3,5 €	À partir du CE2	30	1h
De la salle de bal à la salle des 5 continents	Visite générale	À partir de 13 ans	Adultes	30	4,5 € - 3,5 €	À partir du CE2	30	1h
La collection Edouard Piette	Visite générale	À partir de 13 ans	Adultes	19	6,5 € - 5 €	À partir du CE2	30	1h30
Historique du château	Visite générale	À partir de 13 ans	Adultes	30	6,5 € - 5 €	À partir du CE2	30	1h30 / 1h
Un château et un jardin remarquables	Visite générale	À partir de 13 ans	Adultes	30	6,5 € - 5 €	À partir du CE2	30	1h30
Historique du château et visite des toits	Visite générale	À partir de 13 ans	Adultes	10	6,5 € - 5 €	-	-	1h30
La GR et le nectar des dieux	Visite thématique	À partir de 13 ans	Adultes	30	6,5 € - 5 €	-	-	1h30
La parure à travers les âges	Visite thématique	À partir de 13 ans	Adultes	30	6,5 € - 5 €	-	-	1h30
L'alimentation à travers les âges	Visite thématique	À partir de 13 ans	Adultes	30	6,5 € - 5 €	À partir du CE2	30	1h30
Historique en famille	Visite générale	À partir de 7 ans	En famille	25	4,50€	À partir du CE2	30	1h
La naissance de l'art	Visite thématique	À partir de 7 ans	En famille	25	4,50€	À partir du CE2	30	1h
Les premiers chasseurs	Visite thématique	À partir de 7 ans	En famille	25	4,50€	À partir du CE2	30	1h
Les premiers villages	Visite thématique	À partir de 7 ans	En famille	25	4,50€	À partir du CE2	30	1h
Premiers chasseurs, premiers villages	Visite thématique	À partir de 7 ans	En famille	25	6,50€	À partir du CE2	30	1h30
Vivre au temps des Gaulois	Visite thématique	À partir de 7 ans	En famille	25	4,50€	À partir du CE2	30	1h
La vie dans les campagnes gallo-romaines	Visite thématique	À partir de 7 ans	En famille	25	6,50€	À partir du CE2	30	1h30 / 1h
Dieux et héros de l'antiquité gallo-romaine	Visite thématique	À partir de 7 ans	En famille	25	4,50€	À partir du CE2	30	1h
A l'aube du Moyen Âge	Visite thématique	À partir de 7 ans	En famille	25	4,50€	À partir du CE2	30	1h
Les mythes des anciens mondes	Visite thématique	À partir de 7 ans	En famille	25	4,50€	À partir du CE2	30	1h
Fabuleux bestiaire !	Visite thématique	À partir de 7 ans	En famille	25	4,50€	À partir du CE2	30	1h

Visites-conférences et ateliers - état janvier 2016	Type	Individuels				Scolaires		
		Âge	Public	Capacité	Tarif	Classes	Capacité	Durée
Voyage en Méditerranée	Visite exploration	À partir de 8 ans	En famille	25	6,50€	CE2 - 5e	30	1h30
La vie urbaine en Gaule Romaine	Visite exploration	À partir de 8 ans	En famille	25	6,50€	CE2 - 5e	30	1h30
A la découverte du premier Moyen Âge	Visite exploration	À partir de 8 ans	En famille	25	6,50€	CE2 - 5e	25	1h30
Sous le signe de la Salamandre	Visite exploration	À partir de 8 ans	En famille	25	6,50€	CE2 - 5e	30	1h30
Art du bronzier	Visite exploration	À partir de 8 ans	En famille	25	6,50€	CE2 - 5e	30	1h30
Les écritures en Gaule romaine	Visite exploration					6e - 3e	30	1h30
Se divertir en Gaule romaine	Visite ludique	À partir de 8 ans	En famille	20	7€	CE2 - CM2	30	1h30
Le jeu de l'oie	Visite ludique	À partir de 8 ans	En famille	20	8€	CE2 - CM2	30	2h
Mimer les œuvres	Visite insolite	5 - 7 ans	Enfants	15	4,50€	GSM - CE1	14	1h
Je suis un petit Cro-magnon	Visite insolite	5 - 7 ans	Enfants	15	4,50€	GSM - CE1	15	1h
Je suis un petit Gaulois	Visite insolite	5 - 7 ans	Enfants	15	4,50€	GSM - CE1	30	1h
Je suis un petit Gallo-romain	Visite insolite	5 - 7 ans	Enfants	15	4,50€	GSM - CE1	30	1h
Je suis un petit Mérovingien	Visite insolite	5 - 7 ans	Enfants	15	4,50€	GSM - CE1	30	1h
Pierre taillée, pierre polie	Visite contée	À partir de 7 ans	En famille	25	4,50€	GSM - CE1	30	1h
Le Chat qui s'en va tout seul	Visite contée	À partir de 7 ans	En famille	25	4,50€	CP-CE2	30	1h
L'âne d'or	Visite contée	À partir de 7 ans	En famille	25	4,50€	CP-CE2	30	1h
L'Illiade et L'Odyssée	Visite contée	À partir de 7 ans	En famille	25	4,50€	CE2 - 5ème	30	1h
Contes du Premier Moyen Âge	Visite contée	À partir de 7 ans	En famille	25	4,50€	CE2 - 5ème	30	1h
Promenade en Gaule romaine	Visite littéraire	À partir de 11 ans	Adultes	30	4,5 € - 3,5 €	À partir de la 5ème	30	1h
Promenade en Gaule mérovingienne	Visite littéraire	À partir de 11 ans	Adultes	30	4,5 € - 3,5 €	À partir de la 5ème	30	1h
Musée philo	Visite philo	À partir de 15 ans	Adultes	30	4,5 € - 3,5 €	À partir de la 1ère	30	1h30
Peindre comme les hommes préhistoriques	Atelier	6 - 10 ans	Enfants	30	10€	CP-CM1	30	2h
<i>Peindre en tribu - En préparation</i>	<i>Atelier en famille</i>	<i>À partir de 6 ans</i>	<i>En famille</i>	<i>30</i>	<i>10€</i>			<i>2h</i>
Les animaux dans l'art préhistorique, le bison gravé	Atelier	7 - 10 ans	Enfants	20	10€	CP - CM1	30	2h
Les fouilles archéologiques	Atelier	8 - 12 ans	Enfants	16	10€	CE2 - 6ème	16	2h
L'utilisation de l'argile au néolithique	Atelier	8 - 12 ans	Enfants	20	10€	CE2 - 6ème	20	2h
La mosaïque en Gaule romaine	Atelier	8 - 12 ans	Enfants	15	12€	CE2 - 6ème	15	2h30
Dessine-moi un herbier	Atelier en famille	À partir de 7 ans	En famille	20	8€			1h30
Modeler l'argile au MAN	Atelier adulte	À partir de 13 ans	Adultes	20	12 €*3			2h30*3
Initiation à la mosaïque gallo-romaine	Atelier adulte	À partir de 13 ans	Adultes	20	6,5 € + 12 €			1h30 et 2h30

### 1.3.2 - L'archéologie au musée

Le MAN s'emploie à refléter l'actualité archéologique par le biais de **conférences** et de **signatures** de nouvelles parutions. Ces manifestations, libre d'accès, rencontrent un succès d'estime mais demandent à être développées. Depuis 2016, il a été décidé que le **premier dimanche du mois** serait dévolu à ces manifestations de façon à créer un évènement régulier ; il reste encore à organiser une programmation au moins semestrielle qui permette une meilleure visibilité pour une manifestation qui doit être l'un des axes majeurs de la politique culturelle du MAN.

### 1.3.3 - Diversifier et multiplier l'offre culturelle

**Enrichir les offres culturelles, pour les thèmes de visites guidées comme pour les ateliers de manipulation**, est une nécessité. Notons, par exemple, l'**absence de parcours tactile d'accès libre** dans les salles, alors que les collections du musée offrent suffisamment d'objets originaux sans valeur patrimoniale et de moulages pour un parcours de découverte riche et varié à l'attention des visiteurs en situation de handicap.

Envisager des offres innovantes (groupement de visites avec le château de Versailles ; parcours thématiques partagés (Cluny, Compiègne ...) ou négocier des combinaisons ticket d'entrée au musée/ ticket RER devraient être possibles.

En tant que SCN, le MAN n'a pas une totale liberté d'action et les échanges avec la RMN-GP doivent aboutir à une amélioration de la situation.

**Organiser régulièrement dans le Domaine des activités archéologiques** est un enjeu important en termes de visibilité pour le musée et d'accroissement des espaces utiles. Cette orientation, qui n'est pas très difficile à concrétiser, peut prendre la forme d'expérimentations, de reconstitutions, d'animations diverses, toujours dans l'éphémère, le Domaine ne pouvant être ponctué d'installations durables.

**Renforcer les outils de médiation et de valorisation du patrimoine et de l'histoire du château**, en tirant parti de la compétence des conférenciers, mais aussi des agents d'accueil et de surveillance, répondraient à une forte attente du public (visites des toits, visites de la salle Piette, visites de la chapelle palatine en préparation), comme l'atteste le succès rencontré par les visites estivales sur les toits et par les expositions à thème historique ou patrimonial proposées régulièrement au musée, depuis l'exposition *Louis XIV à Saint-Germain-en-Laye* en 1988 jusqu'aux dernières années.

### 1.3.4 - Poursuivre et diversifier les partenariats

Plusieurs partenariats ont été mis en place, en particulier avec la **fondation Dauphine** dans le cadre de la Nuit des musées ; avec **Yvelines tourisme** à l'occasion des rendez-vous au jardin (avec le soutien du Conseil départemental des Yvelines, la Ville de Saint-Germain-en-Laye et l'Office de tourisme de Saint-Germain-en-Laye) ; avec l'**association Bonne Pioche** (étudiants en archéologie de l'université Lumière Lyon 2) à l'occasion des journées nationales de l'archéologie ; avec la direction et les professionnels sociaux du **Territoire d'action sociale de Saint-Germain-en-Laye** pour la réalisation d'un parcours intitulé «La famille à travers les âges » proposé à des parents et leurs enfants de 6 à 14 issus de familles isolées, en difficulté éducative et d'insertion sociale et professionnelle (30 personnes environ).

**Renforcer les liens avec les publics éloignés des musées est un axe prioritaire**, grâce à l'accueil de groupes dits du champ social, avec des journées de formation, d'échanges et découverte des collections pour les encadrants de ces groupes. Il existe déjà une programmation spécifique dans le cadre des journées annuelles de l'accessibilité, des visites en LSF proposées au public individuel un samedi par mois, une visite-conférence des collections proposée à partir de mallettes tactiles (objets originaux et moulages).

**La formation des enseignants est également un axe privilégié** : des rencontres avec des enseignants et futurs enseignants sont régulièrement organisées, notamment avec l'ESPE de Nanterre (Université Paris Nanterre) et l'Atelier CANOPE des Yvelines (ex-réseau CRDP-CNDP) pour proposer au public enseignant des ressources pédagogiques ainsi que des animations et formations.

**La formation des étudiants est, en revanche, sous-dimensionnée.** L'École du Louvre est un vivier trop peu exploité et les partenariats avec les universités d'Île-de-France devraient être développés et formalisés, en particulier pour l'implication des étudiants dans les manifestations récurrentes telles la Nuit des musées ou les Journées européennes du Patrimoine.

## 1.4 - QUELS ACTEURS AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT ?

### 1.4.1 - Le service du Développement culturel et des publics, organigramme et liaisons fonctionnelles

Le service du Développement culturel et des publics est composé de 4 agents pour 3,5 ETP : 1 chef de service et 3 agents pour le secrétariat, la gestion des plannings et l'accueil du public. Il faut souligner que **le service est ouvert au public tous les week-ends**. Ateliers et visites sont assurés par des conférenciers de la RMN-GP.

**Le service ne compte aucun agent formé en archéologie et en médiation du patrimoine archéologique.**

La responsable du service est partie en congés formation en novembre 2016 pour 9 mois. Elle n'est pas remplacée et ne pourrait l'être que dans le cadre de vacances toujours difficiles à pourvoir pour un poste de chef de service et qui pèsent lourdement sur le quota de vacances dont dispose l'établissement.

**Le MAN sera donc pendant au moins un an sans responsable du service du Développement culturel et des publics**

### 1.4.2 - Les conférenciers RMN-GP

La RMN-GP met à la disposition du musée, **pour 3,35 ETP, 12 conférenciers réguliers et 4 conférenciers ponctuels**, qui assurent la conduite des ateliers pédagogiques et des visites-conférences.

### 1.4.3 - Compétences et liaisons fonctionnelles

La co-construction de projets entre le service du Développement culturel et des publics et les conservateurs n'est pas suffisamment active. La **nécessité de mieux définir l'articulation entre les missions** des conservateurs (responsabilité de la qualité des discours sur les collections et de la sécurité des collections) et celle du service du Développement culturel et des publics (responsabilité des modalités et des vecteurs de la valorisation des collections) **se heurte à l'absence de compétences en médiation de l'archéologie au sein d'un service de surcroît actuellement dépourvu de responsable.**

**L'offre de médiation proposée par le MAN est à la fois très variée et très courue.** Néanmoins, une plus grande qualité des prestations nécessite des compétences en animation et en archéologie aujourd'hui trop peu présentes au musée. Il ne relève en effet pas des conférenciers de la RMN-GP de concevoir des animations, en ateliers ou en salles. **Sans un ancrage plus fort au cœur des collections et des problématiques archéologiques, le savoir-faire métier des agents du service ne peut à lui seul développer un savoir-faire culturel spécifique au MAN.**

## 1.5 - QUEL PUBLIC POUR LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE ?

Contrairement aux beaux-arts qui relèvent de la culture classique et dont l'accès est d'autant plus aisé que la culture générale des visiteurs est vaste, l'archéologie, et plus particulièrement l'archéologie non classique, celle de l'Europe moyenne, est une terre sinon inconnue du moins souvent très mal connue de la majorité des visiteurs des musées. Les enseignements académiques lui réservent en effet une place congrue jusqu'à l'université.

Il s'agit là d'un atout au moins autant que d'un handicap. **Jeunes et moins jeunes, public cultivé et public plus éloigné de la culture disposent souvent d'un bagage académique comparable. Cette égalité de connaissance et une fascination partagée pour l'archéologie doivent obliger et aider à un discours accessible à tous** qui facilite le sentiment de bien-être, de découverte et de compréhension.

La muséographie et la contextualisation des collections doit donc être à la fois attractive et instructive, sans être scolaire. **Privilégier les questionnements qui mettent en perspective le temps long de l'histoire des hommes à travers les vestiges matériels qu'ils ont créés et dont nous ne conservons qu'une infime part ; caractériser et donner à voir les grands moments de rupture ou d'évolution ; interroger les parentés culturelles et intellectuelles** qui unissent les hommes les plus anciens aux plus récents, ceux qui sont les plus éloignés spatialement de notre environnement quotidien à ceux qui en sont proches : cette ambition doit primer sur une présentation factuelle, typologique, des créations successives des Hommes.



La mission du service du Développement culturel et des publics concerne l'ensemble du SCN. Elle contribue à l'animation du musée mais aussi du Domaine national (Rendez-vous aux jardins, festival jeune public Jardin de spectacles).

La compétence métier des agents du service permet un accueil professionnel et une organisation des animations optimale.

En revanche, la conception et la construction de thématiques et de supports d'animation devront être améliorées et étoffées par :

- l'intégration au sein du service d'une compétence en médiation de l'archéologie ;
- une meilleure lisibilité des offres d'animations, nombreuses mais dont l'attractivité demande à être mieux analysée ;
- une collaboration plus étroite entre le pôle scientifique et le service du Développement culturel et des publics.

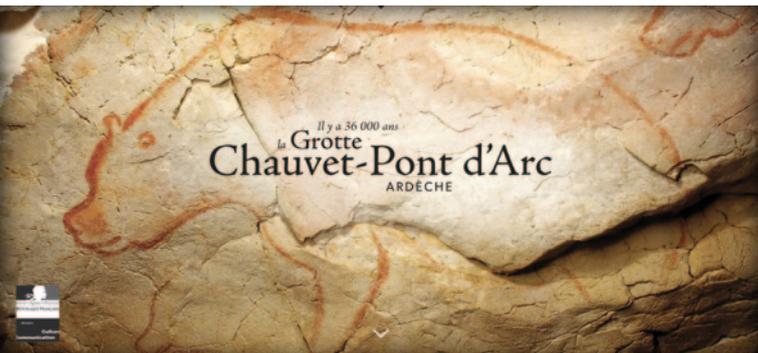
## 2 - LE SERVICE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

Le service du Développement de la politique numérique a vu le jour en 2015. Il est dirigé par un contractuel de catégorie A, dont la formation et l'activité de recherche s'inscrivent dans le domaine de l'archéologie. Un agent de catégorie C administre le site internet et un technicien des services culturels organise les campagnes photographiques de la RMN-GP et réalise des prises de vues numériques. Des stagiaires sont régulièrement accueillis au sein du service.

### 2.1 - MISSIONS ET ACTIVITÉS DU SERVICE

Trois domaines d'activités peuvent être distingués, qui font appel aux mêmes champs de compétence et sont largement imbriqués.

#### 2.1.1 - La collection *Grands sites archéologiques*



Depuis plus de vingt ans, le ministère de la Culture et de la Communication édite la collection de valorisation de la recherche *Grands sites archéologiques*. De la grotte Chauvet-Pont d'Arc (publié en 2015) à l'Archéologie de la Grande Guerre (publié en 2014), les plus grands spécialistes présentent le fruit de leurs recherches de la façon la plus claire et la plus accessible possible.

**En 2015, la gestion et le développement de la collection a été confiée, à la demande de la direction**

**et sur proposition du Directeur général des patrimoines, au musée d'Archéologie nationale.** Une refonte complète de l'outil de gestion de contenu de la collection est en cours.

Il s'agit là de la mission prioritaire du service qui y consacre **70 à 80% de son temps** et de son énergie. Il est souhaitable que son implantation au MAN permette de valoriser les collections du musée et d'offrir un accès privilégié à la collection des grands sites au sein du musée.

#### 2.1.2 - La valorisation des collections du MAN et du Domaine



Le service s'emploie à intégrer les collections du musée et du Domaine dans une dynamique de développement numérique afin d'accroître leur rayonnement et s'attache à mettre en place une stratégie numérique transverse au sein de l'établissement dont l'objectif est triple :

- **valoriser les collections du musée**, en particulier en présentant le contexte d'origine des collections et en offrant au visiteur des clés pour mieux comprendre les objets présentés ;
- **restituer l'histoire du site** à partir des archives ;
- **faire connaître le savoir-faire et les métiers des équipes** du musée et du Domaine.

Pour ce faire, le service assure la conception, le développement et la gestion de projets et d'outils numériques multi-support soit en ligne, tels le **site Internet**, l'**application mobile ArcheoMAN**, les **réseaux sociaux numériques** (page Facebook, @Archeonationale sur Twitter, Instagram, Pinterest ou Sketchfab, Dailymotion, Youtube...), les éditions numériques ; soit *in situ*, comme les programmes audiovisuels ou interactifs pour les expositions ou les collections (la cartographie interactive des collections exposées devrait être réalisée en 2017).

#### 2.1.3 - La couverture photographique et la numérisation 3D des collections

### 2.1.3.1 - La couverture photographique des collections

La production d'images des collections, et également du monument et du Domaine, **en interne et dans le cadre des campagnes de l'Agence photo de la RMN-GP**, relève du service du Développement de la politique numérique. La gestion et l'exploitation des images produites relèvent en revanche du service des Ressources documentaires.

### 2.1.3.2 - La numérisation 3D

Le musée d'Archéologie nationale est engagé dans une **vaste campagne de numérisation 3D de ses collections**. Cette démarche initiée dans le cadre du projet « France Collections 3D » de l'Agence photo de la RMN-GP est **amenée à se poursuivre en interne** pour répondre aux besoins des différents acteurs du musée (enregistrement des collections, restauration-conservation, mise à disposition à des fins pédagogiques ou pour des expositions, diffusion en ligne et *in situ*, réalisation de produits dérivés).

Ce développement de compétences en interne prend aussi la forme d'un partenariat avec le laboratoire *Arc'Antique* sur l'application des relevés 3D dans les processus de restauration et de dérestauration ainsi que pour une **politique de moulage sans contact** qui correspond à un réel besoin du musée, pour la réalisation d'expositions dans ses murs (exposition *Ours* en 2016), pour le prêt d'œuvres fragiles, en particulier dans des institutions qui ne bénéficient pas de l'appellation « musée de France ».



Le responsable du service intervient en outre dans **plusieurs projets de recherche collectifs** portés par l'établissement avec le soutien du LABEX *Les Passés dans le Présent (Corpus numérique de l'histoire du château et des jardins, Commission de topographie des Gaules (1858–1879)*, et participe à la création d'une technothèque matérielle et numérique, coordonnée par le laboratoire Préhistoire et technologie au sein de la MAE (Université Paris Nanterre).

La veille sur les sujets de technologie de l'information et de la communication ainsi que l'établissement de statistiques et l'optimisation du référencement sont des corollaires de ces activités créatrices.

## 2.2 - QUEL BILAN POUR CE NOUVEAU SERVICE ?

Se voir confier la **responsabilité de la collection *Grands sites archéologiques*** représente pour le MAN une reconnaissance de sa place dans le paysage archéologique *lato sensu* et contribue efficacement à son rayonnement.

La **numérisation 3D des collections** est une activité essentielle pour la valorisation et la diffusion des collections du musée.

Le **développement de produits numériques multi-supports, en ligne ou *in situ***, est indispensable pour un meilleur rayonnement des collections ainsi que pour guider et aiguïser le regard des visiteurs et faciliter l'appréhension des collections. **L'absence d'internet nomade dans l'ensemble de l'établissement est toutefois pénalisante pour l'accès *in situ* à des contenus numériques.**

Il est en revanche nécessaire de peaufiner l'organisation des collaborations au sein de l'établissement afin d'**améliorer le fonctionnement de la chaîne de production et gestion des images.**

Un effort doit être fait pour **davantage et mieux faire bénéficier le musée et les collections des compétences développées au sein de ce service.**

Établir une programmation fondée sur les besoins, leur nature, leur fréquence et leurs supports, pour les événementiels (expositions, objet du mois...), les annonces ponctuelles (colloques, signatures, par exemple), les informations durables (collections, acquisitions, nouvelles présentations) ou les nouvelles offres et actions du musée (prêts, images et modèles 3D) doit pouvoir se faire dans un délai raisonnable afin de tirer le meilleur profit des outils numériques existants.

Enfin, il faut garder en tête que ce service est dirigé par un responsable qui ne peut consacrer tout son temps de travail à la politique numérique de l'établissement, la plus grande partie de son temps étant dévolue à la collection *Grands sites archéologiques*.

De création récente, le service du Développement de la politique numérique est un atout pour concevoir et mettre en place des outils au service des collections et du SCN dans son ensemble, en ligne et *in situ*.

Les réalisations achevées et le portage par le MAN de la prestigieuse collection *Grands sites archéologiques* contribuent aujourd'hui à la visibilité institutionnelle et au renouvellement des publics.

Les objectifs que se fixe le MAN dans les années à venir sont de :

- renforcer les contenus numériques en ligne, en particulier pour les collections archéologiques et les ressources documentaires ;
- concevoir et intégrer au parcours de visite des produits numériques ludiques et didactiques, pour mieux contextualiser les collections, les éclairer sans les écraser.

L'année 2017 devrait donner lieu à quelques réalisations emblématiques à l'occasion du 150e anniversaire de l'ouverture du musée.

### 3 - LE SERVICE DE LA COMMUNICATION, DU MÉCÉNAT ET DE LA CRÉATION GRAPHIQUE

Le service de la Communication, du mécénat et de la création graphique est placé sous la responsabilité d'un agent contractuel de catégorie A également responsable de la mission du Développement culturel, de la communication et du numérique.

#### 3.1 - COMMUNICATION

##### 3.1.1 - Presse

Un **dossier de presse général** sur l'établissement est en cours de réalisation. Il serait souhaitable de **réaliser un dossier de presse spécifique au musée**, à ses collections et à leur valorisation auprès du public.

Le service de la Communication et du mécénat diffuse de façon régulière des **communiqués de presse** informant des différentes activités de l'établissement, principalement pour les rendez-vous récurrents : « L'objet du mois », les ateliers pour les enfants, les visites thématiques. Il répond à toutes les sollicitations des journalistes permettant ainsi une grande visibilité des activités de l'établissement à travers tous les médias.

En 2015, les sujets qui ont constitué l'essentiel des demandes sont les expositions et les animations proposées par le service du Développement culturel et des publics.

Le service accueille et gère différents **tournages de documentaires** pour des chaînes de télévision permettant de diffuser autrement l'image de l'établissement (16 en 2015)

Une **revue de presse à destination des agents de l'établissement** est envoyée régulièrement par courriel.

### 3.1.2 - Les partenariats média

Des partenariats ont été mis en place depuis 3 ans avec le bimensuel régional *Récré-Panam*, qui a suivi les activités à destination du jeune public et des familles dans tous ses numéros et le bimestriel national *Paris Mômes* pour les activités Jeune public.

Depuis 2014, le mensuel national *Archeologia* présente dans chaque numéro, sur deux pages rédigées par un conservateur du MAN, un « objet du mois » appartenant aux collections du musée. Il informe ses lecteurs de la programmation du musée dans son agenda.

L'hebdomadaire départemental *Le Courrier des Yvelines* propose chaque premier mercredi du mois un article sur « L'objet du mois » et relaie la programmation de l'établissement dans son gratuit *Côté Yvelines* et sur leur site *78 actu*.

Un budget est consacré à des achats d'espaces publicitaires dans différents médias, mais sa **faiblesse (moins de 30 000 €)** ne permet pas de campagnes d'envergure.

### 3.1.3 - La communication numérique

Depuis 2014, le développement de ce mode de communication prend un réel essor.

#### 3.1.3.1 - Le site Internet

Une personne à mi-temps se consacre au suivi et à l'enrichissement du site qui a comptabilisé **113 483 visites sur l'année 2016** (105 183 en 2015 et 77 000 en 2014). Il reste encore beaucoup à faire, en particulier prendre en compte l'ensemble des normes à destination des publics handicapés et enrichir les données scientifiques. **Mettre en ligne les ressources scientifiques est clairement une priorité** afin d'affirmer la place du musée d'Archéologie nationale dans le panorama de la recherche.

Le site internet n'est actuellement que partiellement traduit en anglais ; il faut compléter cette traduction et ajouter une nouvelle langue qui sera l'espagnol.

#### 3.1.3.2 - Les réseaux sociaux

Relancé en 2014, le compte **Facebook** compte 5100 abonnés (3500 en 2015 et 1700 en 2014), **Twitter** près de 6455 « followers ». **Instagram** (1333 abonnés) et **Pinterest** ont été créés en 2015, avec l'arrivée du responsable du développement numérique.

La page Facebook, comme le compte Twitter, Instagram et Pinterest entretiennent un réseau très actif, international et intergénérationnel. **L'expérience faite sur les réseaux sociaux est très concluante et l'animation du réseau Facebook s'enrichit peu à peu en thématiques archéologiques.** La création d'une lettre d'information externe numérique pourrait compléter ces supports de communication.

**Un poste de *community manager*, dédié à l'animation de ce réseau et au développement de la communication, serait nécessaire** pour amplifier le rayonnement du musée et de ses activités.

Enfin, pour donner aux collections archéologiques une place accrue dans la communication numérique, il conviendra de mettre rapidement en place une programmation et de préciser les modalités de partage du travail entre la mission du Développement culturel, de la communication et du numérique et le pôle scientifique.

## 3.2 - MÉCÉNAT ET PRIVATISATIONS : OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE

### 3.2.1 - Le mécénat

#### 3.2.1.1 - Les dons

**Un club des mécènes est en cours de création**, sous la responsabilité du directeur de l'établissement. Les statuts ont été validés par les services juridiques du ministère, une personnalité a été approchée pour en être le président et proposer un bureau.

La politique de recherche de mécénat pourra principalement être axée sur les **acquisitions, la scénographie, les expositions temporaires, les projets pédagogiques, les restaurations et les travaux**

en mettant particulièrement en valeur le volet de l'accessibilité aux personnes handicapées.

### **3.2.1.2 - Le partenariat avec le Service de la documentation nationale du cadastre (SDNC)**

Mis en place en 2013, il permet l'impression par ce service (ministère de l'Économie et des finances) de grands tirages, d'affiches et de diverses publications, offrant au MAN des prestations de qualité fort utiles. En contrepartie, le SCN met à la disposition du SDNC son auditorium pour des séances de formation et la chapelle pour ses vœux.

### **3.2.2 - Lieux d'action et responsabilités**

Il est indispensable de bien distinguer :

- la **location d'espaces à des fins étrangères aux missions du musée** qui ne peuvent être que des espaces neutres en termes de présentation des collections (auditorium, chapelle, cour, domaine) ;
- les actions en étroite **corrélation avec le musée : mécénat, dons, tournages**. Les apports doivent être destinés aux acquisitions, expositions temporaires et aménagements muséographiques.

L'identification des lieux susceptibles d'être privatisés, les contraintes éventuelles d'utilisation et d'aménagement temporaire des espaces nécessitent une collaboration entre les responsables des collections et le service de la Communication afin de veiller à la sécurité et la sûreté des collections. En effet, les lieux propices à des privatisations sont presque exclusivement des lieux de présentation de collections.

Toutes les ressources propres dont le SCN est à même de bénéficier, de façon régulière ou plus ponctuellement, sont destinées au musée, dans un volet investissement (travaux muséographiques, acquisitions) ou dans un volet fonctionnement (actions culturelles et pédagogiques).

### **3.2.3 - Handicaps et améliorations indispensables**

#### **3.2.3.1 - Ressources techniques**

La qualité des prestations techniques offertes par le MAN est très faible. Il faudrait envisager des travaux d'amélioration, en particulier **dans l'accueil de l'auditorium**, et disposer de mobilier mobile pour la chapelle et autres lieux de réceptions et manifestations culturelles.

Dans sa configuration actuelle, l'établissement ne dispose pas d'une concession (café/bar) qui permettrait de proposer plus facilement des visites privées des expositions et des collections accompagnées d'un léger cocktail.

#### **3.2.3.2 - Respect des activités de l'établissement**

La **mise à disposition de la cour est souvent source de difficultés**, car le déroulement de manifestations privées nécessite parfois le montage de structures, impossible aux heures d'ouverture du musée qui dispose d'une entrée unique.

#### **3.2.3.3 - Absence d'une programmation**

Tant pour la mise à disposition d'espaces en location que pour le montage d'opérations de mécénat, **un calendrier à au moins 3 ou 4 ans devrait être arrêté et diffusé** pour permettre des aménagements rationnels d'espaces et de calendriers. D'autre part, les entreprises mécènes choisissent en général presque deux ans en amont les actions qu'elles souhaitent soutenir et inscrire dans leur budget. Pour s'engager, elles demandent des projets concrets bénéficiant d'un calendrier fiable de réalisation.

## **3.3 - RELATIONS PUBLIQUES**

### **3.3.1 - Fichier**

Un travail important a été réalisé depuis 3 ans pour créer un fichier de relations publiques (**6000 personnes – 4500 adresses électroniques**) pour information et invitation aux événements de l'établissement. Ce fichier regroupe des scientifiques, des institutionnels, des chefs d'entreprises et des personnalités nationales, régionales et locales.

### 3.3.2 - Tourisme

Le directeur du SCN siégeant au conseil d'administration de l'Office Intercommunal de l'agglomération Saint-Germain-Boucles-de-Seine, des contacts réguliers existent avec ce dernier. **Une convention de partenariat vient d'être signée, permettant de compenser les visites assurées par les guides de l'Office Intercommunal dans les espaces actuellement en accès libre.**

Certains hôtels proposent désormais des séjours incluant la visite du musée.

**Un gros travail reste à faire pour l'inscription du musée sur de nombreux sites touristiques et culturels et sur les réseaux sociaux (Tripadvisor, Flickr, AtoutFrance, etc.).**

### 3.3.3 - Le contexte territorial

L'intégration du musée et plus largement du site dans la communication de la Ville, du Conseil départemental et de la Région est à ce jour limitée. **L'image du château reste une image forte liée à l'histoire et à l'identité de la ville, à travers l'image du berceau - Saint-Germain-en-Laye est le lieu de naissance de Louis XIV - sur le blason de la Ville. En revanche, le musée et ses collections peinent à trouver place dans la communication des collectivités territoriales.**

## 3.4 - CHARTE GRAPHIQUE ET SIGNALÉTIQUE

### 3.4.1 - Un logo peu satisfaisant

L'actuel logo fait référence à une pièce majeure du musée « la Dame à la Capuche » dont la présentation au public est soumise à des conditions d'accès restreint (horaires particuliers, inaccessibilité à tous les publics). En outre, logo du SCN et non du seul MAN, il ne permet pas une bonne appréhension des différentes composantes de l'établissement. Il serait **souhaitable de demander à un professionnel la création d'un logo**. Associer toutes les composantes du SCN (musée, château, domaine) en un même logo ou mettre en œuvre, sur un fond commun, des déclinaisons propres à mettre l'accent sur l'une ou l'autre de ses composantes, est un choix auquel il convient de réfléchir.

### 3.4.2 - Une charte graphique à créer

L'établissement et même le seul musée ne disposent pas d'une charte graphique uniformisée, ni pour la signalétique directionnelle ni pour nombre de documents produits par le musée à destination de l'extérieur (courriers, programmes, conventions, formulaires de gestion des collections ...). En effet, **l'établissement n'est pas propriétaire d'une charte graphique propre mais accumule des chartes graphiques propriété des entreprises qui sont intervenues au fil du temps dans ses murs. La création d'une charte graphique applicable à l'ensemble des documents produits par l'établissement**

L'efficacité du service de la Communication, du mécénat et de la création graphique permet une large diffusion des informations sur l'activité du musée et rencontre un écho très favorable.

Sont nécessaires au développement des ressources de mécénat ou de privatisation :

- l'aménagement du hall de l'auditorium ;
- la modernisation de l'équipement de projection de l'auditorium ;
- l'équipement en mobilier mobile pour des actions dans le château.

Une meilleure programmation des activités, à 3 ou 4 ans, est indispensable à la construction de partenariats importants (mécénat) et à une bonne exploitation des opportunités de privatisation.

Accroître la notoriété et la visibilité de l'établissement et plus particulièrement du musée et de ses collections nécessite :

- une plus forte contribution des médias et supports publicitaires d'envergure nationale, ce qui implique de pouvoir disposer d'un budget adapté ;
- une communication des collectivités territoriales qui mette davantage l'accent sur le musée et ses collections ;
- un poste de community manager, dédié à l'animation des réseaux sociaux et au développement de la communication, serait bienvenu.

## 4 - LA LIBRAIRE-BOUTIQUE

La **librairie-boutique** du musée, gérée par des personnels de la RMN-GP, est associée à la **billetterie** (comptoir de vente mixte) et ces trois fonctions sont **actuellement extrêmement mal situées dans le site, trop loin de l'entrée et sans passage obligé en fin de visite**. La refonte du parcours de visite et le déménagement de la billetterie, du vestiaire et de la librairie-boutique sont deux opérations envisagées à court terme, en relation avec les travaux en cours sur le monument.

### 4.1 - LA LIBRAIRIE

Les surfaces dévolues à la librairie et la boutique sont appréciables. **La librairie est assez bien alimentée et l'offre est de bonne qualité**. Toutefois, **l'impossibilité de pratiquer le dépôt vente prive les visiteurs des petites publications et revues publiées par de nombreuses structures associatives** investies dans la conservation et la valorisation du patrimoine archéologique.

La librairie du MAN est une des rares librairies disposant d'une offre sur l'archéologie aussi variée et importante qui soit accessible physiquement. La plus importante librairie archéologique de France, *la librairie archéologique*, est virtuelle et les autres librairies, institutionnelles ou privées, présentant un offre archéologique ne sont pas mieux fournies que celle du MAN si l'on prend en compte un périmètre géographique et chronologique identique. Traduction de cette place, la vente d'ouvrages représente plus de 67% du chiffre d'affaires de la librairie-boutique (chiffres 2013 et 2014)

Outre une offre reconnue sur l'archéologie, la librairie du MAN dispose d'une belle offre sur le site et son histoire (ouvrages et jeux pour les enfants).

### 4.2 - LA BOUTIQUE

La boutique offre une grande variété de produits, de qualité variée, **le critère commercial étant ici plus prégnant que pour les ouvrages**.

En concertation avec la RMN-GP, un effort doit être fait pour accroître le fonds d'ouvrages et de revues. Mais **c'est avant tout dans le domaine des produits dérivés que, comme tous les SCN, l'établissement souhaite de profondes améliorations** : il existe trop peu de concertation avec la RMN-GP pour la conception et la commercialisation de produits dérivés, trop peu d'initiative est concédée aux établissements pour des propositions et il **manque une véritable ligne qui donne une identité aisément reconnaissable au musée et au site**, alors que les collections du MAN peuvent donner matière à de très nombreuses déclinaisons.

Pour l'année 2014, le chiffre d'affaires de la librairie-boutique se répartit comme suit :

édition	cadeaux	carterie	bijoux	DVD	moulages	Cd Audio	textiles
67,4%	10,3%	8,8%	5,5%	4,1%	2,5%	0,8%	0,7%

Les travaux qui débuteront en 2018 permettront un repositionnement de la librairie-boutique en amont du parcours de visite.

Le MAN regrette que la librairie-boutique ne permette pas le dépôt-vente de publications à faible rayonnement, portées en général par des associations. La vitalité et l'intérêt de ces publications pour les amateurs d'archéologie justifieraient leur mise en vente à la librairie-boutique.

Une meilleure coordination entre l'établissement et la RMN-GP est indispensable pour améliorer l'offre en produits dérivés et créer une ligne graphique propre au site.

## 1 - L'ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS

### 1.1 - L'ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS DU MAN AUJOURD'HUI

Quels que soient les modes d'enrichissement de ses collections, le MAN s'emploie depuis de longues années à s'assurer de la **provenance et de l'historique des œuvres**, contrairement aux reproches qui lui sont parfois faits. Une circulation plus régulière et fluide de l'information entre le musée, les services régionaux de l'archéologie et la sous-direction de l'archéologie permettrait toutefois **une meilleure et plus rapide connaissance ou méfiance du musée face aux opportunités qui se présentent.**

**Le marché de l'art, avec un recours régulier à la préemption, les acquisitions auprès de particuliers ou de galeries et les dons sont aujourd'hui le mode principal d'enrichissement des collections.** Ces sources d'enrichissement ne sont ni négligeables ni à négliger car elles sont l'occasion d'acquérir des pièces remarquables. De manière générale, ces acquisitions portent sur des objets et non des ensembles ou séries. Leur acquisition correspond à des lacunes ou des faiblesses dans les collections clairement et souvent de longue date identifiées.

**Le MAN peine, en revanche, à enrichir ses collections du produit de fouilles récentes,** programmées ou préventives.

Le **manque de place** en est en partie responsable et le MAN a parfois dû refuser des propositions pour cette raison (meublier et fresques murales de la *villa* gallo-romaine de *la Millière* aux Mesnuls, dans les Yvelines).

Surtout, la mission du MAN, celle du MNP et celle des musées territoriaux sont aujourd'hui trop peu clairement définies et affirmées et l'enrichissement de ces institutions relèvent parfois davantage de la concurrence que de la complémentarité. **Le développement des musées territoriaux, le manque de visibilité sur l'identité et les missions du MAN,** et donc sur les collections qui devraient y prendre place, jouent un rôle majeur dans l'affaiblissement, depuis plusieurs décennies, de l'enrichissement du musée en ensembles dotés d'un contexte archéologique.

En outre, en ce domaine, il est **très difficile de construire une prospective**, dans la mesure où les fouilles mettent au jour des données matérielles généralement insoupçonnées avant leur découverte. Ce qui pourrait enrichir ou bouleverser la compréhension des périodes anciennes à travers la présentation de vestiges matériels est donc, en partie, insoupçonnable.

**Fondée sur les deux mots-clés « admirer » et « comprendre »,** la politique d'enrichissement du MAN doit donc s'appuyer à la fois sur les opportunités, en particulier celles de grande qualité esthétique, offertes par **le marché de l'art, les dons ou donations,** et sur l'affirmation que **les découvertes d'archéologie préventive ou programmée** qui bouleversent l'approche et la compréhension des civilisations anciennes ayant occupé le territoire national doivent trouver place au sein des collections du MAN.

### 1.2 - UNE POLITIQUE NATIONALE POUR L'ENRICHISSEMENT DES MUSÉES

Il faut regretter **l'absence de politique définie et surtout de coordination à l'échelle du ministère pour les fouilles préventives et les découvertes fortuites, mais aussi le marché de l'art.** Des objets et ensembles appartenant ou placés sous le contrôle de l'État restent abrités dans des services régionaux, qui auraient vocation à bénéficier d'une présentation à un niveau national ou régional ;

l'information sur le statut d'objets sortis de terre dans des conditions inacceptables est rarement communiquée au MAN, comme aux musées territoriaux, ce qui conduit parfois, faute d'alerte, à des discussions avec leurs « propriétaires », qui ne devraient pas avoir lieu.

Le MAN serait intéressé à l'organisation de réunions régulières **associant la SDA et des représentants des SRA, le SMF, le MAN, le MNP et des musées territoriaux d'archéologie** dont le rôle serait :

- d'alerter les musées sur des objets susceptibles de leur être proposés et d'aider ces musées pour la **consolidation du statut des objets** qu'ils envisagent d'acquérir ;
- de proposer des solutions valables à l'échelle nationale pour l'**affectation des mobiliers issus de fouilles**, en particulier pour la distinction à faire, ou pas, entre dépôt partiel et dévolution globale du mobilier appartenant à l'État ;
- de proposer des entrées en musée qui répondent aux projets culturels et scientifiques des musées et non à de simples opportunités et, en particulier, d'**apprécier ce qui aurait vocation à entrer dans les collections** nationales et ce qui relèverait de la mise en valeur d'un patrimoine régional ;
- de **distinguer propriété et présentation des mobiliers**. L'État est à même d'être un garant fiable de la pérennité de collections sans pour autant les garder dans ses murs. Permettre une présentation muséale dans des structures qui ne bénéficient pas des mêmes contraintes ou facilités de préservation des collections que les musées nationaux (une collectivité a la libre disposition de ses biens, même des collections muséales) et assurer une protection aux mêmes collections de par leur appartenance à l'État est possible en distinguant, pour un même objet ou ensemble, exposition et protection juridique.

Une telle concertation permettrait de proposer une politique d'affectation des vestiges qui offre à la fois une réelle cohérence intellectuelle, une valorisation mais aussi une protection des collections.

### 1.3 - DÉPÔTS CROISÉS ET AFFECTATIONS ENTRE MUSÉES ET SERVICES NATIONAUX

#### 1.3.1 - Des collections parentes mais différentes

L'identité du MAN doit s'affirmer en cohérence et en complémentarité avec celles des musées nationaux dont les contours chronologiques, géographiques ou thématiques offrent certaines parentés avec ceux du MAN.

Le monde méditerranéen est le cœur des départements archéologiques du **Louvre**, le département des objets d'art conservant par ailleurs quelques belles collections d'archéologie nationale. L'ethnologie et l'anthropologie culturelle sont au cœur du **musée du Quai Branly-Jacques Chirac** et du **musée de l'Homme**, ce dernier conservant en outre de très belles collections de Préhistoire. Le Paléolithique du Périgord et de l'Aquitaine constitue le noyau et l'identité du **musée national de Préhistoire des Eyzies** (MNP). Le **Muséum national d'histoire naturelle de Paris** (MNHN) est un musée d'anthropologie et de paléontologie, avec une approche centrée sur les questions biologiques et environnementales. Les collections du **musée national du Moyen Âge** prennent la suite chronologique de celles du MAN.

Bien sûr, il existe des zones de recouvrement, mais elles sont relativement mineures et, globalement, le MAN n'en souffre pas. Dans le cadre de notre projet scientifique et culturel, des discussions avec les responsables des établissements évoqués, déjà amorcées avec le Louvre et Cluny, **devraient permettre des changements d'affectation ou des dépôts croisés d'ampleur très raisonnable**.

#### 1.3.2 - Le musée national du Moyen Âge

Le musée national du Moyen Âge - Thermes et hôtel de Cluny conserve et expose des collections protohistoriques, gallo-romaines et mérovingiennes de grande qualité dont certaines sont liées aux collections du MAN, en particulier pour certains ensembles partagés entre les deux établissements. La direction du musée de Cluny, avec laquelle des échanges sur le sujet ont été établis, envisage favorablement une **politique de dépôts complémentaires ou croisés** qui donnerait davantage de cohérence à certaines collections. Cette politique, **qui induirait des mouvements limités de collections**, pourrait être rapidement mise en œuvre.

### 1.3.3 - Le musée du Louvre

Les dépôts du Louvre auprès du MAN concernent les collections méditerranéennes, avant tout, mais pas uniquement. De son côté, le Louvre bénéficie de dépôts du MAN parfois majeurs.

Une réunion avec le Président-directeur du Louvre à la fin de l'été 2016 a permis de préciser la vision des deux établissements, sur la politique des dépôts, mais aussi sur leurs vocations propres et les complémentarités possibles.

Le MAN s'est engagé au **retour des collections ibériques déposées par le Louvre** ; leur date d'arrivée au MAN n'en fait pas des collections historiques pour le musée, même s'il est souhaitable que certains éléments y soient maintenus en dépôt pour une mise en perspective des collections de la Gaule celtique.

Le **dépôt au Louvre d'une ou deux maquettes du 18<sup>e</sup> siècle** représentant des monuments romains d'Italie et appartenant aux collections du MAN se justifie pleinement dans une perspective historiographique, pour illustrer le goût de l'Antique à cette époque en association avec des œuvres remarquables présentées au Louvre.

Le Louvre envisage favorablement un **changement d'affectation de certaines de ses collections protohistoriques depuis très longtemps en dépôt au MAN** et qui entrent davantage dans le périmètre du MAN que dans celui du Louvre (cône d'Avanton de l'âge du Bronze, casque d'Amfreville de la période celtique, en particulier). En outre, le Louvre serait disposé à **déposer au MAN des objets archéologiques extra-métropolitains** dans le cadre d'une présentation associant objets archéologiques issus du territoire national et objets extra-métropolitains contemporains.

La question des collections mérovingiennes déposées au Louvre par le MAN demeure un sujet délicat, la présentation de ces collections au sein du Département des arts décoratifs restant fermement souhaitée par ce département avec lequel le MAN entretient les meilleures relations, relations qu'il tient à conserver.

La définition des périmètres respectifs des deux musées dans le domaine archéologique n'a aucune raison de susciter des déchirements. **La géographie des collections archéologiques du Louvre est avant tout méditerranéenne ; son champ chronologique est vaste bien qu'il privilégie les civilisations connaissant et pratiquant l'écriture.** Seule, ou à peu près, la très belle collection d'archéologie prédynastique égyptienne du MAN recoupe les champs chronologique et géographique du Louvre, mais son statut et son lieu de présentation ne posent pas question. Les collections d'Asie centrale (Caucase en particulier) sont un fleuron des collections du MAN et participent de l'implication des conservateurs du musée dans la recherche archéologique de ces régions, ajoutant à leur valeur propre celle de témoignage de la vocation du MAN dès ses origines.

**La nécessité d'une définition plus claire des axes d'enrichissement et de présentation des collections se pose avant tout pour les périodes historiques sur le territoire national. La Gaule roma-**



nisée offrant des disparités culturelles très fortes entre le Midi et les régions de France plus septentrionales, il est nécessaire d'engager un dialogue approfondi pour mieux identifier, non seulement pour les scientifiques mais aussi pour le public, les champs et thématiques de l'un et l'autre établissements, tout en leur permettant de se faire écho. La présence de Rome en Gaule suivant un schéma partagé dans tout l'Empire, mais aussi la caractérisation d'expressions culturelles régionales plus ou moins partagées ou spécifiques sur le territoire de la Gaule, doivent permettre de comprendre ce que signifie la Gaule romaine, en regard des autres provinces romaines, de Rome et des héritages gaulois, parallèlement et simultanément à une présentation thématique des modes de vie et de pensée, des savoir-faire artisanaux et agricoles remarquables des Gallo-romains.

#### **1.3.4 - Le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM)**

L'archéologie subaquatique et sous-marine est pour ainsi dire absente des collections du MAN, hormis pour la Gaule romaine où leur représentation reste mineure. Pourtant, le produit des fouilles subaquatiques et sous-marines est propriété de l'État dans sa quasi-totalité. Cette absence à la fois d'un type d'archéologie et d'un matériel souvent très spécifique, dans sa nature et surtout ses contextes, est incongrue et il est indispensable que le MAN puisse faire une place à ce champ spécifique de l'archéologie.

#### **1.3.5 - Le département des Monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France**

Le département des Monnaies, médailles et antiques de la BNF conserve et expose des collections remarquables qui appartiennent aux mêmes sphères chronologiques et géographiques que celles du MAN (monnaies et objets d'art gaulois ; trésor d'argenterie gallo-romaine, objets du Premier Moyen Âge, en particulier), mais, en raison de l'histoire même de ces collections et du département, il serait inconcevable de désolidariser ce fonds. En revanche, une présentation temporaire au MAN de certaines de ces collections mises en regard de celles du MAN pourrait peut-être s'envisager.

#### **1.3.6 - Le musée d'Orsay**

Le musée d'Orsay conserve un certain nombre de peintures du 19<sup>e</sup> siècle qui furent initialement acquises pour le MAN<sup>15</sup>, mais qui furent transférées au Louvre, entre 1937 et 1951, puis au musée d'Orsay dans les années 1980. Peu sont exposées au musée d'Orsay et le MAN espère pouvoir en obtenir le dépôt ou le changement d'affectation de la part du musée d'Orsay qui a déjà donné un accord oral de principe pour le prêt de certaines peintures au MAN dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire de son ouverture.

### **1.4 - LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE ET LE MUSÉE NATIONAL DE PRÉHISTOIRE**

Ces deux musées nationaux ont pour mission de conserver, exposer et mettre à disposition de la recherche les témoins matériels des modes de vie des populations anciennes établies sur le territoire national. **A priori, les champs du MAN et du MNP sont distincts et complémentaires**, le premier couvrant un champ chronologique et un champ spatial plus vaste que le second. **Toutefois, la distinction des missions peut être interrogée, en fonction de la réalité actuelle et dans la perspective d'une complémentarité plus intelligible.**

Le MAN se veut un musée de civilisation mettant en avant les caractéristiques qui définissent des modes de vie, *lato sensu*, et des conceptions spirituelles, à des moments particuliers et dans leur histoire longue. Il conserve des vestiges matériels des savoir-faire techniques, des modes de vie et des pratiques funéraires qui sont à même de répondre à son ambition. Il conserve, d'autre part, la collection d'art mobilier préhistorique la plus extraordinaire au monde, qui mériterait d'être plus

---

15. Charles ROYER, La Motte saint-Valentin (1884) ; Maxime FAIVRE, Deux mères (1888) ; Octave PENGUILLY L'HARIDON, Ville romaine bâtie aux pieds des Alpes dauphinoises quelque temps après la conquête des Gaules (1870) ; Xénophon HELLOUIN, funérailles au bord de la Seine (1870).

spectaculièrement exposée pour ce qui n'appartient pas à la collection Piette.

De son côté, le MNP conserve, expose et met à disposition de la recherche, des ensembles archéologiques provenant du Sud-Ouest, mais pas tous, et des ensembles de provenance plus large. Il assure, d'autre part, la gestion d'un nombre important de gisements et en particulier d'abris et de grottes ornés de peintures, gravures et sculptures pariétales.

Dans les *Recommandations tirées du rapport d'inspection* il est indiqué que « la tutelle devrait réfléchir à l'opportunité de créer un grand département de la préhistoire dont le siège serait au musée des Eyzies, le musée de Saint-Germain restant le grand département des antiquités nationales ». La formulation n'est guère heureuse, la notion d'antiquités nationales recouvrant la préhistoire. Néanmoins, **la question d'une meilleure articulation entre les périmètres du MAN et du MNP est une vraie question** qui ne peut trouver sa résolution dans un partage chronologique, mais davantage dans une complémentarité de propos et dans une prise en charge du patrimoine préhistorique par l'État, et donc par les deux musées nationaux d'archéologie, qui rende sa double localisation plus compréhensible, plus complémentaire et plus efficace pour la recherche et la valorisation.

**Le MNP** a une vocation régionale et centrée sur le Paléolithique, détenteur de collections de référence parfois fort volumineuses et de provenances plus lointaines que l'Aquitaine, à qui le CMN a confié la gestion de plusieurs grottes ornées. **Le MAN** est détenteur de collections de référence parfois fort volumineuses provenant de l'ensemble du territoire, riche d'une collection d'art mobilier et de sculpture pariétale paléolithiques sans équivalent et en majorité attachée au lieu par les conditions de leur donation. **Un partage et une complémentarité des missions** entre les deux musées sont à envisager mais sont aujourd'hui à peine évoqués.

Un éclatement géographique des collections archéologiques, réalité héritée de politiques d'enrichissement non coordonnées entre les deux musées, n'est pas nécessairement la solution optimale. Les trois volets de l'art paléolithique peuvent faire l'objet d'une mise en valeur répondant à leur localisation intangible ou contrainte : art pariétal dans la région des Eyzies et sous la responsabilité du MNP, sculpture pariétale et art mobilier au MAN. Le rassemblement de toutes les collections d'industries lithique et osseuse en un même lieu peut très bien être envisagé, pour des facilités d'accès aux chercheurs, tandis qu'elles peuvent faire également, pour partie, l'objet d'une présentation muséographique en fonction du discours de visite propre à chaque établissement.

**Tant pour l'accueil des collections, pour leur présentation et leur mise à disposition des chercheurs, que pour l'organisation d'expositions temporaires, mais aussi pour une communication et une image qui associent et explicitent davantage les deux sites, une articulation renforcée entre les deux musées d'archéologie nationale est une nécessité.**

## 2 - LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Les expositions temporaires sont indispensables pour fidéliser le public et attirer un nouveau public. **Décliner des typologies d'exposition, leur donner une identité bien reconnaissable et les inscrire dans une programmation à trois ou quatre ans sont nécessaires pour construire une politique d'expositions temporaires volontariste et non pas opportuniste, comprise et donc attendue par le public.**

L'organisation d'expositions doit être mieux anticipée qu'aujourd'hui et reposer sur une programmation pluriannuelle qui associe **partenariat avec la RMN-GP et prise en charge sur un budget de fonctionnement du MAN adapté aux besoins**, afin de consolider un calendrier fiable permettant d'éviter renoncements ou annulations et de favoriser la communication. Organiser au sein du MAN des cycles sur le long terme permettrait à chaque conservateur d'assurer la responsabilité régulière d'expositions, d'inscrire cette activité dans ses missions et de se voir assuré de leur faisabilité.

**Il faut souligner la difficulté à faire circuler les expositions organisées par la RMN-GP au MAN, sachant que l'itinérance d'expositions est peu pratiquée pour les SCN. L'exemple actuel de l'expo-**

sition « Ours » montre que les coûts d'itinérance sont pratiquement égaux à ceux de la conception et du montage premier de l'exposition. Une circulation des expositions pensée au moment de leur conception limiterait les coûts. Toutefois, les budgets consacrés par les musées d'archéologie aux expositions temporaires sont généralement modestes, obligeant à des schémas d'organisation souples et limitant la possibilité de partenariats avec la RMN-GP.

## 2.1 - CONSTRUIRE UNE POLITIQUE D'EXPOSITIONS TEMPORAIRES

### 2.1.1 - Un champ sans limites chronologiques

La politique d'expositions temporaires du MAN n'a pas vocation à se limiter au champ chronologique des collections permanentes, mais doit embrasser jusqu'à l'époque contemporaine. C'est à la fois logique et non invasif, aucun musée national n'offrant de présentation, permanente ou temporaire, de découvertes modernes voire contemporaines. L'archéologie n'a pas de *terminus ante quem* qui écarte l'appréhension et la monstration des modes de vie et de mort de tous les temps.

### 2.1.2 - Organiser des expositions d'envergure internationale

**Aujourd'hui, le MAN n'est pas en mesure d'organiser des expositions d'ampleur internationale, par manque de place et d'équipement performant, mais surtout pour des raisons budgétaires et, pour l'heure, en raison de l'absence d'une programmation indispensable pour organiser stratégiquement un calendrier d'exposition (délais de prêt, mécénat à solliciter ...).**

Il devrait être possible d'envisager une exposition d'envergure internationale tous les 4 ou 5 ans, conçue par le MAN et faisant appel à des collections françaises et étrangères, portée par la RMN-GP. Les expositions réalisées ces dernières années en Grande-Bretagne sont un modèle : *Ice Age art, arrival of the modern mind* (British Museum, Londres, février - mai 2013) ; *Celts art and identity* (British Museum et National Museum of Scotland, septembre 2015 - janvier 2016).

### 2.1.3 - Organiser des expositions en réseau

**La volonté du MAN de s'inscrire dans une collaboration plus étroite qu'actuellement avec les musées territoriaux** pourrait se traduire par l'organisation collaborative d'expositions itinérantes fondées sur la richesse des collections publiques françaises, dans la lignée des expositions réalisées sous la conduite de l'IGMCC dans les années 1970 et 1980 (*L'art celtique en Gaule. Collections des musées de Province*. Marseille, Paris, Bordeaux, Dijon, Dieppe 1983-1984).

L'exposition *Austrasie, le royaume mérovingien oublié*, qui sera proposée en 2017 au musée, fruit d'une convention-cadre entre le MAN, la Ville de Saint-Dizier, le département de la Haute-Marne, la région et l'Inrap signée en octobre 2014, est une première étape pour de possibles coproductions.

Dans une perspective plus modeste, une présentation associant des objets exceptionnels prêtant à la confrontation pourrait être mise en œuvre dans une configuration simple et peu onéreuse, au MAN et dans différents musées en région, grâce à des prêts croisés. De telles expositions offrent plusieurs qualités : elles **valorisent les collections par une mise en contexte large** ; elles permettent la **constitution de corpus de référence** ; elles sont propices au dynamisme d'un réseau des musées archéologiques en France.

La collaboration du MAN et du MNP est insuffisamment étoffée aujourd'hui dans le domaine des expositions temporaires, au-delà des prêts et des échanges d'informations. **Le MAN et le MNP partagent ce constat et souhaitent parvenir à présenter une même exposition aux moments les plus opportuns pour chacun**, la saison touristique de l'été au MNP, la saison des publics scolaires au MAN.

### 2.1.4 - Organiser des expositions dossiers

Comme cela a été souligné, les collections du MAN se prêtent à une multiplicité d'expositions dossiers, sur les collections, archéologiques et documentaires (approches thématiques), sur le travail sur les collections (études, restaurations, acquisitions), sur l'histoire du musée et des collections (évolu-

tions muséographiques, constitution des collections), sur les débats et actualités de l'archéologie.

L'histoire du château et des jardins doit également être étudiée et présentée dans le cadre d'expositions temporaires, comme cela a été réalisé régulièrement, avec des succès publics non négligeables, à l'image de l'exposition *Louis XIV à Saint-Germain-en-Laye* (commissariat : Béatrix Saule) en 1988 ou celles, plus récentes, consacrées à Saint Louis en 2014 (commissariat : H. Multon), à l'occasion du 800<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance ou *Un jardin de Louis-Philippe* (commissariat : C. Jouys Barbelin) en 2016.

### 2.1.5 - Accueillir et valoriser des collections invisibles

Lieu neutre en tant que musée national, le MAN se doit d'offrir la possibilité de **mettre en avant des collections publiques d'intérêt national non présentées au public pour diverses raisons**, quels qu'en soient les propriétaires.

La présentation de telles collections invisibles peut être conçue selon deux axes :

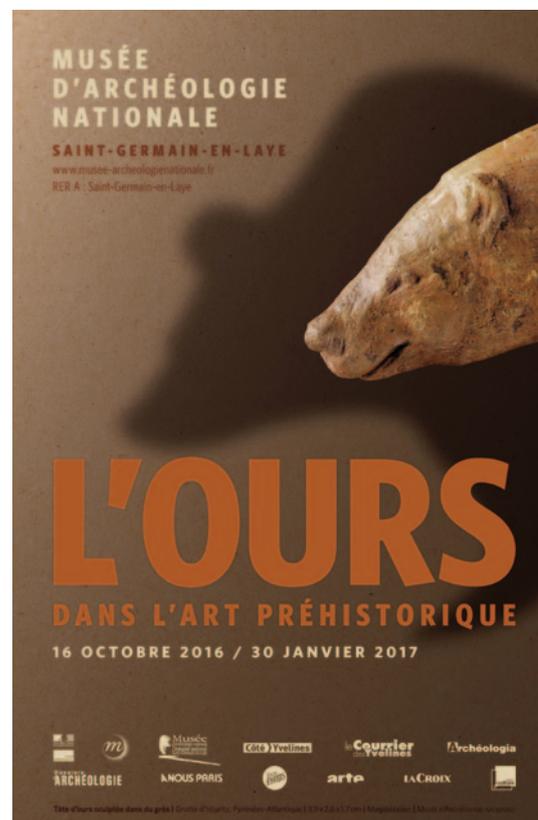
- la valorisation des richesses et projets régionaux sur le concept de « musée invité » pour la présentation de collections non exposées pour cause de musée fermé ou de collections en réserve (Saint-Pons-de-Thomières), ou pour cause de rénovation ou de construction (Épernay, Narbonne, Nîmes) ;
- la **mise en lumière de collections non affectées et placées sous la responsabilité de l'État**. Plusieurs objets ou ensembles remarquables issus de fouille ne sont pas accessibles au public pendant de longues années voire définitivement. Le MAN doit pouvoir contribuer à leur exposition sans pour autant devenir propriétaire desdits vestiges (statuettes de Paule, découvertes auvergnates).

### 2.1.6 - Faire écho à l'actualité des découvertes

Le MAN doit impérativement développer une politique d'exposition à destination du grand public qui donne une audience nationale à des découvertes majeures faites sur le territoire national. Il ne peut le faire seul, et un **protocole de collaboration doit être défini clairement entre les différents responsables que sont la SDA et les SRA, l'Inrap, seul opérateur public d'archéologie placé sous la tutelle de l'État (ministère de la Culture et de la communication et ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche), le SMF et le MAN.**

**Le MAN doit pouvoir être le lieu de première exposition des découvertes d'intérêt national**, dans le cadre d'expositions temporaires de mobilier issu de fouilles préventives, pour une durée qui peut varier de quelques mois à un laps de temps plus long, en fonction de la dévolution définitive des vestiges à des musées territoriaux (tombe princière de Lavau par exemple).

Impliquant une collaboration avec d'autres partenaires, une même politique d'exposition temporaire peut être envisagée pour des mobiliers issus de fouilles programmées (Chateaufort, Coirent).



Cette politique ne peut être menée qu'en étroite collaboration, afin de dessiner une volonté de valorisation du patrimoine portée au niveau national et non à l'initiative du seul musée d'Archéologie nationale.

## 2.2 - QUELS ESPACES POUR LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES ?

### 2.2.1 - *In situ*

La salle actuelle d'expositions temporaires du MAN est petite (368 m<sup>2</sup>), peu commode en raison des contraintes architecturales et d'un manque d'équipements techniques adaptés.

**Le MAN a besoin d'une salle d'exposition** de plus grande taille, de 600 ou 700 m<sup>2</sup> minimum, implantée dans le château et pouvant à la fois être intégrée au circuit de visite et en être exclue sans gêner le parcours.

### 2.2.2 - Hors les murs

La tenue d'expositions au sein même du MAN est impérative pour fidéliser le public et en attirer de nouveaux. S'il ne faut pas la privilégier, il ne faut néanmoins pas exclure la possibilité d'expositions archéologiques dans de prestigieux lieux parisiens, **le Grand Palais ou le Musée du Luxembourg**. Rappelons que les années 1980 et 1990 ont donné lieu à de belles expositions au Grand Palais, portées par le MAN dans le cadre de collaboration européennes.

Un partage des typologies d'expositions en fonction de ces deux solutions doit être cohérent afin que soient bien identifiés les choix. Les lieux doivent être déterminés en fonction de la nature des expositions et non en fonction des budgets et calendriers, même si les budgets sont une contrainte très prégnante.

Le MAN souffre aujourd'hui d'une politique d'expositions temporaires qu'il peine à mettre en œuvre en raison de contraintes budgétaires et d'une programmation à trop court terme.

Le MAN doit pouvoir associer des expositions d'envergure et de budget variés, mais doit bénéficier de la possibilité de réaliser :

- des expositions de grande envergure, à rayonnement international, prises en charge par la RMN-GP, éventuellement montées en partenariat avec des musées étrangers ;
- des expositions en partenariat avec les acteurs de l'archéologie pour une valorisation des découvertes récentes ;
- des expositions en partenariat avec les musées territoriaux pour une mise en valeur et une meilleure connaissance des collections des musées de France ;
- des expositions faisant sortir de l'ombre des collections non présentées au public ;
- des expositions-dossiers exploitant les collections du musée, son histoire et son cadre architectural et domanial.

Une programmation à long terme et une alternance de la prise en charge des expositions par les conservateurs du MAN doit être organisée. Elle ne pourra se faire sans une construction budgétaire prévisionnelle fiable garantissant la faisabilité des projets.

Les contraintes budgétaires et les espaces restreints aujourd'hui disponibles conduisent à privilégier dans un premier temps les expositions d'envergure nationale pour une montée en puissance qui permettrait d'envisager à moyen terme des projets d'envergure internationale.

### 3 - LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le MAN est un musée au sein duquel la recherche scientifique fut un élément constitutif du musée qui en était le cœur et le moteur. La recherche n'est plus aujourd'hui l'apanage du MAN, ce qu'on ne saurait déplorer, mais elle demeure une activité soutenue, menée par les conservateurs et des étudiants ou chercheurs extérieurs, dans le cadre de recherches individuelles ou, trop rarement, partenariales.

#### 3.1 - LES CONSERVATEURS DU MAN : DES ACTEURS DE LA RECHERCHE

Les conservateurs du MAN participent activement à la recherche, sur les collections et l'histoire du musée, en archéologie et histoire de l'archéologie. Ce n'est pas toujours facile en raison des charges de gestion des collections et d'accueil des chercheurs qui incombent aux seuls conservateurs. **Les conservateurs dirigent ou participent avec des responsabilités affirmées à des activités de terrain et à des programmes de recherche, colloques et publications, menés souvent avec des collaborations extérieures, et sont intégrés dans des UMR pour certains d'entre eux.**

Toutefois, ces recherches sont décidées et menées par chaque conservateur **individuellement**. Il n'existe pas de programme de recherche qui soit une activité du musée menée par l'ensemble de la conservation, dans une programmation et une définition des champs d'étude qui leur soit commune.

**Définir des projets de recherche qui s'appuient sur les collections et les fonds du musée et fédèrent l'ensemble du personnel scientifique** n'est pas en soi impossible. La richesse des collections et des fonds permettrait des programmes transversaux d'étude sur les matériaux, sur les traces de fabrication ou d'utilisation, par exemple, et la valorisation patrimoniale et muséographique de collections archéologiques peut également être un champ de recherche à développer.

Ce sera toutefois difficile à mettre en œuvre, en raison de l'absence d'habitude de travail en commun au sein du pôle scientifique et en raison de la faiblesse numérique des personnels dédiés à la gestion, l'étude et la valorisation des collections.

#### 3.2 - LA PRÉSENCE DU MAN DANS L'ORGANISATION, LA GESTION ET L'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE

**Le MAN en tant qu'institution est peu présent dans l'organisation, la gestion ou l'évaluation de la recherche.** Presque tous les conservateurs en chef du MAN figurent sur la liste des experts du CNRA, mais **le MAN ne siège pas au CNRA en tant qu'institution**, même s'il y est régulièrement invité et s'il y a figuré au titre de représentant de tous les musées d'archéologie. Seul un conservateur, alors en poste hors du MAN, a été membre d'une CIRA, du CoNRS et des comités ANR.

Il serait très souhaitable que le MAN puisse être représenté dans ces instances, lieux de décision en archéologie et d'échanges avec la communauté archéologique.

#### 3.3 - L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION

##### 3.3.1 - Dans le domaine de l'archéologie et des métiers des musées

La richesse des collections paléolithiques permet au MAN d'être, grâce à une **convention de partenariat avec l'université de Paris I Panthéon - Sorbonne**, un pôle de formation pour les étudiants de M1 et M2 dans le domaine de l'industrie osseuse et de l'art mobilier.

D'autre part, certains conservateurs assurent un **enseignement à l'École du Louvre (EDL)**, mais le MAN est aujourd'hui beaucoup moins présent dans cet enseignement. Des étudiants en archéologie, dans des universités parisiennes mais aussi en région, sont régulièrement accueillis au MAN.

Dans le cadre de formations, à l'INP et dans les universités (niveau L3 au minimum), le MAN accueille un nombre important de **stagiaires, plus d'une dizaine par an**. Pour des raisons budgétaires, ces stages sont majoritairement de durée inférieure à 2 mois. Cela limite malheureusement les possibili-

tés de travaux d'envergure sur les collections archéologiques, mais contribue à une bonne connaissance des missions du MAN et à un réel rayonnement du musée, les stagiaires étant toujours enchantés de leur passage au musée. Il ne faut pas cacher que ces stages demandent un investissement important de la part des conservateurs, auquel contribuent les difficultés de circulation au sein des espaces de conservation des collections et l'absence de locaux d'accueil des stagiaires.

Le laboratoire de conservation-restauration accueille en moyenne 2 stagiaires en conservation préventive par an.

### **3.3.2 - Dans le domaine de l'information (archivistique, documentation, bibliothéconomie)**

En raison de sa professionnalisation récente et susceptible d'être améliorée, le service des Ressources documentaires peut devenir un pôle de référence pour l'enseignement, la richesse et la maîtrise des documents primaires du MAN étant, en outre, une base précieuse pour des travaux universitaires. Le MAN délivre déjà un enseignement de cette nature à Paris Nanterre, Paris VIII et Paris XIII et à l'INP.

Dans le cadre de formations professionnalisantes donnant lieu à des stages, rémunérés ou non, le service accueille 1 ou 2 stagiaires par an, pour des durées de 2 à 4 mois, dans une étroite coordination avec les structures d'enseignement.

## **3.4 - LES CHERCHEURS AU MUSÉE : LE MAN, MAISON DES ARCHÉOLOGUES PROFESSIONNELS**

**Le MAN accueille un nombre important de chercheurs, pour l'ensemble des collections archéologiques dont il a la responsabilité, les collections paléolithiques étant sans conteste les plus sollicitées. Les ressources documentaires sont également un champ de recherche important.**

Le musée est également un lieu d'accueil très apprécié. Il met à disposition son auditorium pour des journées d'actualité organisées par des associations dirigées par des professionnels : l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne (AFAM), l'Association Française pour l'étude de l'âge du Fer (AFEAF), L'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Age du bronze (APRAB), l'Association pour les études interrégionales sur le Néolithique (INTERNEO), l'association « Archives en musée », le réseau FRANTIQ (Fédération et ressources sur l'Antiquité), des associations de restaurateurs.

Il accueille également des séminaires organisés par des universités (Université Paris Nanterre) ou des musées (MNHN).

Cette collaboration pourrait se développer et intégrer d'autres acteurs et d'autres modes d'échanges, tels que des réunions de présentation de mobilier associées à des échanges entre spécialistes du domaine ou des tables rondes associées à des expositions temporaires.

Pouvoir être un lieu d'accueil pour des réunions de natures variées (conseils d'administration, conseils scientifiques, comités d'organisation de manifestations scientifiques) serait aussi un moyen de faire du MAN un lieu familier pour les archéologues professionnels mais aussi pour les associations archéologiques, ce qui ne peut qu'être bénéfique à son intégration dans la vie archéologique *lato sensu*.

Implanter au MAN les sièges sociaux d'association n'est en revanche pas souhaitable, en particulier pour des raisons pratiques (contrôle des accès, bureaux dédiés, prise en charge des archives et du courrier des associations).

## **3.5 - DES HANDICAPS ET DES AMÉLIORATIONS INDISPENSABLES POUR MIEUX ACCUEILLIR LA RECHERCHE**

### **3.5.1 - Locaux dédiés au travail sur les collections**

**Le musée manque cruellement de locaux facilement accessibles aux chercheurs, en toute sécurité et sûreté pour les collections, sans faire des conservateurs des surveillants de salle. Seuls les espaces dévolus aux collections paléolithiques disposent d'une salle de travail étroitement connectée aux**

réserves, aux salles et aux bureaux de la conservation. Celle-ci accueille chaque année environ 80 chercheurs ou étudiants, soit 3 chercheurs par jour en moyenne, avec des besoins de déploiement des collections importants, ce qui rend à peu près impossible une mutualisation de cette salle de travail pour toutes les collections du musée.

### 3.5.2 - Salles de réunions scientifiques

Les conditions d'accueil des manifestations scientifiques se font présentement dans des conditions assez difficiles, faute d'espaces suffisants et suffisamment équipés : aucune salle autre que le bureau du directeur ou la chapelle, l'un et l'autre peu adaptés pour des raisons différentes, ne permet aujourd'hui de tenir des réunions scientifiques restreintes.

**Manquent une ou deux salles de réunion qui permettent une configuration plus propice aux tables rondes que l'auditorium plus adapté à des conférences et colloques.**

**Manque un accès internet** devenu indispensable dans le cadre de colloques, accès qui fait aussi défaut aux chercheurs dans le cadre de leurs études sur les collections et les ressources documentaires.

Les réunions institutionnelles qui nécessitent des locaux comparables sont également difficiles à organiser, à l'image des Journées annuelles du récolement (SMF), des séminaires de direction du Louvre et de Guimet, du séminaire RMN-GP/SCN, de la journée de la V<sup>e</sup> Chambre de la Cour des Comptes, du séminaire des conservateurs régionaux de l'archéologie accueillis au cours des dernières années.

### 3.5.3 - L'auditorium

Cet espace est **très bien adapté à des manifestations (colloques, conférences, enseignement) ouvertes à 110 personnes et très apprécié**. Il est en outre indépendant des salles d'exposition et des bureaux, et donc d'utilisation assez facilement modulable.

**L'équipement technique nécessite toutefois d'être amélioré** à très brève échéance : aucun accès à internet n'y est aujourd'hui possible, le matériel de projection doit être renouvelé et un matériel permettant des projections 3D doit être envisagé.

En outre, pour la convivialité des rencontres, un aménagement du hall de l'auditorium avec un « coin café » **serait bienvenu**, et serait en outre fort utile pour la mise à disposition de cet espace dans le cadre de privatisations.

## 3.6 - DES MODALITÉS DE PARTENARIAT À CONSTRUIRE

Le MAN est trop souvent approché par les chercheurs et surtout les étudiants comme un réservoir de collections disponibles à la demande. **Il existe trop peu de co-construction de projets en amont de la venue des chercheurs et surtout des étudiants, pas ou peu d'organisation préalable pour l'identification des collections appropriées au projet, du calendrier possible, des modalités d'accueil et de travail au MAN, des acquis de la recherche à communiquer au MAN.**

Des conventions ont été signées avec divers acteurs de la recherche au cours des dernières années : École française d'Athènes (janvier 2014), Inrap (juin 2014), Maison de l'archéologie et de l'ethnologie (2015). Il s'agit désormais de les faire vivre, et d'établir des conventions de partenariat avec les universités, UMR et institutions diverses afin que des modalités précises et identiques pour tous permettent un accueil des chercheurs organisé en amont et un accueil des étudiants concerté entre le musée et l'institution universitaire dont il relève et non plus entre le musée et l'étudiant directement.

Chercheurs et étudiants doivent pouvoir bénéficier des collections du musée, mais le musée doit définir des conditions et modalités d'accès qui soient profitables à la documentation de ses collections et pas uniquement à celle des chercheurs ou étudiants. **Le MAN, responsable et gestionnaire de collections publiques, se doit de donner accès aux collections et il le fait malgré l'absence de personnel pour seconder les conservateurs. Toutefois, l'accueil et les modalités de participation**

**des chercheurs extérieurs et des étudiants à la documentation des collections sont à mieux définir.** Un formulaire de demande d'étude des collections a récemment été uniformisé pour toutes les collections, et des conventions entre le MAN et les institutions dont relèvent chercheurs et étudiants restent à établir.

**Travailler en mode projet et regrouper les demandes sont une exigence qui doit se substituer à une pratique qui fait du musée un libre-service aux yeux des étudiants en particulier. D'autre part, la valorisation des collections étudiées doit bénéficier au musée et rendre justice de son investissement, avec un retour du résultat des études (dessins, bases de données, analyses) qui est aujourd'hui très aléatoire.**

L'implication du MAN dans la recherche archéologique et les réseaux professionnels est forte et prend plusieurs visages :

- participation des conservateurs à la recherche de terrain, à l'étude de collections, à des recherches historiographiques ;
- accueil de chercheurs institutionnels et d'étudiants ;
- accueil de stagiaires et formations ;
- accueil de manifestations scientifiques multiples.

Le MAN doit résoudre plusieurs difficultés pour améliorer et accroître les partenariats :

- mieux définir les modalités d'accès aux collections pour les étudiants ainsi que le retour sur les études réalisées ;
- définir préalablement les besoins en stages et les faire connaître, plutôt que de traiter les demandes au cas par cas ;
- améliorer l'équipement de l'auditorium ;
- disposer de davantage d'assistance pour les conservateurs afin de leur permettre une plus grande disponibilité pour la recherche ;
- disposer de ressources budgétaires supérieures, pour des stages rémunérés.

La disponibilité en espaces adaptés à l'accueil de certains types de manifestations est tributaire d'une restructuration fondamentale des espaces du château et de la construction d'un centre de conservation et d'étude externalisé.

### 3.7 - LA DIFFUSION DE LA RECHERCHE, LES PUBLICATIONS

#### 3.7.1 - Publier la recherche sur les collections et l'histoire du musée

##### 3.7.1.1 - Les supports de publication papier portés par le MAN

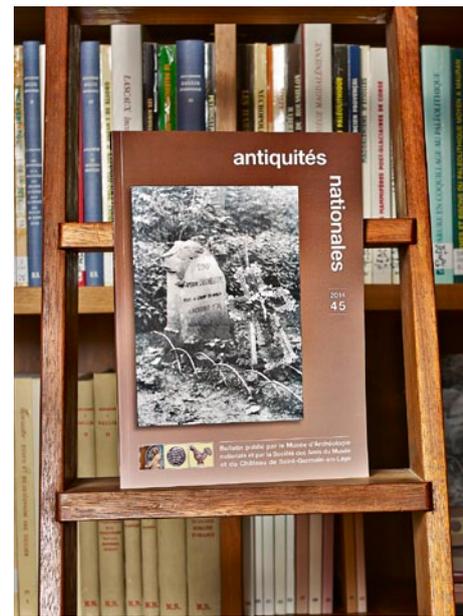
###### ● *Antiquités nationales*

Revue annuelle du MAN, *Antiquités nationales* bénéficie d'un tirage à **800 exemplaires** et est diffusée essentiellement auprès des membres de la SAMAN et par échange pour l'enrichissement de la bibliothèque du musée. Le rapport de l'Inspection des patrimoines lui consacre un large développement qui met en exergue les faiblesses de la revue, en particulier son contenu éditorial trop vaste, la faible diffusion au sein de la communauté scientifique, l'absence de fonctionnement réel du comité de lecture et la fermeture du comité de rédaction, ainsi que le principe du versement de la subvention à une association.

Ce constat sévère<sup>16</sup> est partagé sinon par l'ensemble de la conservation du moins par sa majorité et **une nouvelle politique de publication doit être mise en œuvre** avec :

- un recentrage sur la publication d'études sur les collections et l'histoire du MAN ;
- la refonte et une réelle activité des comités de lecture et de rédaction ;
- une réduction du nombre de tirages papier à 300 exemplaires ;
- une mise en ligne sur le site internet de l'établissement, à titre gratuit, des sommaires de tous les numéros parus et, avec une barrière mobile de deux ans, des articles.

Son portage actuel par la SAMAN peut être critiqué et il devrait être envisagé d'abonder le budget du SCN du montant de la subvention sur une ligne dédiée à l'enrichissement de la bibliothèque.



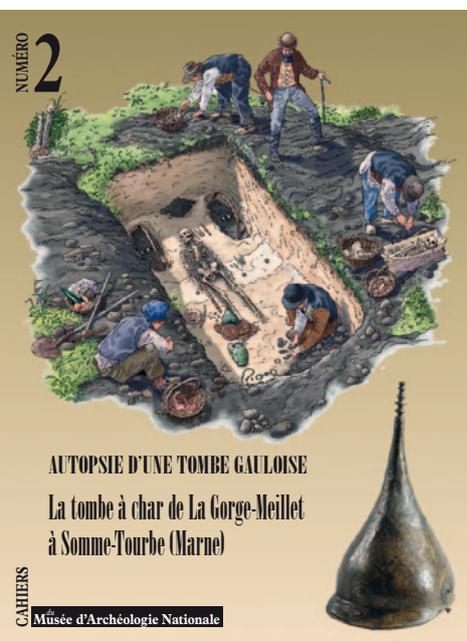
16. - Sur le contenu éditorial, *Antiquités nationales* doit être avant tout la revue du musée, la vitrine des recherches sur ses collections et sur son histoire. L'indispensable maintien de son ouverture aux chercheurs extérieurs devrait se comprendre dans ce cadre.

- Il n'est donc pas souhaitable qu'elle devienne le lieu d'expression de l'archéologie de terrain qui dispose de ses propres canaux de diffusion [...].

- Sur la forme : la question de la dématérialisation de la revue doit être posée au regard de sa trop faible diffusion actuelle. Dans un premier temps et pour sauvegarder le principe des échanges qui alimentent la bibliothèque du musée, la mise en ligne pourrait n'intervenir que sous un délai de deux ou trois ans après la publication papier [...] Enfin, par comparaison, nous signalons que les revues ayant conservé un tirage papier tirent en moyenne à 300 exemplaires pour un nombre d'environ 100 abonnés contre 700/800 exemplaires pour *Antiquités Nationales* pour un nombre d'abonnés inconnu.

- On s'interrogera sur une alternative au principe de subvention versée à une association qui ne sert à l'évidence, dans l'édition de la revue, que de « boîte aux lettres ». Le maintien de l'édition papier n'étant justifié que par les échanges alimentant la bibliothèque, le montant de la subvention pourrait être directement affecté au MAN pour les achats de livres, une fois la revue entièrement dématérialisée.

- Sur le fonctionnement de la revue : la qualité d'une revue s'apprécie aussi en regardant l'existence et le fonctionnement de ses organes scientifiques [...]. *Antiquités nationales* est certes dotée de ces deux organes (comité de rédaction et comité de lecture), mais leur existence semble, de l'avis même de la conservation, plutôt théorique. Nous préconisons que le comité de rédaction soit refondé. Il est aujourd'hui composé de l'ensemble des conservateurs du MAN. Il pourrait être ouvert pour moitié à des experts extérieurs. De même, le comité de lecture doit être réactivé et être réuni au minimum une fois par an.



● **Les Cahiers du musée d'Archéologie nationale et les suppléments à Antiquités nationales**

Deux publications ont vu le jour dans la première collection, en 2009<sup>17</sup> et en 2016<sup>18</sup>. Dans la seconde, un volume a été publié en 2012<sup>19</sup>, présenté comme un numéro spécial sans identification claire de la collection. Ces collections ont pris le relais des *Mémoires d'Antiquités Nationales* qui ont connus 3 numéros<sup>20</sup>.

Il a été décidé de réduire à une ces deux collections, qui paraissent très irrégulièrement et dont la spécificité est imperceptible pour beaucoup, y compris au sein du musée.

L'édition de publications du MAN est une lourde charge, assumée en interne, sans maquettiste ni correcteur. La professionnalisation de cette activité est impérative, sous forme d'un partenariat pour l'édition et la diffusion. Les éditions Picard semblent intéressées à un tel partenariat pour les monographies, voire pour la revue *Antiquités nationales*.

Il n'est pas fermement envisagé de passer à des publications exclusivement numériques, ne serait-ce que pour la revue *Antiquités nationales*, mais cette éventualité n'est pas rejetée. Elle permettrait un rayonnement accru, mais le coût ne serait guère inférieur à celui d'une édition papier et l'opportunité que les publications papier offre pour l'enrichissement de la bibliothèque par le biais des échanges n'est pas à négliger.

**3.7.1.2 - Les coéditions**

La collection *Catalogue des monnaies celtiques* fait l'objet d'un partenariat de coédition entre la BNF et le MAN pour la publication des monnaies celtiques de la BNF et du MAN, associant également d'autres collections publiques de premier rang. Un premier volume est paru en 2013 et un second est en préparation, avec la collaboration de l'UMR AOrOc du CNRS, pour une publication en 2017. Cette collection, portée par les deux institutions de référence en matière de numismatique gauloise, est un outil de recherche et de valorisation des fonds de toute première qualité, amené à se poursuivre.

**3.7.1.3 - Les publications des collections du MAN non portées par les éditions du MAN**

La publication de la collection provenant de Ras Shamra-Ougarit (Syrie) du MAN est en cours, grâce à une bourse de la fondation Léon Levy Shelby White. Elle sera portée par l'Académie des sciences de Vienne (Autriche), sous forme d'un ouvrage rassemblant un ensemble de textes présentant les zones dont le matériel est issu et les assemblages que l'on peut reconstituer, ainsi qu'un catalogue exhaustif de la collection. Une publication numérique des collections du MAN sera également proposée à la RMN-GP.

La publication des collections chypriotes du MAN est également en cours de publication, par la RMN-GP.

Les conservateurs du MAN sont étroitement associés au travail scientifique et éditorial de ces ouvrages.

17. François DJINDJAN, Christine LORRE et Lydie TOURET [dir.] (2009) - *Caucase, Égypte et Perse : Jacques de Morgan (1857-1924) pionnier de l'aventure archéologique*, Cahiers du Musée d'Archéologie Nationale, n°1.

18. Laurent OLIVIER [dir.] (2016) - *Autopsie d'une tombe gauloise. La tombe à char de la Gorge-Meillet à Somme-Tourbe (Marne)*, Cahiers du Musée d'Archéologie Nationale, n°2.

19. Laurent OLIVIER [dir.] (2016) - *Autopsie d'une tombe gauloise. La tombe à char de la Gorge-Meillet à Somme-Tourbe (Marne)*, Cahiers du Musée d'Archéologie Nationale, n°2.

20. Hubert MASUREL (1990) - *Tissus et tisserands du premier âge du Fer*, mémoire 1 ; Christiane ÉLUERE (1993) - *Outils et ateliers d'orfèvres des temps anciens*, mémoire 2 ; Michel GRUET, Julia ROUSSOT-LARROQUE, Claude BURNEZ (1997) - *L'âge du Bronze dans la grotte de Rancogne (Charente)*, mémoire 3.

#### 3.7.1.4 - La publication et la valorisation numérique des collections

Aujourd'hui, la publication numérique des collections offerte par le musée est limitée au site internet, qui propose plusieurs entrées pour découvrir les collections (« France collections 3D », « Images d'art », « Parcourir les collections »), et à l'application mobile *ArchéoMAN*. **Les outils numériques du MAN doivent se développer afin d'étoffer ce type de présentation et parvenir aux standards internationaux en la matière.**

##### ● L'inventaire des collections

**Il est très souhaitable que soit mis en ligne l'inventaire des collections, sous un format réduit et conçu pour un enrichissement régulier.** Il conviendrait de publier dans un premier temps au moins les sites présents au musée avec les périodes chronologiques concernées et les ensembles ayant fait l'objet d'une étude approfondie (les lames de hache en jadéite, la collection Pétrequin, la collection Lamarre, les lampes gallo-romaines, les collections mérovingiennes de la forêt de Compiègne).

Il est envisagé que puissent être **publiée en ligne, sous forme d'un inventaire très simple et d'une cartographie, en 2017 à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture du musée, au moins une partie des collections présentées dans les salles permanentes.**

Enfin, il ne devrait pas être trop compliqué de mettre en ligne ou au minimum lister les ouvrages et articles sur les collections du musée parus depuis plus de deux ans.

##### ● La base Joconde

**L'alimentation de la base Joconde doit également être accélérée.** La nature des collections ne justifie pas une publication tendant à l'exhaustivité, mais toutes les collections exposées doivent être déposées sur cette base de référence, d'autant que la couverture photographique de ces collections, pièce à pièce ou par ensembles, est pratiquement exhaustive.

##### ● Les publications numériques de la RMN-GP

Ce support de publications est aujourd'hui **particulièrement sous-exploité.** Une réflexion doit être menée au sein de l'équipe scientifique pour envisager les potentialités qu'il offre pour la diffusion des collections et des recherches au MAN.

##### ● La publication des instruments de recherche et de guides des sources

Les fonds d'archives publiques et privées sont essentiels à la connaissance tant du musée et du Domaine que de l'histoire de l'archéologie. La **publication en ligne, régulière, des fonds classés et décrits** offrira au public un premier accès. À ces instruments de recherche pourront être associés les pièces numérisées.

Les fonds d'archives liés à l'archéologie étant aujourd'hui dispersés, la **rédaction de guides des sources** en partenariat avec les institutions concernées permettra de restituer intellectuellement des pans entiers de l'histoire de l'archéologie.

#### 3.7.2 - Axes possibles d'une politique de recherche et de publication en lien avec le musée, ses collections et son histoire

Trois axes peuvent être définis qui, au demeurant, correspondent aux pratiques actuelles, mais qui demandent une meilleure structuration, tant dans l'organisation des études que pour le choix des supports de diffusion des études :

##### ● Étude des collections (corpus et catalogues, études monographiques)

Dans ce champ d'expertise particulièrement bien développé par le MAN, le choix entre supports papier et supports numériques doit être réfléchi, pour des publications alternatives, complémentaires ou décalées.

##### ● Étude des matériaux et des techniques

L'étude des matériaux, des méthodes ou techniques de fabrication, celle des enjeux et pratiques

de la conservation-restauration auraient un réel pouvoir fédérateur au sein de l'équipe scientifique. Elles sont le moteur de partenariats constructifs, avec le C2RMF, les universités, dans le cadre de projets collaboratifs (projet « Matériaux anciens et patrimoniaux », porté par le réseau DIM, auquel le MAN est associé).

### ● Études muséales et patrimoniales

Plusieurs champs d'étude liés à l'archéologie et aux musées d'archéologie peuvent trouver, et trouvent déjà pour partie, place dans les supports de publications du MAN, dans *Antiquités nationales* ou sous forme numérique : l'histoire du MAN, des musées des institutions archéologiques, en France et à l'étranger ; l'histoire de la muséographie en archéologie, domaine en vogue aujourd'hui ; l'histoire de l'archéologie nationale...

Cette politique de publication de la recherche doit également s'intéresser au site, château et jardins.

Il devra être envisagé, parallèlement à une expression dans des supports scientifiques de haut niveau propres au MAN ou extérieurs, une déclinaison synthétique et pédagogique des acquis à destination de tous les publics, par le biais de publications commerciales et de supports d'information distribués largement et gratuitement.

### 3.7.3 - Publier les recherches menées par le personnel scientifique du MAN

Il est impératif que les recherches scientifiques personnelles (fouilles, histoire de l'archéologie et des archéologues, réflexions sur la discipline, etc.) trouvent un support de publication en rapport avec leur objet, le MAN ne devant pas tomber dans l'autopromotion ni se soustraire à l'expertise de ses pairs ou de spécialistes en histoire, sociologie et autres sciences humaines.

Les collections du MAN, l'histoire du musée et de l'archéologie donnent lieu à une activité de publication plus qu'honorable si l'on considère la composition et les contraintes de l'équipe scientifique.

Le musée doit construire une politique de publication et d'édition plus claire et plus professionnelle, avec :

- une professionnalisation de l'activité d'édition ;
- une meilleure définition du périmètre des publications qu'il porte ;
- une réflexion aboutie sur le choix de la publication papier et/ou en ligne.

## 4 - DES PARTENARIATS À DÉVELOPPER

### 4.1 - LE MAN ET LES MUSÉES D'ARCHÉOLOGIE EN FRANCE

#### 4.1.1 - Prêts et dépôts

**Le MAN pratique une politique de prêts et de dépôts très active, tant par la qualité que par le nombre d'objets, et ne répond que très rarement négativement aux demandes.**

Si le MAN a mauvaise réputation en ce domaine, cette réputation est fondée davantage sur un sentiment ancien de confiscation par le MAN des richesses régionales que sur la réalité. Il ne faut pas hésiter à affirmer que les collections abritées au MAN jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, au moins, auraient disparu depuis longtemps faute d'un nombre suffisant de musées archéologiques territoriaux dotés de moyens humains et financiers à même d'en assurer la préservation et la valorisation. D'autre part, le développement depuis quelques décennies de l'archéologie, préventive mais aussi programmée, offre aux musées territoriaux des possibilités d'enrichissement qui ne sont pas toujours concrétisées, pour de multiples raisons.

Toutefois, le MAN devra s'employer à **définir et rendre lisible une politique des prêts et dépôts**

qui permette une meilleure visibilité de son action et dresse un cadre qui soit une aide à la formulation des demandes et permette d'éviter les malentendus.

#### 4.1.2 - Le MAN Grand département

Les conservateurs du MAN sont exempts de tout reproche dans leur rôle d'expert sur les projets d'acquisition présentés par les musées territoriaux dans les commissions scientifiques régionales d'acquisition (CSR).

Ils participent à plusieurs conseils scientifiques dans le cadre de projet de rénovation ou de création de musées en région (Alésia, Marsal, Épernay, bientôt Troyes).

Ils sont souvent sollicités pour une expertise qualitative et financière sur des collections, en dehors de leur rôle comme experts auprès du CNRA, et pour des valeurs d'assurance.

Le MAN siège en CSR d'acquisition en Grand-Est en tant que grand département et un conservateur est expert pour l'archéologie en CSR Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Il serait souhaitable d'accroître la participation des conservateurs du MAN aux CSR en tant qu'experts.

#### 4.1.3 - Un réseau des musées d'archéologie

De nombreuses pistes sont à tracer pour favoriser les échanges entre musées d'archéologie, pour lesquels le MAN se propose d'être initiateur et facilitateur, sans être à proprement parler tête de réseau. Le champ des collaborations est vaste :

- institutionnaliser des échanges sur des thèmes particuliers, acquisitions, récolement, restauration, réalisations pédagogiques, numérique, sujets scientifiques ;
- réaliser des opérations communes, expositions itinérantes, animations et supports pédagogiques, journées d'étude ;
- mettre en place une circulation des informations ;
- développer une politique de dépôts qui dépasse les pratiques actuelles de dépôt entre deux établissements pour parvenir à des dépôts associant plusieurs partenaires complémentaires.

Une invitation aux responsables de collections archéologiques en région a été lancée au printemps 2016 par le MAN et le SMF/SDPM et une réunion s'est tenue au MAN le 24 septembre 2016, consacrée à la présentation de réseaux existants en archéologie, sciences naturelles et techniques, et à la définition des attentes et des modalités envisageables pour la création d'un réseau « archéologie en musées ». Cette réunion a suscité l'intérêt d'une soixantaine de collègues dont une quarantaine a participé à la réunion. Une seconde réunion est d'ores et déjà programmée le 31 mars 2017 qui se tiendra au musée départemental de l'Arles antique.

## 4.2 - L'OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

### 4.2.1 - Des partenariats forts

Les conservateurs du MAN entretiennent des liens suivis avec leurs collègues étrangers. Toutefois, ces liens ont davantage un caractère





« personnel » qu'institutionnel et les relations sont ponctuelles et non pas inscrites dans des réseaux stables. Actuellement, des liens commencent à se tisser avec le *Museo arqueologico nacional* de Madrid ré-ouvert en 2014, et le colloque international organisé en décembre 2017 à Saint-Germain à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture du musée devrait permettre d'élargir les contacts institutionnels.

Le musée d'Archéologie nationale prête généreusement ses collections à de grands musées européens (British Museum, Musée national d'Écosse, musée national des antiquités de Leyde, Musée archéologique de Francfort, musée de Stuttgart, musée archéologique national de Madrid, entre autres, sans oublier le musée

romain-germanique de Mayence, véritable musée-jumeau, fondé en 1852) et internationaux (USA, Japon, Russie), qui sont parfois également des partenaires scientifiques et pas seulement des bénéficiaires de prêts prestigieux.

#### 4.2.2 - La création d'un comité d'orientation

En cours de création, ce comité d'orientation sera appelé à jouer un rôle dans les années à venir, dans le cadre d'une restructuration du MAN. Il ne sera pas un conseil scientifique, mais une instance d'échanges sur les principes et les pratiques de musées archéologiques de grande envergure et de statuts et périmètres variés, sur les attentes de la société et des visiteurs ou non-visiteurs envers un musée national d'archéologie, sur les modalités d'une communication simple, exacte et efficace, afin de permettre au MAN une mutation raisonnée.

Son objectif explique sa composition, qui fera appel à des partenaires français et étrangers et associera des responsables de musées, des institutions de recherche et d'enseignement en archéologie, des experts en muséographie et en médiation et des journalistes scientifiques.

### 4.3 - LES PARTENAIRES « CULTURE » HORS MUSÉES

#### 4.3.1 - Les services archéologiques du ministère de la Culture et de la communication

Les partenaires naturels que sont, au sein du ministère de la Culture et de la communication/Direction générale des patrimoines, la **Sous-direction de l'archéologie (SDA)** et les **services régionaux de l'archéologie (SRA)** sont des interlocuteurs réguliers. C'est ainsi qu'a été diffusé en septembre 2016 aux conseillers pour les musées, à fin de communication aux musées de France conservant des collections archéologiques, un document d'information élaboré par le MAN et la SDA sur la propriété des vestiges mobiliers suite à l'adoption de la loi Création, architecture et patrimoine (LCAP).

Toutefois, l'élaboration d'une politique nationale, en particulier dans le domaine de l'affectation des collections issues de fouille, demanderait des échanges plus officialisés afin de faciliter la conservation, l'accès et une valorisation partagée de collections qui seront de plus en plus propriété de l'État.

#### 4.3.2 - L'Inrap, opérateur public national d'archéologie préventive

L'Inrap est un établissement public de recherche placé sous la double tutelle du ministère de la Culture et de la communication et celle du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il a pour mission d'« assurer l'exploitation scientifique des opérations d'archéologie préventive et la diffusion de leurs résultats. Il concourt à l'enseignement, à la diffusion culturelle et à la valorisation de l'archéologie » (*Code du patrimoine*, art. L523-1).

Une convention cadre a été signée entre le SCN et l'Inrap en juin 2014. **Plusieurs échanges entre le responsable de la politique scientifique du MAN et la direction de l'Inrap ont permis de faire avancer la réflexion, mais aujourd'hui**, si la nécessité et la pertinence d'une collaboration dans le respect des identités et des missions de chacun est reconnue et si la volonté de mettre sur pied des actions concrètes est affirmée, force est de constater que **le passage des principes aux projets et**

**aux outils, scientifiques, pédagogiques, techniques et financiers, permettant de les matérialiser, n'a pas été pleinement réalisé.**

La collaboration entre le MAN et l'Inrap pourrait se porter sur :

- l'organisation de **séminaires professionnels**, rencontres spécialisées dédiées à l'actualité de la recherche (découvertes, publications...) ouverts largement mais uniquement à la communauté archéologique, différents des *midis du Louvre* à destination d'un public large, qui pourraient se tenir au MAN, permettant la présentation de mobilier archéologique ;
- la collaboration dans le cadre de **projets et actions pédagogiques**, pour lesquelles le MAN et l'Inrap ont des compétences et des acteurs complémentaires.
- la **présentation des découvertes récentes**, dans le cadre de manifestations ponctuelles de modeste envergure (présentations de matériel accompagné de panneaux didactiques sous forme d'expositions-dossiers) ou dans le cadre d'expositions d'envergure nationale et internationale.

**La coopération entre le MAN et l'Inrap doit mettre en œuvre et valoriser les savoir-faire de chacun. Il n'est pas envisageable que le MAN soit le lieu d'accueil de manifestations montées exclusivement par l'Inrap, ni que l'Inrap soit simplement un pourvoyeur de collections et de données exploitées muséographiquement sans sa participation.**

#### **4.3.3 - Les institutions et réseaux détenteurs de ressources documentaires**

De nombreuses institutions conservent des fonds d'archives qui complètent ceux que détient le MAN (AN, AD, BNF, Institut de France, MAE, MNHN et IPH, MQB, MSH, en particulier). Établir des rapprochements institutionnels avec ces partenaires permettra de tirer bénéfice de ces complémentarités. Depuis la fin de l'année 2015, des relations ont été nouées qui montrent la richesse des collaborations possibles pour tous les partenaires.

#### **4.4 - LES PARTENAIRES ACADÉMIQUES**

**Le MAN est membre fondateur du LABEX *Les Passés dans le présent*** (Université Paris Nanterre) au même titre que la Bibliothèque nationale de France et le musée du Quai Branly. À ce titre il siège au sein du Comité de pilotage de ce Laboratoire d'excellence doté de près de 8 millions d'euros sur la période 2012-2020. **Deux projets de recherche collectifs, le *Corpus numérique de l'histoire du château et des jardins* et le projet *Commission de topographie des Gaules (1858-1879)* sont financés par ce dispositif d'excellence** adossé au programme d'investissements d'avenir et sont entrés dans une phase de restitution.

Le MAN est également **partenaire du consortium MASA**, qui réunit la MAE et les MSH. Dans ce cadre, le MAN apporte son expertise dans le traitement et la valorisation de fonds d'archives d'archéologues.

**Le MAN a par ailleurs des relations suivies avec la COMUE Université Paris Seine**, dont le siège se situe à Saint-Germain-en-Laye et qui regroupe, outre l'Université de Cergy-Pontoise, un certain nombre d'écoles d'ingénieur et d'écoles d'art. La présence en son sein du LABEX *Patrima* spécialisé dans les sciences du patrimoine et la restauration et les programmes de recherche qu'il conduit, notamment à travers le soutien à des études doctorales et post-doctorales, entrent en résonance avec les missions et les collections du MAN qui peine toutefois à intégrer ce LABEX.

#### **4.5 - UNE MULTIPLICITÉ POSSIBLE DE PARTENARIATS**

Le MAN se doit d'être également un partenaire privilégié pour toutes les **institutions**, françaises (CNRS, universités, services de collectivités publiques) et étrangères, mais également pour les **associations**, afin d'être identifié comme le lieu privilégié pour des échanges scientifiques (colloques, tables rondes, séminaires, journées d'étude ...) et pour la présentation des nouvelles découvertes ou nouveaux champs de recherche, à destination de tous les publics et des étudiants.

Le premier volet n'est pas inexistant, loin de là, mais mérite de se développer, ce qu'il est en mesure

de faire. Le second volet est beaucoup plus discret, hormis dans le cadre des conférences organisées par la Société des amis du musée d'Archéologie nationale (SAMAN), qui attire toutefois peu d'étudiants et de spécialistes.

#### 4.6 - LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE

La société compte **environ 250 membres**. Son conseil d'administration est présidé par une personnalité extérieure à l'établissement, le directeur du SCN en est membre de droit et les conservateurs du MAN peuvent en être membres élus (2 actuellement). Son siège social est implanté au MAN, où elle ne dispose pas de local dédié, faute de place disponible.

**Elle a pour but premier de concourir au rayonnement du musée et de participer à l'enrichissement de ses collections.**

La société organise des activités qui lui sont propres, en particulier des voyages culturels, et des activités menées en lien avec le musée, édition de la revue *Antiquités nationales*, pour laquelle elle perçoit une subvention du SMF, et organisation de conférences qui se tiennent très régulièrement dans l'auditorium du MAN.

**L'action de la SAMAN et l'interaction entre le musée et la société nécessiteraient d'être mieux définies et conduites de façon plus coordonnée.** D'autre part, un développement de la société est hautement souhaitable, tant en termes de nombre d'adhérents que pour **une présence plus affirmée à la fois de personnalités du monde de l'archéologie et de personnalités d'autres horizons** disposant de relations à même d'élargir le rayonnement de la société, et donc du musée, et de lui apporter des moyens humains, financiers et logistiques indispensables à un plus grand épanouissement et à un accroissement de son activité.

## VII - LES MOYENS DE FONCTIONNEMENT

---

### **1 - LES RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE DU MAN**

Le plafond d'emploi attribué au SCN est de 83 ETP.

**La direction du SCN comprend 4 agents :**

- 1 chef d'établissement ;
- 1 assistante ;
- 1 adjoint chargé de la politique scientifique ;
- 1 secrétaire général.

**67 agents œuvrent, au sein du musée,** à la gestion, la conservation, la présentation et la valorisation des collections archéologiques et documentaires, ainsi qu'à l'accueil des publics et à la sécurité de l'établissement.

**16 agents sont chargés, au Domaine national,** de l'entretien, de la valorisation et de l'accueil des publics

#### **1.1 - RÉPARTITION DES 67 AGENTS ŒUVRANT AU SEIN DU MUSÉE (1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2017)**

- 39 AASM soit 33 agents d'accueil et de surveillance (dont 1 chef de service et 4 personnels d'encadrement) et 6 AASM agents détachés dans d'autres services ;
- 11 conservateurs et personnels scientifiques (7 conservateurs du Patrimoine, 2 agents de la filière documentation, 1 agent de la filière recherche, 1 agent de la filière bibliothèque) ;
- 4 personnels de la filière métiers d'arts ;
- 6 personnels administratifs ;
- 4 agents techniques ;
- 3 personnels contractuels dont 1 personnel de direction.

#### **1.2 - DISTRIBUTION DES AGENTS SELON LES MISSIONS DU MUSÉE (67 AGENTS)**

##### **1.2.1 - Pôle scientifique (18 agents)**

###### **● Collections archéologiques (8 agents)**

- 5 conservateurs du patrimoine ;
- 1 agent pour la gestion des collections et l'accueil des chercheurs ;
- 1 monteur-installateur ;
- 1 photographe.

###### **● Service des Ressources documentaires (7 agents)**

- 1 chef de service ;
- 2 agents pour la gestion des archives ;
- 2 agents pour l'iconothèque ;
- 2 agents pour la bibliothèque.

● **Laboratoire de conservation-restauration des collections archéologiques (2 agents)**

- 1 chef de service ;
- 1 technicien d'art.

**1.2.2 - Secrétariat général (38 agents)**

● **3 agents administratifs et- 2 agents techniques**

● **Service d'accueil, surveillance, sûreté et sécurité (33 agents) :**

- 1 chef de service ;
- 4 agents d'encadrement jour ;
- 1 agent d'encadrement nuit ;
- 19 agents d'accueil et de surveillance jour ;
- 8 agents de surveillance nuit.

**1.2.3 - Mission du Développement culturel, de la communication et du numérique (10 agents pour 9 ETP)**

- 1 chef de service, responsable du service de la Communication, du mécénat et de la création graphique ;
- 1 responsable du service du Développement culturel et des publics ;
- 4 agents au service du Développement culturel et des publics pour 3,5 ETP ;
- 1 responsable du service de la Politique numérique ;
- 2 agents au service de la Politique numérique pour 1,5 ETP ;
- 1 responsable du service de Production des expositions.

**1.3 - RECRUTEMENTS RÉCENTS ET ATTENDUS, PERSONNELS HORS PLAFOND D'EMPLOI**

- 1 conservateur du patrimoine chargé de collections archéologiques et de la coordination du récolement (arrivée dans l'été 2017) ;
- 1 poste en cours de publication pour la régie ;
- 1 poste attendu pour l'inventaire et la documentation des collections archéologiques ;
- 2 agents CRDOA sous affectés au MAN ;
- 16 conférenciers RMN-GP pour 3,35 ETP.

Les équipes ayant pour mission la gestion et la valorisation des collections rencontrent deux principales difficultés qui relèvent des tensions en termes de ressources humaines. De manière générale, **la tension qui pèse sur l'ensemble des effectifs du MAN impacte notamment le pôle scientifique**, dans un contexte d'accroissement du nombre de visiteurs et d'activités.

À cet égard, **l'absence de personnel chargé des mouvements d'œuvres, de la régie et de la documentation des collections archéologiques**, conduit les conservateurs à une polyvalence qui n'est pas de nature à leur permettre de se consacrer comme ils le souhaiteraient aux missions scientifiques qui leur incombent.

**Le manque de formation de la majorité des agents du service des Ressources documentaires** représente par ailleurs un frein au développement de l'action du service et au rayonnement de collections de premier plan encore assez mal connues.

## 2 - LES LOCAUX

### 2.1 - LES ESPACES PROFESSIONNELS

La réorganisation des espaces administratifs et des espaces dévolus aux collections doit être intégrée au schéma directeur.

#### 2.1.1 - Les espaces de travail des agents

Les bureaux sont à mieux organiser fonctionnellement. Ils doivent en particulier rassembler les agents du pôle scientifique et les rassembler avec ceux de la mission du Développement culturel, de la communication et du numérique.

**L'ancien logement de fonction du directeur** offre des opportunités d'aménagement tout à fait appréciables. Sa vocation à être transformé en espaces de bureaux, associés aux espaces administratifs de l'entresol, s'inscrit dans la pérennité, dans la mesure où cette aile du château est un cul-de-sac difficile à intégrer à un parcours de visite amplifié.

#### 2.1.2 - Les espaces de conservation et d'étude des collections

Pour une bonne conservation des collections, leur gestion normale et leur mise à disposition des chercheurs, les espaces sont insuffisants au sein du château. Leur **externalisation** est une nécessité urgente.

#### 2.1.3 - La sécurité des collections

Les conditions de de sûreté et sécurité sont insatisfaisantes dans les réserves. Nombre de vitrines de la présentation permanente des **collections ne sont pas suffisamment sécurisées**.

De façon plus globale, le nombre considérable de clés doit être réduit et une **hiérarchisation des clés et des accès** doit être mise en place rapidement.

La **vétusté des installations** électriques, les aménagements mobiliers et même les cloisons représentent un réel danger pour la sauvegarde des collections.

### 2.2 - LES LIEUX D'ACCUEIL ET D'ACTIVITÉ DES PUBLICS

Pour une visite cohérente des collections et pour un accueil adapté du public, **la circulation au sein du parcours des collections doit être repensée, de nouveaux espaces pédagogiques doivent être créés et les espaces de détente et d'activités multipliés en amont et au sein du parcours**.

Le **château doit pouvoir devenir un lieu consacré avant tout au public** grâce à l'**externalisation des réserves** et des espaces de travail sur les collections et grâce à la **réunion des bureaux** des personnels dans une aile du château à l'écart des espaces de circulation du public.

### 2.3 - LES ATELIERS SITUÉS À L'EXTÉRIEUR DU CHÂTEAU (RUE THIERS)

Les **ateliers de restauration** ont vocation à rejoindre les futures réserves et espaces d'étude des collections, tandis que les **ateliers techniques** (monteur-installateur, menuisier, électricien) seraient davantage à leur place à proximité des collections et des salles accessibles au public.

## 3 - LES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES

Le **MAN souffre d'infrastructures informatiques obsolètes et très insuffisantes**. Il ne parvient pas à véritablement faire entendre ses difficultés à la SDSI et à obtenir des infrastructures informatiques répondant à ses besoins pour la gestion et la valorisation des collections et des fonds.

Le **serveur local est fragile** car ancien, le câblage est insuffisant et l'accès au réseau interne comme à internet est souvent long et trop souvent impossible.

Ce **serveur est en outre inadapté car trop peu puissant**, en particulier pour développer une banque d'images et des applications numériques de gestion et documentation des collections archéologiques et des fonds documentaires.

L'impossibilité de disposer d'un accès à l'internet nomade et une implantation du réseau limitée aux espaces de travail des agents sont un véritable handicap pour la tenue des séminaires ou colloques.

Dans le parcours de visite du musée, il est aujourd'hui indispensable de permettre, dans les salles du musée, le téléchargement d'applications d'aide à la visite et l'implantation de bornes d'accès à internet.

## **4 - LES RESSOURCES FINANCIÈRES AU SERVICE DES COLLECTIONS**

### **4.1 - BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Une dotation insuffisante pour faire face aux missions dévolues au MAN ralentit les évolutions attendues. Malgré l'accroissement continu des missions du MAN, son budget de fonctionnement HT2 reste stabilisé à un étiage de 1,3 M€, s'agissant de dépenses incompressibles.

Une ventilation programmée pour couvrir les différentes missions assumées par les services se met peu à peu en place, contrainte par les imprévus qui peuvent la modifier profondément.

Les autorisations d'occupation temporaire, en progression mais encore insuffisantes, les tournages et le mécénat, dans lequel l'établissement s'engage activement avec de bons espoirs de résultats, sont dévolus au fonctionnement, en particulier au financement des activités et de la programmation culturelle.

### **4.2 - CRÉDITS DE RESTAURATION**

Le MAN bénéficie d'environ 130 000 € par an pour la restauration et la conservation préventive des collections. Cette enveloppe répond aux besoins du musée.

### **4.3 - RECHERCHE DE RESSOURCES PROPRES POUR L'INVESTISSEMENT**

Les ressources propres du SCN, pour certaines encore à consolider, sont fondées sur les recettes de domanialité et sont dues au titre d'occupations temporaires ou pérennes (parking, futur « Tram Express 13 », gare RER A). Elles sont destinées à l'investissement, plus précisément au bénéfice du musée et des collections dans le cadre d'un projet global de rénovation répondant aux attentes des publics et de la société au 21<sup>e</sup> siècle. Leur pérennité constitue un apport non négligeable pour la refondation du MAN.

**La nécessité d'un projet de refondation et non de simple amélioration est aujourd'hui indispensable et le MAN dispose d'un socle solide pour une refondation à la mesure de la richesse de ses collections et de ses missions.**

Il n'est ni utile ni souhaitable de changer le nom du musée. L'acronyme est simple et son développement traduit tout à fait l'identité et le rôle du MAN.

Le caractère unique du MAN, musée intégralement consacré aux civilisations anciennes qui se sont épanouies sur l'actuel territoire national, avec une perspective forte d'archéologie comparée, doit être clairement défini et compris afin que le musée soit reconnu comme une institution culturelle et scientifique de rang international.

Présenter l'identité du MAN, les messages qu'il peut et doit transmettre au public et au monde scientifique ; les moyens à développer ou à inventer pour y parvenir ; la place qu'il doit occuper tant dans le monde scientifique que pour le public est l'objet des pages précédentes et la concrétisation de ces attentes et propositions nécessitent une refondation du musée.

### **1 - LE MAN, LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE**

Lieu unique par définition, par la qualité de ses collections, par le lieu qui l'abrite, le MAN doit répondre à plusieurs missions :

- conserver et enrichir des collections d'intérêt national et international ;
- montrer et expliquer les civilisations du passé, dans leurs caractéristiques singulières et en regard des interrogations et préoccupations actuelles ;
- pratiquer, accueillir et diffuser la recherche ;
- accueillir les acteurs et thématiques archéologiques et muséaux et s'intégrer dans des réseaux professionnels et scientifiques.

#### **1.1 - LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE**

Le MAN est un musée d'archéologie et non de paléanthropologie ni d'anthropologie, identités qui sont celles du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et du musée de l'Homme.

Le musée national de Préhistoire (MNP), situé au cœur des régions les plus densément et les plus spectaculairement occupées au Paléolithique, présente principalement les étapes successives de la civilisation des chasseurs-cueilleurs dans un grand Sud-Ouest français. Si le Néolithique et l'âge du Bronze y ont conquis une place depuis quelques années, celle-ci demeure marginale.

**Le MAN fonde son identité, son unicité et sa justification sur une mise en valeur et une narration scientifique et pédagogique des productions matérielles des cultures et des civilisations depuis les origines jusqu'au début du Moyen Âge. Il se place dans une perspective synthétique articulant successions et spécificités temporelles ou spatiales, continuité de l'histoire de l'Homme, précocité et constance de l'intelligence et de la sensibilité humaines, modernité des enseignements de l'histoire ancienne et des questionnements qu'elle engendre.**

## 1.2 - LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE

### 1.2.1 - Des collections

Ni musée de site, ni centre d'interprétation, ni archéosite ou muséoparc, le MAN est un musée, c'est-à-dire un lieu où sont conservées et présentées physiquement et dans leur authenticité des œuvres créées en un temps révolu, plus ou moins éloigné. **Les œuvres doivent être au cœur du musée.**

### 1.2.2 - Des témoins emblématiques et des chefs-d'œuvre

Qui dit archéologie ne dit pas seulement objets banals, fragmentaires, porteurs certes d'informations mais sans capacité à susciter émotion et admiration. **Les objets archéologiques sont, à la fois ou selon les cas, des objets du quotidien et des œuvres d'art.**

Objets sans valeur artistique particulière, les « vestiges archéologiques » révèlent **des savoir-faire techniques ou économiques qui reflètent des modes de vie et d'organisation sociale, des modes de pensée et des croyances.** Découvrir les capacités d'invention ou d'adaptation d'hommes ayant vécu il y a des dizaines de millénaires ou simplement de siècles permet de saisir la continuité de l'histoire humaine, d'ancrer le présent dans le temps long et de réfléchir aux choix, aux opportunités comme aux menaces auxquels l'Homme a été et demeure confronté.

L'archéologie, et plus particulièrement le MAN dont les ressources sont richissimes en ce domaine, doit également mettre en exergue les **capacités artistiques et le sens de la beauté qui caractérisent les civilisations depuis l'origine de l'Homme.** Donner à admirer comme tels de véritables chefs-d'œuvre est une mission primordiale. Appréhender l'ancienneté du sens esthétique et du génie créatif rend l'homme du passé proche de nous, lui donne une légitime reconnaissance d'être sensible, doit nous rendre modeste et nous conduire à nous interroger sur la notion de progrès des civilisations dans le domaine de l'esprit et de la sensibilité.

### 1.2.3 - Des collections éclairées

L'accompagnement didactique doit éclairer sans rejeter dans l'ombre les collections, par le biais de supports classiques (panneaux, cartels) ou innovants (numérique), à proximité immédiate des œuvres ou dans des espaces dédiés. Aujourd'hui trop restreinte, cette **contextualisation des collections devra être une ambition présente sans être envahissante pour le nouveau parcours de visite.** D'autre part, l'accès sur place ou en ligne de ressources documentaires doit permettre de poursuivre ou préparer la visite.

## 1.3 - LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE

### 1.3.1 - Le MAN acteur de l'archéologie

L'équipe scientifique du MAN est un acteur reconnu pour ses compétences en archéologie. Elle est investie dans la pratique de terrain, l'enseignement et la formation, elle participe à des manifestations scientifiques, publie et aide à la publication. Elle est également présente au sein d'instances d'encadrement ou d'évaluation de la recherche et dans les comités scientifiques de plusieurs musées d'archéologie en région.

Cette implication souffre toutefois du **manque de disponibilité d'une équipe scientifique à la composition déséquilibrée** : la totalité de la prise en charge de la gestion matérielle et technique des collections repose sur les seules épaules des conservateurs, **limitant de facto un plus grand investissement dans la recherche scientifique.**

### 1.3.2 - Le MAN vitrine de l'archéologie

De par son histoire, tant dans la constitution de ses collections que dans l'implication de ses responsables dans les recherches et débats, en particulier au 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle, le MAN est le lieu privilégié de **présentation de l'histoire des idées qui ont construit et qui orientent aujourd'hui l'archéologie française** dans son contexte européen.

Il a pour rôle de présenter, de façon permanente et non pas temporaire comme d'autres acteurs de l'archéologie sont régulièrement amenés à le faire, la discipline, son histoire, ses champs d'application et ses méthodes de travail.

Il doit également devenir **un lieu privilégié de présentation des acteurs et des politiques actuels de l'archéologie française**, présenter l'archéologie d'aujourd'hui, son contexte législatif, les institutions qui en assurent la responsabilité ou la pratique.

Cette historiographie et cette présentation de la pratique et de l'encadrement actuels de la discipline archéologique répondent à une attente forte du public, que l'on perçoit à travers les enquêtes de satisfaction et les questions régulièrement posées.

### **1.3.3 - Le MAN, lieu d'accueil privilégié pour les archéologues professionnels**

Institution de pratique et d'interrogation sur l'archéologie en train de se faire, le MAN doit pouvoir **organiser et accueillir des rencontres professionnelles de toutes natures**, tables-rondes, séminaires ou colloques nationaux et internationaux associant chercheurs confirmés aux rattachements multiples, et étudiants.

Pour ce faire, des lieux aux configurations et équipements adaptés, aujourd'hui insuffisants, doivent pouvoir être proposés pour une activité déjà partiellement développée mais dont l'amplification est attendue par la communauté archéologique.

**La présence de collections de référence au MAN, configuration unique en regard des offres de nombreuses institutions, est un atout majeur d'attractivité pour les archéologues.**

### **1.3.4 - Le MAN, maison de tous les publics**

Le MAN doit s'inscrire comme un interlocuteur spécifique pour le monde scientifique mais aussi comme une référence naturelle pour tous les publics, averti, néophyte, enthousiaste ou plus distant.

**La diffusion de l'actualité de l'archéologie doit prendre plusieurs visages au sein du musée**, organisation de conférences, de débats, d'animations ; mise à disposition d'un espace de consultation de documents d'information ; médiathèque spécialisée mais destinée au grand public ; librairie bien approvisionnée ; capacité à répondre aux demandes de renseignements exprimées par le public.

**Ce volet d'éducation artistique et culturelle, aujourd'hui conduit avec rigueur et professionnalisme, doit être bien davantage enrichi.**

## **1.4 - LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE**

### **1.4.1 - Une complémentarité de vocation à construire entre les musées d'archéologie en France**

Le MAN est depuis quelques décennies confronté à l'épanouissement de musées archéologiques en région, portés par des responsables scientifiques de haut niveau et des collectivités attachées à la valorisation de leur patrimoine. **Un des grands défis du MAN est de parvenir à définir son rôle et son périmètre en regard de ceux des musées d'archéologie en région.**

**Le MAN n'est pas et n'a pas vocation à être un musée du territoire proche**, comme le sont, pour prendre des exemples géographiquement proches, le musée Carnavalet ou les musées de Guiry-en-Vexin et Nemours. **Le MAN est le seul lieu en France où peut être faite une synthèse de l'histoire du territoire national des origines aux débuts du Moyen Âge**, pour la présentation permanente voire au-delà pour les expositions temporaires. **Cette synthèse doit être fondée sur la présentation de thématiques civilisationnelles** (invention du feu, de l'agriculture, inventions techniques, caractérisation et évolution des modes de vie, de pensée et d'organisation sociale, inscription de l'Homme dans un environnement changeant, mise en exergue de ses capacités créatrices, etc.).

Cette synthèse doit être en **symbiose étroite avec une présentation en région de l'histoire des hommes dans un territoire bien identifié et circonscrit dont l'histoire est marquée par des moments peu documentés ou au contraire particulièrement forts** (par exemple le 3<sup>e</sup> millénaire dans

la région du Grand-Pressigny *versus* le monde des chasseurs-cueilleurs du Paléolithique supérieur). Elle **se veut une introduction et une mise en contexte pour des histoires régionales qu'elle complète et met en perspective**, dans un cadre spatial élargi auquel sont attachés les visiteurs français mais aussi étrangers. Ce cadre déborde en réalité les frontières nationales, en raison de la valeur européenne de nombre de thématiques illustrées par les collections nationales et de la richesse des collections extra-métropolitaines du MAN.

#### **1.4.2 - Une politique nationale d'affectation des collections à préciser**

Le MAN est confronté à une évolution de l'archéologie de terrain qui, depuis les années 1980, a vu l'archéologie préventive prendre une place de premier plan pour l'enrichissement des connaissances et l'accroissement du patrimoine.

**Un des plus grands défis du MAN, lié à celui de son articulation avec les musées en région, est de s'intégrer dans une politique nationale de l'archéologie qui élabore des principes de gestion et de valorisation du patrimoine archéologique cohérents dans le cadre du paysage muséal de l'ensemble du territoire national**, à un moment où la Loi architecture, création et patrimoine (LCAP) fait, à moyen terme, de l'État le propriétaire de l'ensemble des découvertes archéologiques.

**Entre la protection d'ensembles ou d'œuvres uniques qu'il serait souhaitable de voir assurée par l'État, et la présentation au public des mêmes ensembles ou œuvres, il peut y avoir disjonction**, en cohérence avec la mission de contrôle scientifique et technique de l'État et la mission des musées régionaux.

Entre le transfert de propriété de collections de l'État aux collectivités territoriales et leur dépôt pour exposition permanente dans les musées de France disposant de personnels et d'infrastructures répondant aux normes de sécurité, de sûreté et d'encadrement scientifique, les choix à opérer peuvent varier, en fonction de la fragilité des collections et de leur pertinence en regard du projet scientifique et culturel du musée bénéficiaire du dépôt ou du transfert des collections.

**Musée national, le MAN ne peut être oublié dans la réflexion sur l'affectation des nouvelles découvertes.** Son projet scientifique et culturel doit être pris en compte au même titre que ceux des autres musées et conforter sa vocation à présenter une synthèse de l'histoire matérielle des populations ayant occupé le territoire national, dans une perspective d'histoire des civilisations, de mise en exergue des moments et des témoins clés de l'histoire technique, sociale et spirituelle de ces populations.

#### **1.4.3 - Une collaboration entre musées à développer**

##### **1.4.3.1 - Un grand département au service des musées français**

**Le MAN est très attentif à ses missions de grand département.** Il est rigoureux et précis dans les avis qu'il émet sur les projets d'acquisition des musées en région. Il oriente les musées vers les ventes ou dons qui lui sont proposés ou dont il a connaissance.

Les conservateurs experts auprès du CNRA proposent des évaluations scientifiques et financières pour les vestiges issus de fouille qui nécessitent un partage entre propriétaires.

Tous les conservateurs sont à l'écoute de leurs collègues en musée, mais aussi en SRA ou à l'Inrap, pour des propositions ou avis sur les valeurs d'assurance ou tout autre interrogation scientifique ou « métier ».

##### **1.4.3.2 - Un réseau à fonder, le MAN lieu de facilitation des échanges d'expériences, de pratiques, de réalisations et d'informations**

Le MAN ne se veut pas le mentor des musées territoriaux, mais ambitionne de permettre à tous les responsables d'archéologie de nouer des échanges fructueux et, pour ce faire, **se propose d'être un facilitateur et, si besoin, un nœud de communication.** La journée de préfiguration d'un réseau « archéologie en musée » tenue au MAN en septembre 2016 est un premier pas qui témoigne d'un besoin et d'un désir de création d'une communauté de partages et de collaborations et augure d'un

développement possible et souhaitable. Son succès a permis de prendre rendez-vous pour la poursuite du projet, au musée de l'Arles antique le 31 mars 2017.

#### *1.4.3.3 - Le MAN, centre de ressources au service des musées*

**En synergie et complémentarité avec les deux sous-directions du SMF, le MAN doit se construire comme centre de ressources pour les musées en région.** Centre de ressources documentaires (archives, bibliothèque, iconothèque) et centre de ressources professionnelles (carnets d'adresses), il doit aussi partager son expertise technique (conseils, assistance), en particulier pour les musées disposant de peu de personnel, comme il l'a fait dernièrement pour l'exposition *Austrasie, un royaume franc oublié* réalisée par le musée de Saint-Dizier en partenariat avec le MAN.

**Le MAN peut être considéré comme un musée déposant et prêteur actif. Toutefois, une politique plus globale que la seule réactivité aux demandes doit être réfléchie.** Les réserves du MAN ne regorgent pas de richesses insoupçonnées, mais elles abritent quelques collections qu'il serait plus justifié de déposer en région que de conserver au MAN.

L'ampleur des collections exposées doit conduire à accepter de se dessaisir parfois et temporairement de pièces remarquables au profit d'expositions de qualité accompagnées d'une publication. La mise en perspective des collections du MAN avec d'autres collections archéologiques, mais aussi leur confrontation à des collections de nature ou d'époque très différentes offrent des éclairages toujours instructifs et sont source de réflexion.

#### *1.4.3.4 - Passeur des patrimoines archéologiques*

Dans le cadre de projets de création ou de rénovation de musées en région, comme dans les cas de collections non visibles (musées fermés ou ne présentant pas toutes leurs collections de référence ; dépôts archéologiques), **le MAN doit jouer un rôle de médiateur des réalisations notables et de révélateur du patrimoine archéologique non exposé.**

#### *1.4.3.5 - Le MAN, musée ouvert à l'international*

Outre l'organisation d'expositions faisant appel à des collections étrangères, le MAN doit avoir à cœur d'être le lieu de présentation du patrimoine français conservé hors des frontières et de **valorisation de la recherche française à l'Étranger.**

Parallèlement, en raison de sa riche collection d'archéologie comparée, il pourrait être un des lieux de **diffusion des données relatives au patrimoine archéologique étranger conservé dans les musées français.**

Conserver, enrichir, diffuser et faire rayonner : le MAN a un rôle essentiel et attendu à jouer dans le domaine de l'archéologie.

Il a pour mission de protéger et présenter des vestiges archéologiques insignes, d'œuvrer à la démocratisation et à l'accessibilité la plus large au patrimoine archéologique, d'accueillir la recherche et d'y participer, de s'inscrire dans des réseaux d'échanges et de collaboration nationaux et internationaux.

Exclure le MAN de possibilités d'enrichissement en collections issues de fouilles récentes et le cantonner à un rôle de témoin historique de la recherche et de la monstration de l'archéologie, en centre de ressources au service des musées territoriaux, serait accepter une histoire parcellisée de notre territoire, présentée dans les territoires de sa mise au jour, au détriment d'un panorama élargi inscrivant les territoires de la France dans une histoire commune et dans une histoire partagée avec un monde dépassant nos frontières.

## 1.5 - UN MUSÉE, UN MONUMENT ET UN DOMAINE

Monument historique et musée ne recouvrent pas une même réalité et il est primordial de **ne pas entretenir l'ambiguïté** (un musée-château). Néanmoins, il est indispensable de ne négliger un monument historique de premier plan et un Domaine royal. **Le château doit être valorisé dans son architecture, son histoire monumentale et son rôle de lieu de pouvoir**, résidence royale puis lieu de mise en scène de moments historiques.

**Il est impératif de consacrer un espace au monument qui abrite le musée et plus largement au Domaine, afin d'affirmer l'identité de chacun et de donner à comprendre leur imbrication.** Cette nécessité n'est pas d'ordre simplement administratif, justifiée par la seule appartenance à un même établissement, le Service à compétence nationale *Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye*, mais découle de la présence forte d'un monument historique majeur, le château, auquel doivent être associés les jardins mais aussi les vestiges disparus ou encore perceptibles du Château-Neuf, architecture d'intérêt historique capital et cadre d'une histoire longue, royale, impériale et républicaine.

## 1.6 - UN MUSÉE BIEN DANS SES MURS

### 1.6.1 - Une continuité historique

Le MAN a dès son origine été créé **hors de Paris. Cette localisation, la sienne depuis sa fondation, a un sens historique qui justifie sa pérennité.** Certes, le reproche lui est parfois fait d'être loin de Paris, mais ce reproche n'est que partiellement mérité : il faut compter une demi-heure de trajet entre Étoile et Saint-Germain-en-Laye et le RER A dispose d'une sortie au pied du château et donc du musée. Le relatif assoupissement du musée depuis quelque vingt ans est sans aucun doute un handicap plus prégnant que sa localisation.

**Implanté depuis un siècle et demi dans un château qu'il a fait renaître et auquel il est indissolublement lié**, le musée d'Archéologie nationale doit y demeurer, malgré les difficultés et coûts que représenteront les réaménagements indispensables.

Outre la continuité d'usage, les fondements de sa création sont inscrits dans ses murs. Il est, en effet, **un des très rares musées d'archéologie, contrairement aux muséums, à avoir conservé des espaces et des muséographies tels qu'ils furent agencés dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle.** Maintenir ces espaces et présentations historiques ne relève pas de la nostalgie, mais d'une exigence scientifique, celle de conserver et de rendre accessible au public un témoignage de la conception des plus anciens musées d'archéologie et de la pratique et de la valorisation de la recherche.



Aujourd'hui, de très importants travaux de **restauration des façades** extérieures du château sont en cours qui, à l'horizon 2021, donneront tout son éclat au monument. Cet écrin **doit avoir un répondant dans les espaces intérieurs**, à la fois par une redécouverte des aménagements muséographiques contemporains de la résurrection du monument à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et par un éclat nouveau donné aux collections, grâce à une muséographie répondant à leur qualité esthétique, leur valeur scientifique et leur potentialités pédagogiques ainsi qu'aux aspirations, de connaissance et de plaisir, du public.

### 1.6.2 - L'éloignement de la capitale

Le choix d'implantation du MAN relève d'un choix politique, peut-être plus d'opportunité que de nécessité intellectuelle, mais la question de son maintien ou non en ce lieu ne semble pas pertinente, ni d'un point de vue historique ni d'un point de vue pratique. Son éloignement de la capitale, où l'on voit mal qu'il puisse être transféré, n'est pas un argument plus recevable que pour d'autres prestigieux musées d'Île-de-France et son transfert en région rendrait difficilement lisible sa vocation nationale, question qui se pose pour le Mucem par exemple.

La difficulté d'accès imputée à sa fréquentation relativement modeste tient du cliché plus que de l'expérience, comme en témoignent les réflexions des visiteurs étonnés d'être si facilement arrivés jusqu'au musée.

La **faiblesse de la signalisation et de la communication** jointe à une **attractivité insuffisante à l'heure actuelle** en raison du vieillissement ou de l'hétérogénéité de la muséographie et du propos sont pour le MAN des handicaps **plus prégnants que son éloignement de la capitale**.

## 2 - UNE MUE INDISPENSABLE ; LES GRANDS LIGNES DU PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

Hormis le réaménagement majeur des salles consacrées à la Gaule celtique en 2012, le MAN n'a connu que des rafraîchissements, plus ou moins importants mais toujours limités tant budgétairement que muséographiquement, depuis sa **rénovation complète dans les années 1960, menée à l'instigation d'André Malraux, un siècle après son ouverture au public. Plus d'un demi-siècle après cette rénovation le MAN n'est plus en mesure de répondre à sa vocation**, dans un temps où s'accroissent les évolutions du paysage muséal et l'enrichissement des données et des connaissances archéologiques.

Aimé du public et des archéologues, unique par sa mission au sein de la famille des musées de France, le MAN mérite de pouvoir répondre à leurs attentes dans un calendrier à moyen plutôt qu'à long terme.

### 2.1 - LES AMBITIONS DU PROJET

Le PSC du MAN se veut ambitieux dans la mesure où il fait le constat que sans une profonde restructuration, il ne sera pas possible de mettre en œuvre des transformations structurelles et fonctionnelles, scientifiques et culturelles, qui permettent le renouveau attendu pour le musée.

Les ambitions développées dans le projet scientifique et culturel du musée d'Archéologie nationale peuvent être synthétisées en quelques points :

- consacrer le château à la présentation des collections et au public ;
- repenser un parcours de visite et des projets culturels à la mesure d'un musée aux collections singulières et fascinantes ;
- faire de l'accessibilité une priorité de la stratégie à destination des publics ;
- faire du développement numérique un axe de la politique scientifique et culturelle ;
- donner une place et un rôle majeurs au musée dans le cadre de la valorisation des découvertes récentes ;
- développer et diversifier la politique d'expositions temporaires ;
- externaliser les réserves et créer un centre de conservation et d'étude pour de bonnes conditions

de conservation et de gestion des collections nationales ;

- rassembler l'équipe et les services scientifiques au sein du centre de conservation et d'étude ;
- diversifier les compétences au sein du personnel scientifique et des services culturels et renforcer les équipes ;
- développer l'inscription du musée dans des réseaux scientifiques et institutionnels ;
- accroître les partenariats et mutualiser projets et structures dans le domaine de l'archéologie ;
- consolider les ressources propres de l'établissement.

Ce projet scientifique et culturel est cohérent et raisonnable au regard de la situation actuelle du musée d'Archéologie nationale.

Le parcours de visite pour le moins complexe, la présentation muséographique vieillie et peu didactique, la compréhension difficile de l'identité et de la raison d'être d'un musée national d'archéologie ne rendent pas justice à la qualité des collections ni à leur potentiel culturel.

La saturation, l'insuffisance et l'inadaptation des espaces de conservation et d'étude des collections, la faiblesse des équipes chargées de la valorisation scientifique et culturelle des collections et des actions du MAN sont un frein à la bonne conduite de ses missions.

Aujourd'hui, le MAN est un musée en quête d'identité qui nécessite une mue indispensable pour retrouver ou amplifier son dynamisme et mieux s'inscrire dans le monde de l'archéologie en action. Un nouveau souffle et un cadre transformé doivent être conçus et concrétisés, dans un souci non de seule modernité mais de cohérence, d'harmonie et d'efficacité.

## 2.2 - CALENDRIER ATTENDU, À MOYEN ET PLUS LONG TERME

### 2.2.1 - Temps 0 : le schéma directeur

Le musée dispose aujourd'hui d'un schéma directeur en cours de validation. Dans ce cadre, sont ou sont en cours d'être rassemblés les **diagnostics techniques** existants, et a été lancée une étude de faisabilité du chantier des collections qui débutera à l'hiver 2017 pour une durée de 9 mois.

### 2.2.2 - Temps 1 : des urgences non bloquantes pour l'avenir

#### 2.2.2.1 - *Accueil, boutique dans la salle des Gardes ; escalier et ascenseur sud-ouest*

Pour des raisons d'accessibilité à tous les publics, pour une identification claire de l'entrée des salles d'exposition, il a été décidé de **déplacer l'accueil, la billetterie et la boutique dans la salle des Gardes**, où ils furent implantés jusque dans les années 1990. Ce choix répond en outre à un cheminement de visite plus cohérent qui donnera **accès, dans la suite directe de l'accueil, à tous les niveaux du château, des douves jusqu'aux toits, et à un parcours de visite fluide**, quel que soit le circuit qui sera dessiné dans le cadre d'une refondation du MAN.

Dans un premier temps, c'est-à-dire à l'horizon de 2018, cet aménagement qui comprend un **nouvel escalier et un ascenseur** desservant de plain-pied tous les espaces actuellement, ou à l'avenir, accessibles au public permettra de revenir au parcours de visite chronologique que les travaux inaboutis des années 1990 ont grandement malmené, sans transformation fondamentale des salles.

#### 2.2.2.2 - *Rassembler les bureaux de l'équipe scientifique et dégager des espaces de travail sur les collections au sein du château*

L'éparpillement des bureaux des conservateurs et l'éloignement des services administratifs tout comme celui de la mission du Développement culturel, de la communication et du numérique ne favorisent ni les échanges ni le travail collectif. **L'ancien appartement de fonction du chef d'établissement offre une belle surface (environ 400 m<sup>2</sup>) et de grandes possibilités d'aménagement**. Ces espaces disposent d'un accès indépendant des espaces publics, forment un cul-de-sac qu'il ne sera jamais possible d'intégrer à un parcours public et, pour partie, sont des espaces historiques au décor Second Empire bien préservé (bureau-bibliothèque, grand et petit salons). Leur **transformation en bureaux et leur liaison avec les bureaux administratifs situés dans la même aile du château, à**

**l'entresol, est souhaitable rapidement pour y rassembler la direction, le secrétariat général, les agents du pôle scientifique et ceux de la mission du Développement culturel, de la communication et du numérique.** Ces espaces pourraient accueillir en suite, dans l'optique de réserves externalisées comprenant les espaces de travail du pôle scientifique, des bureaux affectés à l'encadrement de la surveillance dont les locaux actuels sont trop petits, malcommodes et dispersés. Il s'agirait donc d'un chantier d'ampleur très raisonnable, y compris budgétairement, qui ne grèverait pas l'avenir et permettrait d'occuper rationnellement des espaces aujourd'hui vides ou occupés de façon très précaire.

D'autre part, libérer les bureaux actuellement occupés par les conservateurs, tous situés en accès direct depuis les salles d'exposition ou les réserves, permettrait de **dégager des espaces de travail sur les collections** pour les chercheurs et l'équipe du MAN, pratiquement sans travaux, et de **résoudre les questions d'ordre sécuritaire** pointées par la Mission Sécurité Sûreté et Accessibilité de la DGP (Capitaine Dominique Buffin).

Cette réorganisation des espaces remédierait donc à deux difficultés majeures aujourd'hui, la dispersion de l'équipe scientifique et l'absence d'espaces de travail sur les collections, sans engager des aménagements trop lourds ni hypothéquer l'avenir.

## **2.2.3 - Moyen terme (2 à 3 ans)**

### **2.2.3.1 - Chantier des collections**

Le lancement actuel de l'étude de faisabilité du chantier des collections est le préalable à un chantier des collections lui-même prologue d'un projet architectural de réserves externalisées.

Le chantier des collections sera une entreprise colossale : les collections sont « indénombrables » et très diverses. Elles sont localisées dans une multitude d'espaces très dispersés, saturés, peu ergonomiques et imbriqués dans les espaces publics. **L'externalisation du chantier des collections sera une nécessité incontournable.**

### **2.2.3.2 - Élaboration d'une programmation architecturale et muséographique**

Pour assurer de façon plus satisfaisante et plus attractive sa mission scientifique et culturelle, le MAN doit pouvoir disposer d'un projet et d'une programmation muséographiques : c'est dans cette perspective d'évolution profonde que s'inscrit l'actuel projet scientifique et culturel.

La programmation coordonnée pour **un centre de conservation et d'étude externalisé et un musée déployé dans le château** constitue la première étape d'un projet cohérent.

Doter le MAN d'un centre de conservation et d'étude, terme plus approprié que celui de réserves, est le préalable à tout programme muséographique fondé sur la libération d'espaces importants au sein du château.

### **2.2.3.3 - Disposer d'un système informatisé pour la gestion et la documentation des collections**

Cette nécessité revêt un **réel caractère d'urgence pour la documentation et la valorisation, in situ ou en ligne, tant des collections archéologiques que des ressources documentaires.** Le MAN ne dispose aujourd'hui ni des outils ni des personnels indispensables pour une gestion et une valorisation de ses collections et de ses fonds.

En outre, **le réseau informatique de l'établissement est à bout de souffle.** Les extensions et transformations successives des installations, la vétusté du serveur, l'absence de connexion internet entraînent des défaillances parfois très graves (récente panne des systèmes de sauvegarde) parfois pénalisantes de par leur fréquence (lenteur et arrêt des connexions au réseau), au point que le responsable de la collection *Grands sites archéologiques* a dû demander à la SDA de l'accueillir en ses locaux pour pouvoir travailler efficacement à la construction et l'alimentation du site.

## **2.2.4 - Un projet d'envergure pour une refondation du MAN (4 à 10 ans)**

**Faire renaître un musée de référence** - le musée d'Archéologie nationale - implique de pouvoir consacrer la quasi intégralité du château au public, à l'archéologie et à l'histoire du lieu, de disposer

d'espaces, d'équipements et de forces vives adaptés à la mission scientifique et culturelle du musée, et de participer à des réseaux de partenariats forts.

**Un projet d'envergure est attendu par le public et la communauté scientifique** et ce PSC a pour ambition de sensibiliser les tutelles administratives et politiques à sa nécessité. L'adoption d'un schéma directeur est un premier pas et permettra de construire un calendrier et une programmation budgétaire pour la mise en œuvre d'un projet concret. L'équipe actuelle de conservation ne sera vraisemblablement plus, pour une grande part, en activité lorsque devrait commencer la concrétisation d'un nouveau projet pour le MAN. Il est donc primordial d'assurer à la fois une continuité et un renouvellement de l'équipe, c'est-à-dire d'étoffer le pôle scientifique et de diversifier sa composition.

Le MAN est le plus important musée d'archéologie en France, par la qualité de ses collections, l'ampleur des espaces géographiques et l'étendue des séquences temporelles abordées.

Sa mission est de conserver, enrichir, faire connaître et apprécier au plus large public ses collections, constituées de témoins et vestiges matériels des civilisations qui se sont succédé sur le territoire français - mais non exclusivement - de la Préhistoire au début du Moyen Âge.

Le MAN doit favoriser la connaissance et le goût de l'archéologie. Il doit rendre compte, à travers des collections de référence, des connaissances et des questionnements contemporains.

Il doit être ouvert aux publics les plus divers, susciter leur curiosité intellectuelle et leur émotion, par le contact direct avec les objets, avec le recours indispensable à une médiatisation réfléchie et innovante, ouverte aux nouvelles pratiques et attentes des publics des musées et plus particulièrement des musées d'archéologie.

Le MAN doit également conserver sa mission de centre de recherche. Reconnu en France et à l'étranger comme le musée national de référence en matière d'archéologie française, il doit accroître ses partenariats et s'intégrer dans les différents réseaux scientifiques, culturels et administratifs de la recherche et de la valorisation patrimoniale.

Le musée est historiquement associé à un monument et à un Domaine dont la valorisation, notamment scientifique, doit être assurée.

Souffrant de saturation, d'éclatement des services et des lieux, d'équipements techniques obsolètes, de présentations peu homogènes et souvent anciennes, de fermetures de salles liées aux problèmes d'effectifs, le MAN possède un potentiel considérable grâce à la richesse de ses collections archéologiques et documentaires, inégalement valorisées et qui demandent à être raisonnablement enrichies.

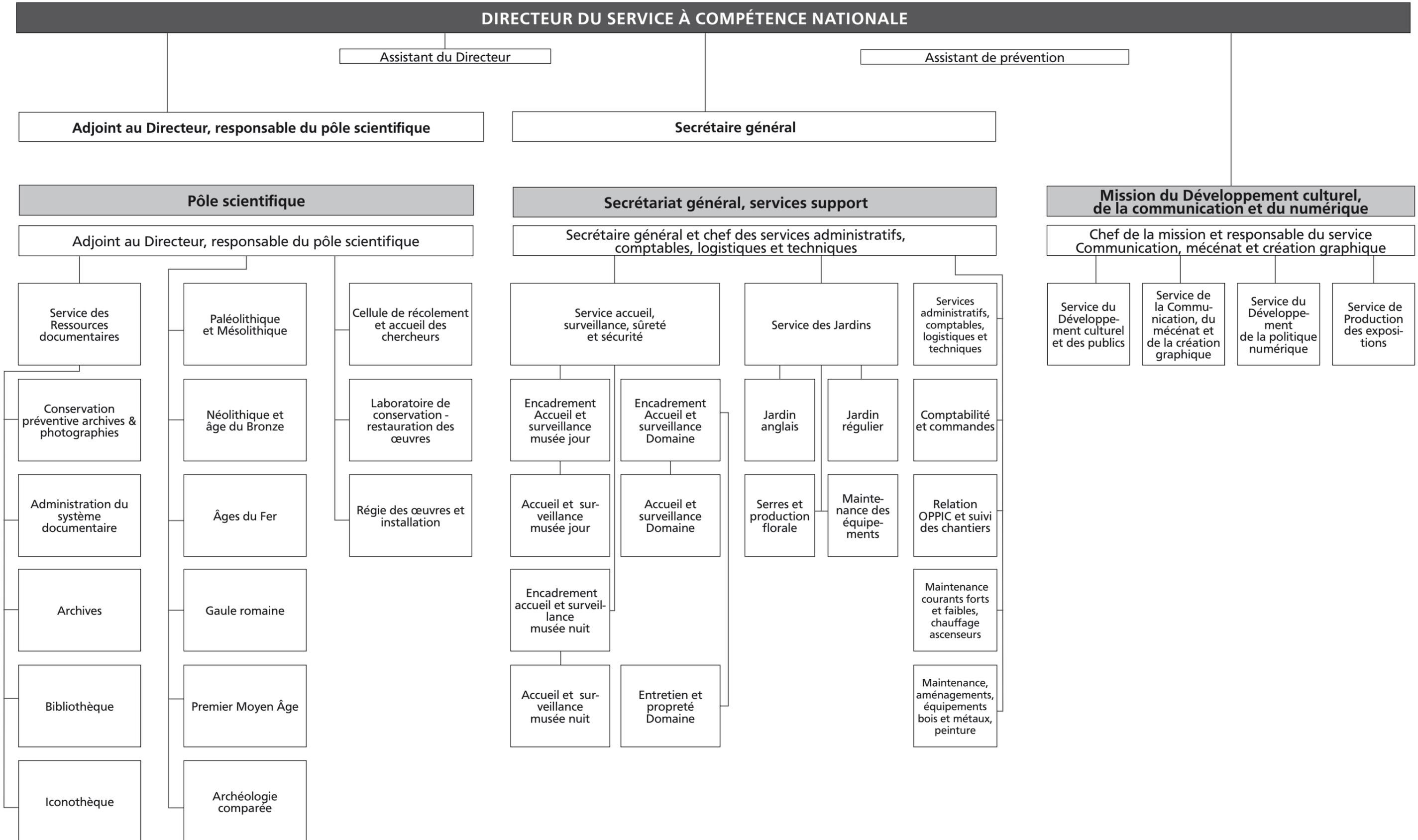
Le MAN nécessite un projet de restructuration globale, 150 ans après son ouverture au public et 50 ans après la dernière rénovation d'ampleur, conduite à l'instigation et sous le regard attentif d'André Malraux.

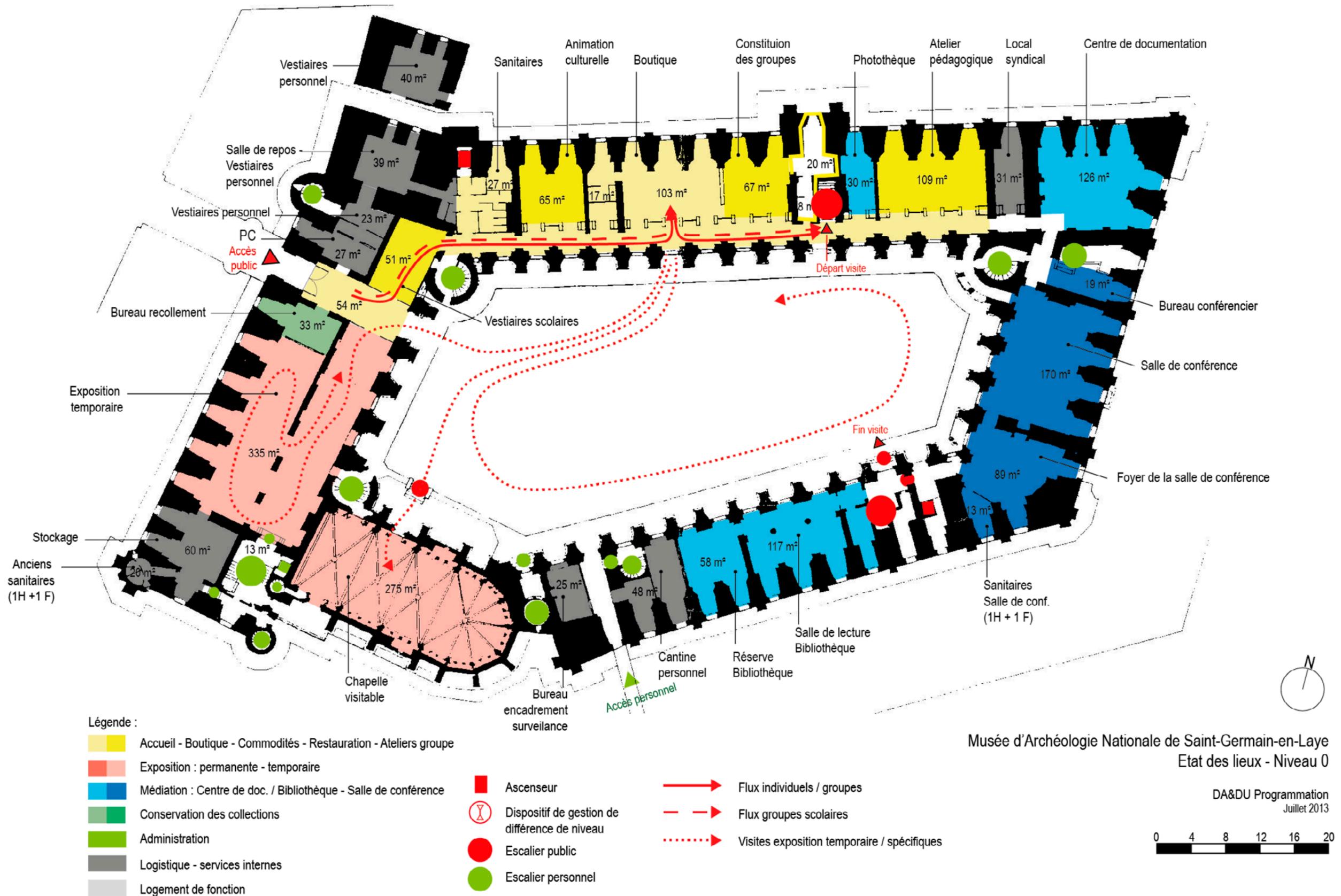
**ACRONYMES**

Ad'Ap .....	Agenda d'accessibilité programmée
ANR .....	Agence nationale de la recherche
BNF .....	Bibliothèque nationale de France
CIRA.....	Commission interrégionale de la recherche archéologique
CMN .....	Centre des monuments nationaux
CNAP .....	Centre national des arts plastiques
CNRA.....	Conseil national de la recherche archéologique
COMUE.....	Communauté d'université et d'établissements
CoNRS.....	Comité national de la recherche scientifique
CRDOA .....	Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art
CT .....	Comité technique
DGP .....	Direction générale des patrimoines
DMF.....	Direction des musées de France
DRASSM .....	Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines
EDL .....	École du Louvre
IDP .....	Inspection des patrimoines
INP.....	Institut national du Patrimoine
Inrap.....	Institut national de la recherche en archéologie préventive
IPH .....	Institut de paléontologie humaine
MAE.....	Maison de l'archéologie et de l'ethnologie
MAN .....	Musée d'Archéologie nationale
MASA .....	Mémoire des archéologues et des sites archéologiques
MCC.....	Ministère de la Culture et de la communication
MNHN .....	Muséum national d'histoire naturelle
MNP.....	Musée national de Préhistoire
MSH.....	Maison des sciences de l'homme
OPPIC.....	Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture
PRD.....	Plan de récolement décennal
PSC.....	Projet scientifique et culturel
SAMAN.....	Société des amis du musée d'Archéologie nationale
SCN .....	Service à compétence nationale
SDA.....	Sous-direction de l'archéologie
SDPM.....	Sous-direction de la politique des musées
SDSI .....	Sous-direction des systèmes informatiques
SMF.....	Service des musées de France
SRA .....	Service régional de l'archéologie
UMR .....	Unité mixte de recherche

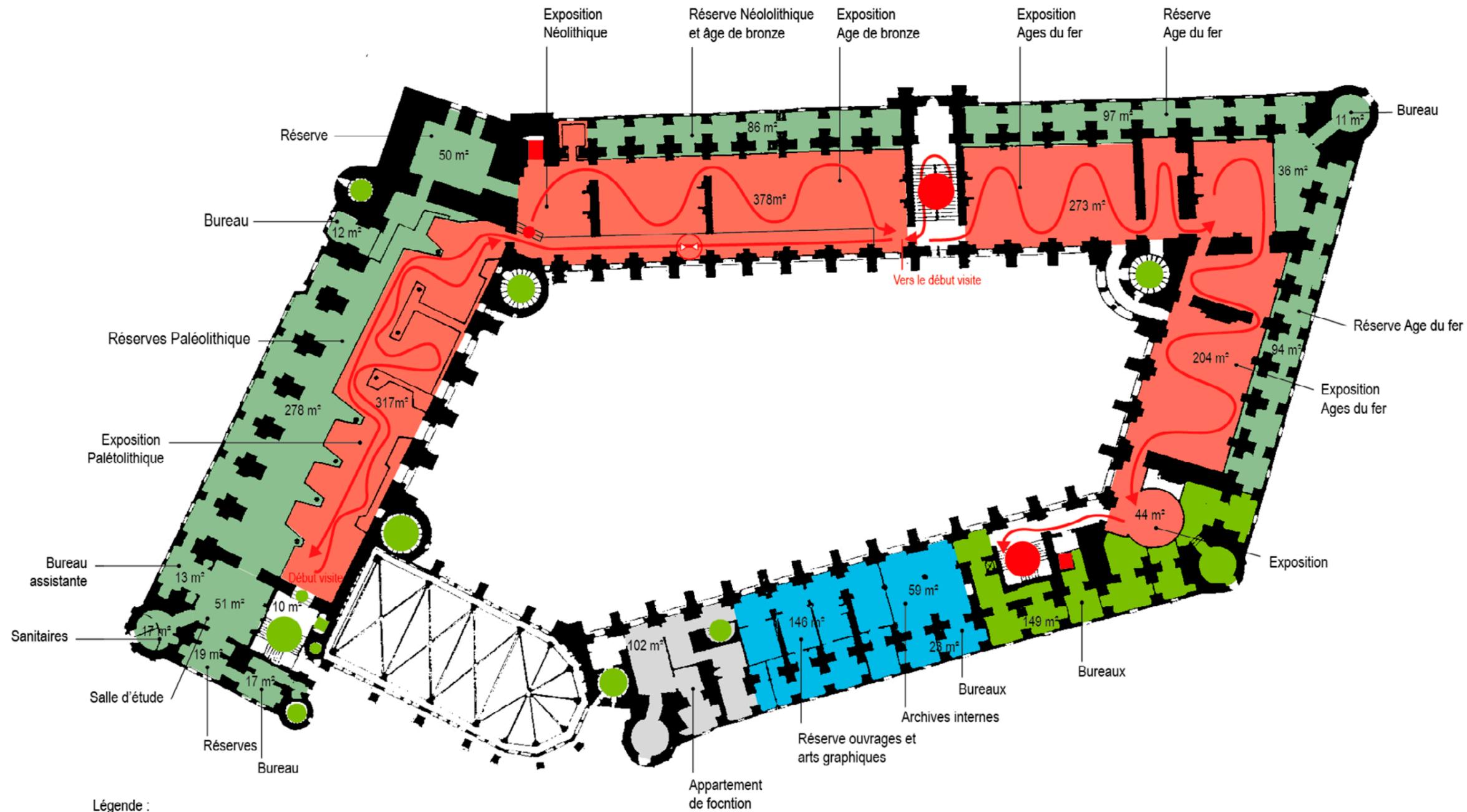
**ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DU SERVICE A COMPÉTENCE NATIONALE  
MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE - DOMAINE NATIONAL DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

Adopté par le CT Musées du 3 décembre 2015





12/07/2013



Légende :

- Accueil - Boutique - Commodités - Restauration - Ateliers groupe
- Exposition : permanente - temporaire
- Médiation : Centre de doc. / Bibliothèque - Salle de conférence
- Conservation des collections
- Administration
- Logistique - services internes
- Logement de fonction

- Ascenseur
- Dispositif de gestion de différence de niveau
- Escalier public
- Escalier personnel

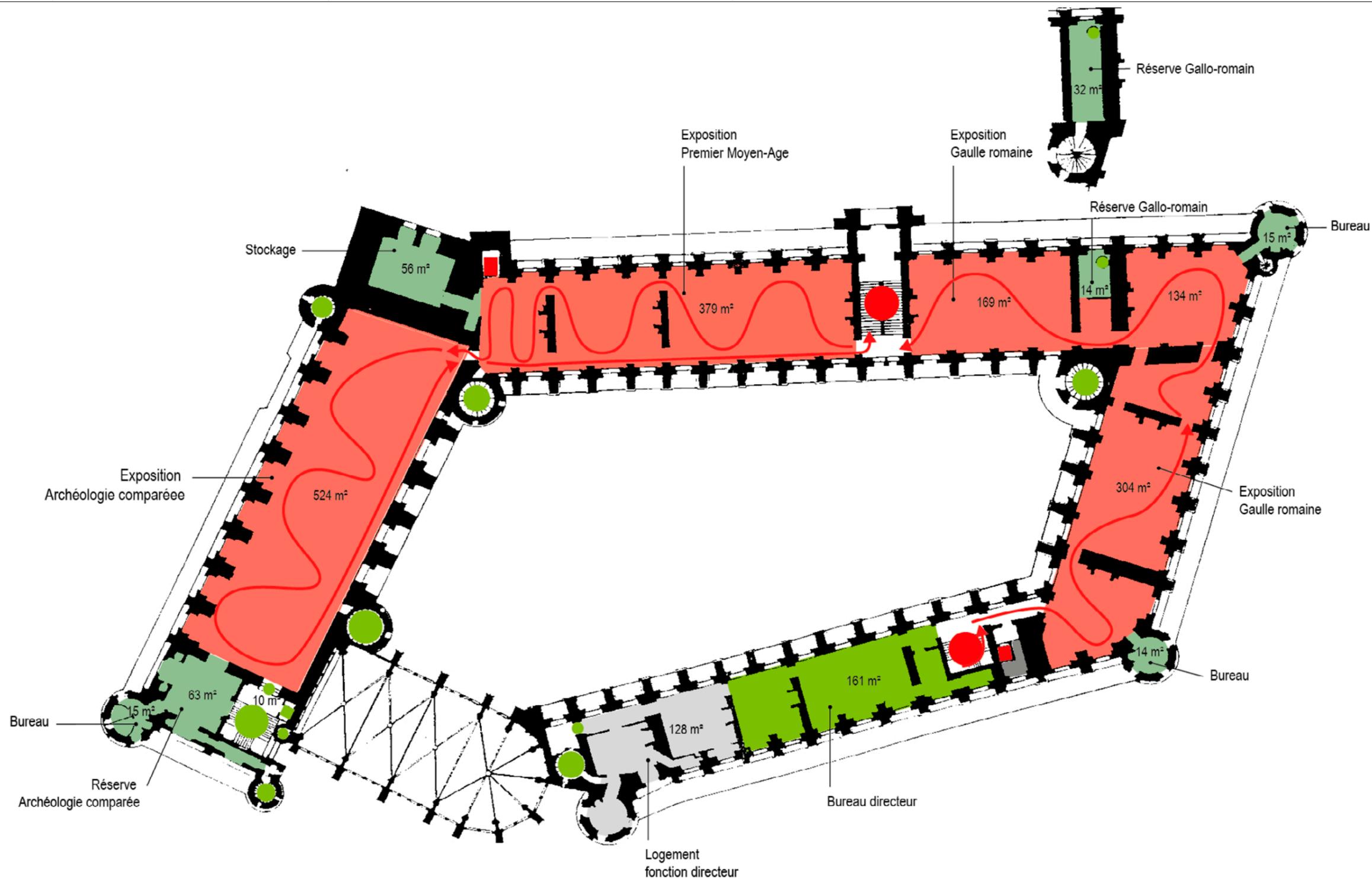
- Flux individuels / groupes
- Flux groupes scolaires
- Visites exposition temporaire / spécifiques

Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye  
Etat des Lieux - Niveau Entresol

DA&DU Programmation  
Juillet 2013



12/07/2013



Légende :

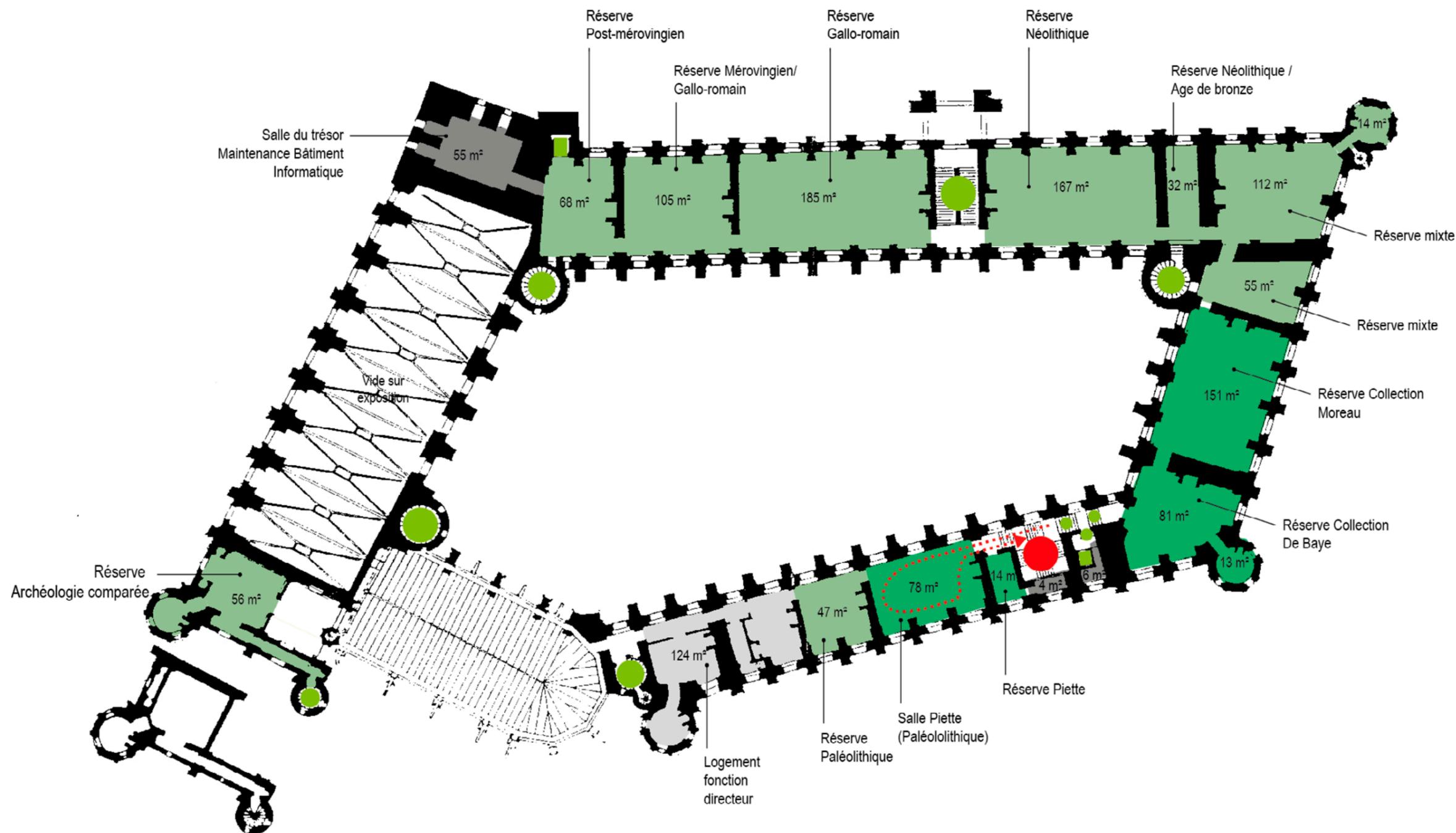
- Accueil - Boutique - Commodités - Restauration - Ateliers groupe
- Exposition : permanente - temporaire
- Médiation : Centre de doc. / Bibliothèque - Salle de conférence
- Conservation des collections
- Administration
- Logistique - services internes
- Logement de fonction

- Ascenseur
- Dispositif de gestion de différence de niveau
- Escalier public
- Escalier personnel

- Flux individuels / groupes
- Flux groupes scolaires
- Visites exposition temporaire / spécifiques

Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye  
Etat des lieux - Niveau 1  
DA&DU Programmation  
Juillet 2013





Légende :

- Accueil - Boutique - Commodités - Restauration - Ateliers groupe
- Exposition : permanente - temporaire
- Médiation : Centre de doc. / Bibliothèque - Salle de conférence
- Conservation des collections
- Administration
- Logistique - services internes
- Logement de fonction

- Ascenseur
- Dispositif de gestion de différence de niveau
- Escalier public
- Escalier personnel

- Flux individuels / groupes
- Flux groupes scolaires
- Visites exposition temporaire / spécifiques

Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye  
 Etat des lieux - Niveau 2  
 DA&DU Programmation  
 Juillet 2013



12/07/2013